



# Bulletin Officiel

N° 6051 Mardi 25 Février 2020

www.cmf.tn

— 25<sup>ème</sup> Année —

ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUES DU CMF

COMMUNIQUE DU CMF RELATIF A LA TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021 2-3

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES 4-6

## AVIS DES SOCIETES

### AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE CARTHAGE CEMENT 7-12

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

BAOBAB TUNISIE SA 13-16

### COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNIS RE 17

### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

18-19

### ANNEXE I

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne

### ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

- SOCIETE MEUBLATEX

### ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2019

- TUNISIE SICAV
- AMEN PREMIERE SICAV
- SICAV AMEN

**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

---

(\*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

**COMMUNIQUE DU CMF**

**Rappel des obligations d'information annuelles des SICAV à l'occasion des assemblées générales ordinaires**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

**I - Documents à communiquer au CMF :**

**1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter, notamment, les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

- Suite -

## **2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés ;
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- la liste des actionnaires ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

## **II - Documents à publier :**

### **1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

En application des dispositions de l'article 276 nouveau du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises, **dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

- Suite -

## **2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :**

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

**Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.**

**AVIS DES SOCIETES**

**AUGMENTATION DE CAPITAL**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2019, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2020.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Société CARTHAGE CEMENT**

Société Anonyme au capital de 172.134.413 DT

divisé en 172.134.413 actions de nominal 1 DT entièrement libérées

Siège social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 –Tunis–

**1. DECISION A L'ORIGINE DE L'EMISSION :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Carthage Cement, tenue le **11/10/2019**, prenant acte de l'obligation à la charge de la société de procéder à la régularisation de la situation de ses capitaux propres dans les conditions et les délais qu'autorise la loi, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et après avoir constaté la libération intégrale du capital actuel et après lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le capital de cent soixante-douze millions cent trente-quatre mille quatre cent treize dinars (172.134.413 DT) à trois cent quatre-vingt-quinze millions neuf cent dix-neuf mille cent quarante-six dinars (395.919.146 DT), selon les modalités suivantes :

- 223.774.733 DT par émission de 223.774.733 actions nouvelles au prix d'un dinar deux cents millimes (1,200 dinars) chacune, soit un dinar (1 dinar) de valeur nominale et deux cents millimes (0,200 dinar) de prime d'émission. Ces actions seraient souscrites selon la parité de **treize (13) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes**.
- La société Carthage Cement procédera à l'acquisition et l'annulation de 3 droits de souscriptions et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits préférentiels de souscriptions susmentionnée.

Ces actions seront libérées, en totalité à la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société.

Si les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital en numéraire :

1. Les actions en numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
2. Les actions en numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
3. Le montant de l'augmentation de capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts de l'augmentation proposée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, confère tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour utiliser les facultés précitées ou certaines d'entre elles seulement à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Suite -

**2- CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION :**

La société Carthage Cement procédera à une augmentation de capital de 223.774.733 DT par souscription en numéraire, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société et par émission de 223.774.733 actions nouvelles.

L'opération de compensation de ces créances certaines, revenant à BINA Corp et EI KARAMA Holding sera effectuée par l'émission de 56.754.356 actions nouvelles détaillée comme suit :

Créanciers	Montant de la créance arrêté au 30/09/2019	Nombre des actions pour souscription
Société BINA Corp	62.016.153	51.680.127
Société AL KARAMA Holding	6.089.075	5.074.229
<b>Total</b>	<b>68.105.228</b>	<b>56.754.356</b>

Ainsi, le montant de l'opération s'élève à 268.529.679,6 DT (dont 68.105.227,2 DT à libérer par compensation des créances revenant à BINA Corp (compte courant associé) et EI KARAMA Holding. Le montant à lever sur le marché financier s'élèvera à 200.424.452,4 DT.

En DT	Conversion de BINA Corp et EI KARAMA Holding	Souscription en numéraire	Total
Valeur nominale	56.754.356	167.020.377	223.774.733
Prime d'émission	11.350.871,2	33.404.075,4	44.754.946,6
<b>Total</b>	<b>68.105.227,2</b>	<b>200.424.452,4</b>	<b>268.529.679,6</b>

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

Carthage Cement procédera à l'acquisition et l'annulation de 3 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits préférentiels de souscription susmentionnée.

**2.1-Prix d'émission des actions nouvelles :**

Les actions nouvelles à souscrire à numéraire seront émises à un prix d'émission de 1,200 DT l'action soit 1 DT de nominal majoré d'une prime d'émission de 0,200 DT.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement à la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société.

**2.2-Droit préférentiel de souscription :**

La souscription aux 223.774.733 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **treize (13) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société Carthage Cement ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

**2.3-Jouissance des actions nouvelles souscrites :**

Les 223.774.733 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2019.

- Suite -

#### **2.4-Période de souscription :**

La souscription aux 223.774.733 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce, **du 17/01/2020 au 28/02/2020 inclus**<sup>1</sup>.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, **du 05/03/2020 au 09/03/2020 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, **du 13/03/2020 au 17/03/2020 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le montant de l'augmentation du capital social peut être limité au montant total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation décidée (soit 167.831.050 DT, correspondant à 167.831.050 actions).

#### **2.5-Etablissements domiciliaires :**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Carthage Cement exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 1,200 DT, représentant une valeur nominale de 1 DT majorée d'une prime d'émission de 0,200 DT.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions et ce, dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 05 031 000 098 087 073 086 ouvert auprès de la Banque de Tunisie Agence Les Berges du Lac conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

#### **2.6-Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 28/02/2020 à 16H à MAC SA, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

---

<sup>1</sup> Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 28/02/2020 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

### **2.7-Modalités et délais de livraison des titres :**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par l'intermédiaire en Bourse MAC SA en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

### **2.8-Mode de placement :**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 172.134.413 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

### **3-BUT DE L'EMISSION :**

Cette augmentation entre dans le cadre de l'obligation à la charge de la société de procéder à une restructuration financière et la régularisation de la situation de ses capitaux propres dans les conditions et les délais qu'autorise la loi et ce, conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

Il est à signaler que l'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2017 a révélé que suite aux pertes cumulées, les fonds propres de la société Carthage Cement étaient inférieurs à la moitié de son capital social.

Il s'avère donc que la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

A l'effet de remédier à cette situation, la société a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé de poursuivre l'activité de la société et a envisagé une augmentation du capital en numéraire par l'émission de 223.774.733 actions nouvelles au prix de un dinar deux cents millimes (1,200 DT) chacune, soit un dinar (1 DT) de valeur nominale et deux cents millimes (0,200 DT) de prime d'émission et ce, afin de régulariser la situation de ses fonds propres au 31 décembre 2017 conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Toutefois, la réalisation de cette opération a été décalée, et donc la situation de la société n'a pas été régularisée à temps.

Par ailleurs, le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société Carthage Cement arrêtés au 31/12/2018 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 décembre 2019 mentionne que : « la société a convoqué une assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé la continuité d'exploitation de la société et ce, suite à l'enregistrement des fonds propres au 31 décembre 2017 au-dessous de la moitié du capital social. Toutefois, suite aux pertes enregistrées en 2018, les fonds propres de la société au 31 décembre 2018 sont devenus négatifs. Compte tenu de cette situation, il y'a lieu d'envisager la convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire à l'effet de se prononcer sur la continuité de la société et sur la régularisation de la situation conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. »

**Partant de ce fait, la société Carthage Cement s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2019 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.**

- Suite -

## **4-RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES :**

### **4.1-Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitations, sauf exceptions légales.

### **4.2-Régime de négociabilité :**

Les actions sont librement négociables en Bourse.

### **4.3-Régime fiscal applicable : Droit commun**

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non-résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10.000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non-résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

### **4.4-Marché des titres :**

Les actions de la société Carthage Cement sont négociables sur la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

### **4.5-Cotation en Bourse des actions anciennes :**

Les 172.134.413 actions anciennes composant le capital actuel de la société Carthage Cement inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **17/01/2020**, droits de souscription détachés.

### **4.6-Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire :**

Les 223.774.733 actions nouvelles à souscrire en numéraire et totalement libérées seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Suite -

#### **4.7-Cotation en Bourse des droits de souscription :**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu **du 17/01/2020 au 28/02/2020 inclus**<sup>1</sup>.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

#### **4.8-Tribunaux compétents en cas de litiges :**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

#### **4.9-Prise en charge par Tunisie Clearing :**

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007400062» durant la période de souscription préférentielle soit du 17/01/2020 au 28/02/2020 inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007400070» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'un prospectus visé par le CMF sous le N° 19-1033 en date du 31/12/2019 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2020.

Le prospectus suvisé est mis à la disposition du public, sans frais, au siège social de la société Carthage Cement (Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II ), de MAC SA intermédiaire en Bourse (Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac), sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn)

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2019 seront publiés au Bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/01/2020.

---

<sup>1</sup> Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **28/02/2020** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

## Emission d'un emprunt obligataire sans recours à l'appel public à l'épargne

### BAOBAB TUNISIE SA



*Société Anonyme au capital de 12 000 000 dinars divisé en 120 000 actions de nominal 100 dinars*

*Siège social : 65, Avenue Alain Savary - 1002 Tunis.*

*Identifiant unique : 1314598V*

*Tél : 71 843 600 - Fax : 71 843 600*

*E-mail : [contact-tunisie@baobab.tz](mailto:contact-tunisie@baobab.tz)*

*Objet social : la réalisation de toute activité liée à la microfinance telle qu'autorisée par le décret-loi 117-2011, ainsi que l'octroi de micro crédit et toute activité liée au même décret-loi en plus de l'encadrement, la formation et l'accompagnement des initiatives de la clientèle tout en participant au développement de l'économie*

### Emission d'un Emprunt Obligataire SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« Baobab - Microcred 2020-1 »

De 14 500 000 DT

Prix d'émission : 100 DT

### Emission d'un Emprunt Obligataire SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« Baobab - Microcred 2020-1 »

De 14 500 000 DT

Prix d'émission : 100 DT

#### 1. Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22/05/2019** a autorisé l'émission par la société Baobab Tunisie SA d'un ou plusieurs emprunts Obligataires pour un montant global de 30 millions de dinars et ce, avant la tenue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2019, et en tout état de cause avant le 30 Juin 2020, et a donné, pouvoir au Directeur Général pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités nécessaires. Usant de ces pouvoirs, le Directeur Général de la société a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 14.5 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes:

CATEGORIE	DUREE	TAUX D'INTERET	AMORTISSEMENT ANNUEL
Catégorie A	5 ans	13% et/ou TMM+3,5%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	13,5%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

#### 2. Renseignements relatifs à l'émission

✓ **Montant :**

Le montant nominal de l'emprunt obligataire est fixé à 14.5 millions de dinars divisé en 145 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire «Baobab-Microcred 2020-1» fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

✓ **Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **18/02/2020** auprès de MAC SA, Intermédiaire en Bourse et seront clôturées au plus tard le **15/05/2020**.

Les souscriptions peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit 145 000 obligations.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **15/05/2020**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par Baobab Tunisie à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

✓ **But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la société visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la société envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

De plus, cette émission obligataire permettra à la société d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

**3- Caractéristiques des titres émis :**

- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.
- **Dénomination de l'Emprunt** : Baobab-Microcred 2020-1.
- **Nature des Titres** : Titres de créance.
- **Forme des Titres** : Nominative.
- **Catégorie des Titres** : Ordinaire.
- **Modalité et délais de délivrance des Titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par MAC SA, Intermédiaire en Bourse mentionnant la catégorie et la quantité y afférente.
- **Prix de souscription, Prix d'émission et Modalités de paiement** : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance des Intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/05/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15/05/2020**.
- **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés en fonction de la catégorie :
  - **Catégorie A** : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 13% et/ou variable TMM+3,5%
  - **Catégorie B** : d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce au taux fixe de 13,5% l'an

**Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 13% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,50% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 350 points de base. Les douze mois à considérer vont du **mois de Mai de l'année N-1 au mois d'Avril de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce**

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 13,50% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

• **Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 DT par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15/05/2025** pour la catégorie A et le **15/05/2027** pour la catégorie B.

• **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

• **Paie ment :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 15/05 de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **15/05/2021**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **15/05/2021** pour la catégorie A et le **15/05/2023** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

• **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

✓ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 13% l'an pour la catégorie A et 13,5% l'an pour la catégorie B, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

✓ **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Janvier 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,7842% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 11.2842% pour la catégorie A. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,5% pour la catégorie A pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

✓ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 ans de grâce pour la catégorie B.

✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt « Baobab-Microcred 2020-1 » est de :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

✓ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,5777 années pour la catégorie A et 3,8719 années pour la catégorie B.

- Suite -

✓ **Mode de placement :**

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, **les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

✓ **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en Bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

✓ **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

✓ **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « Baobab-Microcred 2020-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **MAC SA intermédiaire en Bourse.**

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

✓ **Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

✓ **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

✓ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

**AVIS DES SOCIETES**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE**  
**Siège social : 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis**

Suite à sa réunion en date du 25 Février 2020, le Conseil d'Administration a proposé la modification des statuts de « **Tunis Re** » en vue de :

- Se conformer aux nouvelles dispositions de la loi N° 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement ayant abrogé et complété le code des sociétés commerciales.
- Changer en conséquence le mode de gouvernance de la société par la séparation des fonctions du Président du Conseil et du Directeur Général et de mettre à jour certaines dispositions des statuts.

En conséquence, le conseil a décidé de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 18 Mars 2020 à 09H30 à l'Hôtel Sheraton.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	190,159	190,186		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	129,911	129,936		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	109,466	109,476		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	114,417	115,617	115,641		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	113,736	113,757		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	110,064	110,088		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	110,167	110,182		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	45,261	45,266		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	31,608	31,614		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	106,914	106,936		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	16,837	16,840		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	122,083	122,096		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,161	1,162		
14	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	112,905	112,919		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,027	11,127		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	158,298	158,331		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,163	11,164		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,754	1,757		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	61,264	61,271		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	129,964	129,941		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	111,661	111,542		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	100,276	100,297		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	137,204	137,171		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	512,304	512,188		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	129,747	129,397		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	136,617	136,489		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	130,426	130,370		
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	111,954	111,870		
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	108,221	108,240		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	179,013	178,882		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	97,273	97,150		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	118,739	118,664		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	167,103	167,094		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	143,626	143,815		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	103,326	103,074		
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	22,485	22,445		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2102,600	2111,893		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	128,705	130,273		
39	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	165,770	165,478	166,025		
40	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	203,306	203,455		
41	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	18,029	18,125		
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,833	2,854		
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,505	2,520		
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	75,505	74,481		
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,172	1,184		
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,235	1,236		
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,181	1,192		
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,146	1,160		
49	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	118,914	118,706		
50	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	131,854	131,975		
51	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1123,887	1127,047		
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	11,954	12,038		
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	10,193	10,172		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	93,232	93,051		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/05/19	5,200	109,695	110,533	110,549
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	30/05/19	4,302	102,952	103,471	103,481
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	23/05/19	5,018	106,235	107,127	107,144
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/19	4,854	104,788	105,709	105,726
59	TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/04/19	5,505	106,654	107,709	107,729
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/19	4,502	108,650	109,630	109,649
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/04/19	5,365	106,238	107,106	107,123
62	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/04/19	4,163	103,341	104,177	104,197
63	MILLENNIUM OBLIGATAIRES SICAV	CGF	12/11/01	24/05/19	3,620	103,510	104,028	104,038
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	29/04/19	4,979	107,338	108,442	108,463
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/04/19	5,496	109,277	110,359	110,381
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/19	4,274	105,949	106,599	106,611
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/19	3,543	104,849	105,472	105,484
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,910	105,760	105,775
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/19	4,425	105,102	105,763	105,775
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	27/05/19	5,520	104,538	105,487	105,505
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/19	3,847	106,500	107,189	107,203
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/19	5,274	104,751	105,669	105,686
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/19	4,859	104,017	104,789	104,802
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/19	3,952	106,872	107,533	107,546
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/19	4,014	103,322	103,956	103,968

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	22/05/19	3,763	105,166	106,253	106,251
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	105,649	106,654	106,675
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	106,572	107,453	107,571
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	110,621	111,421	112,389
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/05/19	0,819	62,748	60,600	60,533
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	96,337	96,736	96,975
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	29/04/19	0,612	18,466	18,782	18,778
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	302,994	302,405	302,658
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/19	33,007	2323,978	2316,402	2306,495
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/19	2,973	74,850	76,250	76,192
86	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	16/05/19	2,618	57,242	57,544	57,568
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/19	0,737	113,302	111,997	111,875
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	28/05/19	0,255	11,494	11,385	11,373
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	28/05/19	0,353	13,700	13,021	13,031
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	20/05/19	0,297	16,225	16,076	16,010
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	20/05/19	0,153	13,957	14,001	13,954
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	154,051	152,198	152,213
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	9,038	9,183	9,154
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	116,092	115,997	115,812
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	24/04/19	0,428	89,378	88,661	88,520
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	92,136	92,174
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	98,086	100,367	100,359
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	16/04/19	0,722	98,741	97,614	97,355
99	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	92,975	93,153	92,998
100	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	10,121	10,077
101	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	96,139	93,469	93,298
102	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	29/04/19	2,731	153,406	153,315	153,159
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	105,212	106,225	107,569
104	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	114,873	114,629	114,713
105	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	120,243	120,014
106	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,084	191,573	190,367	190,520
107	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,473	179,797	179,868	180,194
108	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	6,417	161,038	162,289	162,514
109	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	23,160	22,832	22,919
110	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	146,545	145,251
111	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	138,623	138,632	138,006
112	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
113	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	16/05/19	13,765	1037,520	1038,618	1037,709
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5860,990	5708,837	5716,054
115	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5281,119	5387,666	5396,643
116	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	90,737	91,273	92,908
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5065,783	4946,642	4952,751
118	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	-	-	9,947	10,207	10,230
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	120,893	122,419	122,592
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	29/04/19	205,927	11 311,257	11406,537	11383,336

\* FCP en Liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
 4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
 Tél : (216) 71 947 062  
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant  
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
 www.cmf.tn  
 email : cmf@cmf.tn  
 Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

**III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**LISTE DES SICAV ET FCP**

	<b>OPCVM</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Type</b>	<b>Gestionnaire</b>	<b>Adresse du gestionnaire</b>
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## **AVIS DE SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **SOCIETE MEUBLATEX**

Siège social : Route de Tunis –Elhmada Kébira- 4011 Hammam Sousse

La société MEUBLATEX publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Général Ordinaire statuant sur l'exercice 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Féthi NEJI et M. Seifeddine CHEBIL MAHJOUR.

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2018**  
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>	<b>N 1</b>		
Immobilisations incorporelles		370 820	362 427
Moins:amortissements		-309 674	-293 653
	<b>1.1</b>	<b>61 146</b>	<b>68 774</b>
Immobilisations corporelles		87 214 667	87 054 754
Moins:amortissements & provisions		-50 533 051	-48 832 099
	<b>1.2</b>	<b>36 681 616</b>	<b>38 222 655</b>
Immobilisations financières		101 718 471	102 366 596
Moins:provisions		-8 654 254	-8 654 254
	<b>1.3</b>	<b>93 064 217</b>	<b>93 712 342</b>
Autres actifs non courants			0
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>129 806 979</b>	<b>132 003 771</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>	<b>N 2</b>		
Stocks		5 325 896	6 308 590
Moins:provisions		-330 666	-330 666
	<b>2.1</b>	<b>4 995 230</b>	<b>5 977 924</b>
Clients et comptes rattachés		7 318 450	8 065 195
Moins:provisions		-5 201 395	-5 201 394
	<b>2.2</b>	<b>2 117 055</b>	<b>2 863 801</b>
Autres actifs courants		3 808 637	3 762 361
Moins:provisions		-77 964	-70 091
	<b>2.3</b>	<b>3 730 673</b>	<b>3 692 270</b>
Placements et autres actifs financiers			
Moins:provisions		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités		328 742	474 934
Moins:provisions			
	<b>2.4</b>	<b>328 742</b>	<b>474 934</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>11 171 700</b>	<b>13 008 929</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>140 978 679</b>	<b>145 012 700</b>

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2018**  
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>N 3</b>		
Capital social	3.1	53 400 000	53 400 000
Réserves		2 670 390	2 670 390
Autres capitaux propres	3.2	28 813 274	28 813 274
Résultats reportés		-6 742 653	-6 168 193
Total avant résultat		78 141 011	78 715 471
Résultat de l'exercice		-8 062 793	-574 460
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b>70 078 218</b>	<b>78 141 011</b>
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>	<b>N 4</b>		
Provisions pour risque et charges	4.1	2 593 159	1 000 000
Emprunts	4.2	11 510 457	14 034 309
Autres passifs non courants	4.3	6 368 675	3 135 183
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>20 472 291</b>	<b>18 169 492</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>	<b>N 5</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	20 711 473	23 671 562
Autres passifs courants	5.2	12 640 662	11 932 082
Autres passifs financiers	5.3	7 624 332	6 127 670
Concours bancaires	5.4	9 451 703	6 970 883
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>50 428 170</b>	<b>48 702 197</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>70 900 461</b>	<b>66 871 689</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>140 978 679</b>	<b>145 012 700</b>

**ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018**  
(Exprimé en dinars)

ETAT DE RESULTAT	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
Revenus	6.1	34 804 568	43 808 806
Autres produits d'exploitation	6.2	1 002 105	1 075 475
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>35 806 673</b>	<b>44 884 281</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>			
Achats de marchandises consommés	6.3	23 537 674	29 690 851
Achats d'approvisionnements consommés	6.4	2 091 490	2 087 545
Charges du personnel	6.5	8 161 570	7 596 833
Dotation aux amort <sup>o</sup> et provisions	6.6	2 715 684	179 838
Autres charges d'exploitation	6.7	3 705 430	4 528 488
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>40 211 848</b>	<b>44 083 555</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-4 405 175</b>	<b>800 726</b>
Charges financières nettes	6.8	2 213 678	1 937 016
Produits des placements	6.9	506 682	747 559
Autres gains ordinaires	6.10	44 121	479 343
Autres pertes ordinaires	6.11	1 912 195	562 354
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-7 980 245</b>	<b>-471 742</b>
Impôts sur les bénéfices	6.12	82 548	102 718
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>-8 062 793</b>	<b>-574 460</b>
Eléments extraordinaires			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-8 062 793</b>	<b>-574 460</b>
Effets des modifications comptables			
<b>RESULTAT AP.MOD.COMPTABLES</b>		<b>-8 062 793</b>	<b>-574 460</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2018**  
(Exprimé en dinars)

<b>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>NOTES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
Encaissements reçus des clients	N 7	40 535 703	52 281 659
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-39 305 841	-51 882 189
Encaissements reçus des autres tiers		77 797	60 800
Sommes versées aux autres tiers		-508 207	-601 921
Intérêts payés		-1 888 742	-1 527 031
Intérêts recus		7 514	13 853
Impôts et taxes payés		-241 073	-1 057 891
<b>FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>7.1</b>	<b>-1 322 849</b>	<b>-2 712 720</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissement /acquisit° d'immob°, corporelles et incorp		-326 929	-171 802
Encaissement /cession d'immob°, corporelles et incorp			776 000
Décaissement /acquisit° d'immob°, Financières		-649 063	-168 334
Encaissement /cession d'immob°, d'immob°, Financières		1 146 311	734 349
Produits de participations		505 809	447 446
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7.2</b>	<b>676 128</b>	<b>1 617 659</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FIN</b>			
Dividendes versés			
Encaissements provenant des emprunts		1 907 000	2 384 000
Remboursement d'emprunts		-3 631 565	-5 620 288
Placements et autres activités financières			
Remboursement des placements			341 000
Encaissement provenant des emprunts à court terme			
Remboursement d'emprunts à court terme			-70 639
<b>FLUX AFFECTES PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>7.3</b>	<b>-1 724 565</b>	<b>-2 965 927</b>
Incidences des variations des taux de change		-196	4 716
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-2 371 482</b>	<b>-4 056 272</b>
<b>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>-6 495 950</b>	<b>-2 439 678</b>
<b>TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>-8 867 432</b>	<b>-6 495 950</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## 1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « MEUBLATEX » a été constituée par acte sous seing privé en date du 13 Mai 1972, enregistrée à Sousse le 25 Mai 1972 volume 366 N° 298 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Sousse le 23 Juin 1972 sous le numéro 28 avec un capital initial de 70000 dinars sous la dénomination de « MES MEUBLES » et sous la forme de société anonyme.

Par des augmentations successives atteignant 49 930 000 DT, le capital a atteint 50 000 000 DT au 31 décembre 2014. En 2015, la société a procédé à une augmentation de capital par incorporation des réserves pour un montant de 3 400 000 DT par l'émission de 340 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DT et sur la base du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015. A la clôture de l'exercice 2015, le capital social a atteint 53 400 000 DT divisé en 5 340 000 actions de valeur nominale de 10 DT chacune.

La société a pour objet la commercialisation de meubles de tous genres : bois, métal, produits synthétiques. L'import-export, le courtage international, l'achat, la vente et la distribution aux stades de détails de tous les articles et produits d'ameublement, de menuiserie et d'ébénisterie à usage domestique même combinés et en alliages.

Son siège social est établi à la Route de Tunis, Hmada El Kébira– 4011 Hammam Sousse.

## 2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018, ont été élaborés en conformité avec les conventions comptables générales et professionnelles telles que prévues par la législation en vigueur.

Afin de favoriser l'utilité de l'information diffusée à travers les états financiers, il a été tenu compte des concepts fondamentaux tels que définis par le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Les caractéristiques qualitatives et notamment la pertinence et la fiabilité, qui constituent les qualités fondamentales sur lesquelles s'appuie le processus de décision, sont basées sur les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

### 2.1- PRESENTATION DES COMPTES

Les états financiers de la société « MEUBLATEX » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996).

L'état de résultat est établi par la société, selon le modèle autorisé. Toutefois, l'état des flux a été établi selon le modèle de référence.

### 2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable. Les méthodes comptables retenues par la société « MEUBLATEX » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes, se résument comme suit :

### 2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition en hors taxes déductibles, augmenté des frais directs.

Les amortissements ont été calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

DESIGNATION	TAUX	METHODE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33%	LINEAIRE
CONSTRUCTIONS	5%	LINEAIRE
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	15%	LINEAIRE
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	LINEAIRE
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	20%	LINEAIRE
AGENCEMENT, AMENAGEMENT ET INSTALLATION	10%	LINEAIRE

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure à 200 DT, sont amortis intégralement.

Il est à préciser que la société a procédé au cours de l'exercice 1997, à une réévaluation libre de ses immobilisations corporelles engendrant une plus-value globale de 14 268 791 DT.

Cette plus-value a été portée au crédit d'un compte de « réserve spéciale de réévaluation » en contre partie des comptes d'immobilisations corporelles de la façon suivante :

	En DT
ACTIF	VALEUR
TERRAIN	12 312 192
CONSTRUCTIONS	1 956 599
<b>TOTAL</b>	<b>14 268 791</b>

Cet ajustement constitue une dérogation à la convention comptable du coût historique prévue par le décret N°96-2459 du 30-12-1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et au paragraphe 40 de la norme comptable relative aux immobilisations corporelles.

Au 31/12/2017, le solde de la plus-value de réévaluation logée dans les capitaux propres, a atteint un solde de 14 073 819 DT se détaillant comme suit :

ACTIF	VALEUR
TERRAIN	12 117 220
CONSTRUCTIONS	1 956 599
<b>TOTAL</b>	<b>14 073 819</b>

### 2.2.2 IMMOBILISATIONS EN COURS

Le compte « Immobilisations en cours » a pour objet de faire apparaître la valeur des immobilisations non encore achevées à la fin de l'exercice ainsi que les avances et acomptes versés.

### 2.2.3- LE PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Les titres non cotés, ont été évalués, à la date de clôture, à leur valeur d'usage correspondante, qui est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique. De manière générale, il est nécessaire de rassembler le maximum d'informations en vue d'aboutir à une estimation correcte de titres de participations.

Les titres cotés, sont évalués au cours moyen boursier du mois de décembre.

Par mesure de prudence, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les dépréciations éventuelles sont provisionnées. Par dérogation à l'année 2015, la société n'a pas constaté la dotation aux provisions pour dépréciation des titres de participation en 2016 et 2017.

#### 2.2.4- LES VALEURS D'EXPLOITATION

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.
- Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition qui comporte les frais engagés par la société pour mettre ces stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.
- La valorisation des stocks est déterminée en utilisant la méthode autorisée de l'inventaire intermittent.

Contrairement à la NCT 04, les stocks sont évalués au dernier prix d'achat.

La société comptabilise une provision forfaitaire se limitant aux articles exposés sur la base d'un coefficient de dépréciation de 5% par année d'antériorité.

#### 2.2.5- LES CLIENTS ET LES COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont évaluées sur la base de leur valeur d'entrée en toutes taxes comprises. Les créances compromises, ont fait l'objet d'une provision estimée compte tenu des possibilités de recouvrement établies à la date de clôture.

La politique de provision adoptée par la société, se présente ainsi :

NATURE DE LA CREANCE	TAUX DE PROVISION
CREANCE DU GROUPE & SECTEUR PUBLIC	0%
AUTRES CREANCES	Ø
CHEQUES ET EFFETS IMPAYES	100%
CREANCE DONT UNE ACTION EN JUSTICE EST ENGAGEE	100%

Ø Les provisions sont déterminées en fonction de la classification des impayés et des taux de provisions alloués comme suit :

AGE DES IMPAYES	TAUX DE PROVISION
COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS	25%
COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS	50%
SUPERIEUR A 360 JOURS	100%

#### **2.2.6- LES DETTES EN MONNAIES ETRANGERES**

Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères, ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change dégagés, sont pris en compte dans la détermination du résultat net.

#### **2.2.7 -CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres de la société « MEUBLATEX SA » se composent du capital social souscrit et libéré en intégralité, des réserves et primes liées au capital ainsi que des résultats reportés et des modifications comptables.

#### **2.2.8- EMPRUNTS**

Les emprunts à moyen et long terme figurent parmi les passifs non courants. Les échéances à moins d'un an, sont reclassées parmi les autres passifs financiers. La société constate les charges d'emprunt courus et non encore échus.

#### **2.2.9-FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Cette rubrique se compose des créances des fournisseurs locaux d'exploitation et des immobilisations, des effets à payer tirés par les fournisseurs d'exploitation et des factures non parvenues relatives aux biens et services rendus à la société « MEUBLATEX SA ».

#### **2.2.10-REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES**

Les achats de biens et services sont comptabilisés en hors taxes, sur la base des factures reçues.

#### **2.2.11- LES REVENUS**

Les revenus sont comptabilisés au prix de ventes net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

#### **2.3- REGIME FISCAL**

La société « MEUBLATEX » est régie par les textes du droit commun. De ce fait, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%, conformément à l'article 18 de la Loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014 modifiant l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS.

#### **2.4- UNITE MONETAIRE**

Les états financiers de la société « MEUBLATEX » sont établis en dinar tunisien.

#### **2-5 FAIS SIGNIFICATIFS**

L'année 2017 n'a été marquée par aucun fait significatif particulier dont la divulgation est de nature à fournir une meilleure compréhension de l'évolution de la situation financière et des performances de la société.

#### **2-6 EVENEMENTS POSTERIEURS**

Aucun évènement postérieur significatif n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers.

## NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2018, cette rubrique totalise une valeur nette de 129 806 979 DT contre 132 003 771 DT au 31 décembre 2017. Elle se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	61 146	68 774	-7 628
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.2	36 681 616	38 222 655	-1 541 039
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1.3	93 064 217	93 712 342	-648 125
<b>TOTAL</b>		<b>129 806 979</b>	<b>132 003 771</b>	<b>-2 196 792</b>

### 1.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2018, les immobilisations incorporelles totalisent une valeur nette de 61 146 DT contre 68 774 DT au 31/12/2017. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VCN 2018
	31/12/2017	ACQUISIL ①	31/12/2018	31/12/2017	DOT <sup>o</sup> 2018	31/12/2018	
	CONCES. DE MQ. BREV. LI LOGICIEL	82 353	1 500	83 853	78 618	1 280	
FONDS COMMERCIAL	220 074	6 893	226 967	206 035	11 741	217 776	9 191
<b>TOTAL</b>	<b>362 427</b>	<b>8 393</b>	<b>370 820</b>	<b>293 653</b>	<b>16 021</b>	<b>309 674</b>	<b>61 146</b>

① Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT
	MONTANT
2 CARTES SYSTEM ALCATEL	6 893
LICENCE LIASSE FISCALE	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>8 393</b>

### 1.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles nettes d'amortissements totalisent un montant de 36 681 616 DT au 31 décembre 2018 contre 38 222 655 DT au 31 décembre 2017. Ces montants correspondent à la valeur d'acquisition des immobilisations après déduction des amortissements.

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 87 214 667 DT à la clôture de l'exercice. Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles, totalisent 50 533 051 DT au 31/12/2018.

Au 31 décembre 2018, les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT							
	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS & PROV			VCN AU 31/12/2018
	31/12/2017	ACQUIS. 2018	RECLASS.	TOTAL AU 31/12/2018	DEBUT 2017	DOTATION 2018	CUMUL AMORT & PROV	
TERRAIN ET AGENCEMENT	26 331 064	0	0	26 331 064	109 872	2 227	112 099	26 218 965
CONSTRUCTION	31 238 835	0	556 746	31 795 581	24 476 535	806 950	25 283 485	6 512 096
MATERIEL DE TRANSPORT	6 708 166	0	0	6 708 166	6 324 239	132 169	6 456 408	251 758
MATERIEL D'EXPLOITATION	273 852	7 208	0	281 060	253 780	8 995	262 775	18 285
L.G.A.	17 828 806	171 839	70 056	18 070 701	14 461 306	718 750	15 180 096	2 890 605
EQUIPEMENT BUREAU ET MATERIEL INF.	3 069 896	29 192	0	3 099 088	3 053 030	19 200	3 052 230	46 858
EN COURS A.A.I	70 056	0	-70 056	0	0	0	0	0
CONSTRUCTION EN COURS	1 348 130	0	-625 048	723 072	0	0	0	723 072
AVANCE ET ACOMPTE VERSE	185 959	19 976	0	205 935	173 337	12 621	185 958	19 977
<b>TOTAL</b>	<b>87 054 754</b>	<b>228 215</b>	<b>-48 302</b>	<b>87 214 667</b>	<b>48 832 099</b>	<b>1 700 952</b>	<b>50 833 051</b>	<b>36 681 616</b>

Les acquisitions de l'exercice s'analysent, par nature, comme suit :

DESIGNATION	En DT MONTANT
11 VISSEUSE A CHARGE GSR 1800 LI	4 276
VISSEUSE+SCIE+TELEMETRE+PERFOR	1 700
KIT MINTOP AVEC ACC	1 232
<b>MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>7 208</b>
PARQUET ET SEPARATION PX	76 787
AMENAGEMENT STAND CUISINE	17 610
AMENAGEMENT STAND CUISINE	17 554
MOQUETTE L4 00	13 018
PLINTHE NOIR ET ARTIC	6 469
L.G.A.A DES CONST. CO MARBRE	6 162
10 LUMINAIRE AL60x60 +49 SPOT	5 652
RIDEAU DOUBLE JEUX	4 282
GRANITE COULEUR +PLAINTE	3 630
GRANITE COULEUR PARADISO	2 930
PX PARTICULE BRUT 2.50X1.85X16	1 745
GRANITE JAUNE TOPEZ	1 732
CLIMATISEUR SPLIT 12000BTU CH/F	1 059
DIVERS ACQUISITIONS	13 209
<b>L.G.A. A</b>	<b>171 839</b>
8 ONDULEURS 3EME ETAGE	3 168
PC HP (3-7100 4G +IMP HP1020	2 028
IMPRIMANTE MATRICIELLE	1 842
2 PC HP 290G1MT SCE GENERAUX	1 758
FAX PRO BUREAU SELMA MBRI	1 113
PC HP 290G1MT (3-7100 4G 500G	1 076
PC HP MOJIRAD MORJENE	875
IMP.EPSON L-565 W.ZARDI	734
DIVERS ACQUISITIONS	6 168
<b>MATERIEL INFORMATIQUE</b>	<b>18 762</b>
CARTE CPU5-2 ALCATEL LUCENT	5 602
POSTE OPERATEUR ALCATEL	726
G S M HUAWEI Y 7	504
2FRIGO MIDEA 300 L	974
DIVERS ACQUISITIONS	2 624
<b>EQUIPEMENT DE BUREAUX</b>	<b>10 430</b>
AVANCE SUR ACQUISITION DE LOGICIEL ARABSOFT	19 976
<b>AVANCE ET ACC VERSES SUR COMMANDE</b>	<b>19 976</b>
<b>TOTAL</b>	<b>228 215</b>

⊖ Ce poste se détaille comme suit :

DESCRIPTION	En DT	
	SOLDE AU 01/01/2018	DATE
L.G.A.A EN COURS MX S	1 803	01/12/2002
L.G.A.A EN COURS SILJANA	9 270	01/12/2002
L.G.A.A EN COURS JEMMEL	3 636	01/12/2002
L.G.A.A EN COURS SFAX	22 018	01/12/2002
L.G.A.A EN COURS ZARZIS	7 200	01/12/2002
L.G.A.A EN COURS JERBA	10 425	01/12/2002
L.G.A.A EN COURS BEJA	6 178	01/12/2006
L.G.A.A EN COURS GABES	9 526	01/12/2002
<b>TOTAL</b>	<b>70 056</b>	

Ces valeurs ont été reclassées vers le compte « L.G.A.A ».

⊖ Ce poste se détaille comme suit :

DESCRIPTION	En DT				
	SOLDE AU 01/01/2018	RECLASS.	PERTE <sup>⊖</sup>	SOLDE AU 31/12/2018	DATE
PROJET LES BERGES DU LAC	68 302	0	-68 302	0	31/12/2010
CONSTRUCTION IMMEUBLE A EL MOUROUJ	57 614	-57 614	0	0	31/10/2011
CONSTRUCTION IMMEUBLE A SAKIET EZZIT	10 721	-10 721	0	0	31/10/2011
PROJET SAHLOUL 1 RDC+7	720 130	-150	0	719 980	31/08/2011
PROJET SAHLOUL 3	3 092	0	0	3 092	28/02/2013
CONSTRUCTION SALLE EXPO. RDC+3 SILJAN	159 945	-159 945	0	0	29/02/2012
PROJET EDDEHMEN	100 929	-100 929	0	0	31/08/2012
PROJET TOZEUR	16 267	-16 267	0	0	31/07/2012
PROJET KAIBOUDAN	211 120	-211 120	0	0	31/08/2012
<b>CONSTRUCTION EN COURS</b>	<b>1 348 120</b>	<b>-556 746</b>	<b>-68 302</b>	<b>723 072</b>	

⊖ L'apurement n'a pas été autorisé par le Conseil d'Administration.

⊖ Ce solde a été provisionné à hauteur de 185 858 DT.

Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, la société n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations au 31 décembre 2018. Cette situation ne nous a pas permis de nous assurer de la réalité, l'exhaustivité et l'existence du matériel d'exploitation, de transport, équipements de bureaux et matériels informatiques totalisant une valeur nette de 316 901 DT.

### 1.3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières totalisent 93 064 217 DT au 31 décembre 2018 contre 93 712 342 DT au 31 décembre 2017. La variation de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.3.1	85 190 786	85 190 786	0
CREANCES IMMOBILISEES	1.3.2	6 164 522	6 334 300	-169 778
PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DU GROUPE	1.3.3	1 050 000	2 116 033	-1 066 033
AUTRES CREANCES NON COURANTES	1.3.4	658 909	71 223	587 686
<b>TOTAL</b>		<b>93 064 217</b>	<b>93 712 342</b>	<b>-648 125</b>

### 1.3.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres s'élève en net, à 85 190 786 DT au 31 décembre 2018. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	NBRE DE TITRES 31/12/2018	VALEUR BRUTE 31/12/2018	PROVISION 2018	En DT
				VCN 31/12/2018
SIEM	708 867	15 514 542	0	15 514 542
SETT AFRICA	528 665	10 197 401	0	10 197 401
STTK HAMMAM BOURGUIBA	82 970	9 204 900	959 151	8 245 749
CAP MAHDIA	93 777	4 219 965	2 229 361	1 990 604
EL MOURADI PALACE	488 998	5 758 532	0	5 758 532
STM EL MOURADI	44 582	5 300 118	0	5 300 118
BAHAMAS EL MENZEH	528 222	3 094 008	1 557 650	1 536 358
EL MOURADI TOZEUR	311 500	4 050 646	2 659 313	1 391 333
SKANESBEACH	24 683	1 658 842	0	1 658 842
PALM MARINA	11 306	1 204 662	0	1 204 662
SEPT MOLKA	12 500	1 075 218	0	1 075 218
SEPS	1 000	10 000	10 000	0
<b>TOTAL GROUPE HOTELIER</b>	<b>2 637 070</b>	<b>61 288 834</b>	<b>7 415 475</b>	<b>53 873 359</b>
MEUBLATEX INDUSTRIES	1 060 992	14 750 194	0	14 750 194
PANOBOIS	87 500	1 784 549	0	1 784 549
TRADE AND RETAIL	0	11 050 000	0	11 050 000
CARRIERES ET BATIMENTS	0	90 000	0	90 000
GCI	0	20 000	0	20 000
STEMMOBILIERE MX	0	260 000	0	260 000
JEUNE AFRIQUE	0	75 000	0	75 000
LA VILA	220 000	2 200 000	1 180 636	1 019 364
BYS	300	3 000	0	3 000
AMEN BANK	186 423	2 265 320	0	2 265 320
<b>TOTAL</b>	<b>4 192 285</b>	<b>32 498 063</b>	<b>1 180 636</b>	<b>31 317 427</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>93 786 897</b>	<b>8 596 111</b>	<b>85 190 786</b>

① Ces sociétés ont été évaluées selon la valeur d'usage au 31/12/2018, déterminée sur la base d'une pondération entre la valeur réévaluée telle que dégagée dans les rapports d'expertises récents et la valeur mathématique déterminée sur la base des états financiers.

② Ces participations ont été évaluées sur la base de la valeur mathématique telle que dégagée des états financiers récents.

③ Cette valeur cotée, a été évaluée sur la base du cours moyen du mois de décembre 2018.

④ En l'absence d'informations récentes sur la situation financière de ces sociétés, nous n'avons pas pu nous prononcer sur l'évaluation de ces participations au 31/12/2018 totalisant 12 514 364 DT.

L'insuffisance de provision nette dégagée suite à la réévaluation des titres de participations totalisant 2 914 978 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOMBRE TITRES	En DT				
		VALEUR BRUTE 31/12/2018	VALEUR REEVALUEE	PROVISION	COMPLEMENT 2018	REPRISE 2018
SBIM	708 867	15 514 542	13 076 470	0	2 438 072	0
STTK HAMMAM BOURGUBA	82 970	9 204 900	7 628 790	959 151	616 959	0
CAP MAHDIA	93 777	4 219 965	2 993 243	2 229 361	0	-1 002 639
SIM EL MOURADI	44 582	5 300 118	5 227 471	0	72 647	0
BAHAMAS EL MENZEH	328 222	3 094 008	1 119 285	1 557 650	417 073	0
EL MOURADI TOZEUR	311 500	4 050 646	1 018 467	2 659 313	372 866	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 569 918</b>	<b>41 384 179</b>	<b>31 063 726</b>	<b>7 405 475</b>	<b>3 917 617</b>	<b>-1 002 639</b>

### 1.3.2- CREANCES IMMOBILISEES

Ce poste s'élevant à 6 164 522 DT au 31/12/2018, correspond à des créances immobilisées qui seront reconverties en titres de participation. Elles se détaillent, par titre, comme suit :

En DT	
SOCIETE	VALEUR
CARRIERE ET BATIMENT	2 000 000
IMMOB MIX	950 000
FRIGOLINE	1 210 000
PALM MARINA	780 222
SBIM	1 224 300
<b>TOTAL</b>	<b>6 164 522</b>

### 1.3.3- PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DE GROUPE

Les prêts accordés aux sociétés du groupe s'élevant à 1 050 000 DT au 31 décembre 2018, se détaillent comme suit :

En DT			
IDENTITE DE L'EMPRUNTEUR	MONTANT PRET 2017	REMBOURSEMENT 2018	MONTANT PRET 2018
CLINIQUE DE SOUSSE	200 000	0	200 000
CAP MAHDIA	147 000	-129 000	18 000
SBIM	194 533	-194 533	0
SOCIETE TOURISTIQUE EL MAHDIA	362 500	-349 000	13 500
BAHAMAS HOTEL EL MENZEH	267 500	-267 500	0
STTK	517 000	-25 000	492 000
CARRIERES ET BATIMENTS	2 000	-2 000	0
EL MOURADI TOZEUR	220 500	0	220 500
EL MOURADI PALACE	59 000	-59 000	0
VLT	46 000	-40 000	6 000
LA VILLA	100 000	0	100 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 116 033</b>	<b>-1 066 033</b>	<b>1 050 000</b>

① Ces soldes n'ont pas été confirmés.

### 1.3.4- AUTRES CREANCES NON COURANTES

Ce poste totalisant en net 658 909 DT au 31 décembre 2018 contre 71 223 DT à la clôture de l'exercice précédent, correspond à des cautions sur loyers et consignations. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION		En DT		
		BRUT	PROVISION	NET
CAUTION LOYER CHEBBA	●	76 496	0	76 496
CAUTION /AV TAXATION D'OFFICE 2009	●	567 452	0	567 452
CAUTION TRESORERIE GENERALE	●	63 223	-48 262	14 961
CAUTION ET CONSIGNATION GELEES		9 881	-9 881	0
<b>TOTAL</b>		<b>717 052</b>	<b>-58 143</b>	<b>658 909</b>

● Ce solde est couvert par une dette figurant au niveau de la rubrique « fournisseurs et comptes rattachés ».

● Ce solde correspond à la caution payée pour suspendre l'arrêté de la taxation d'office 2017.

● Ce solde correspond à une consignation au profit de la trésorerie générale payée au titre des affaires pour licenciement du personnel.

## NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 11 171 700 DT au 31 décembre 2018 contre 13 008 929 DT au 31 décembre 2017. Le tableau suivant récapitule l'évolution de ce poste :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
STOCKS	2.1	4 995 230	5 977 924	-982 694
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.2	2 117 055	2 863 801	-746 746
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	3 730 673	3 692 270	38 403
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	2.4	3 28 742	474 934	-146 192
<b>TOTAL</b>		<b>11 171 700</b>	<b>13 008 929</b>	<b>-1 837 229</b>

### 2.1- STOCKS

Cette rubrique totalise un solde net de 4 995 230DT au 31 décembre 2018 contre 5 977 924 DT au 31 décembre 2017. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION		En DT		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
STOCK DE MARCHANDISES	●	5 230 394	6 251 107	-1 020 713
STOCK DE PIECES DE RECHANGES		95 502	57 483	38 019
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>5 325 896</b>	<b>6 308 590</b>	<b>-982 694</b>
PROVISION STOCK DE MARCHANDISES		-330 666	-330 666	0
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>-330 666</b>	<b>-330 666</b>	<b>0</b>
<b>VALEUR NETTE DES STOCKS</b>		<b>4 995 230</b>	<b>5 977 924</b>	<b>-982 694</b>

Conformément à l'article 201 du code des sociétés commerciales, relatif à l'établissement des états financiers, la société a procédé à l'inventaire physique de ses stocks à la clôture de l'exercice 2018.

La valorisation s'est basée sur le dernier prix d'achat, ce qui est contraire aux dispositions de la norme NCT4.

● La société ne dispose pas d'une politique de provisionnement de stocks de marchandises et consommables figurant au niveau du dépôt central. La valeur du stock du dépôt central s'élève à 1 029 363 DT. Des livraisons non facturées pour une valeur globale de 411 111 DT, persistent encore parmi les stocks de marchandises.

## 2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2018, la rubrique « clients et comptes rattachés » totalise un montant net de provisions de 2 117 055 DT contre 2 863 801 DT au 31 décembre 2017, soit une diminution de 746 746 DT. Le détail comparé de cette rubrique, se présente comme suit :

				En DT
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 31.12.2017	VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES	2.2.1	4 277 141	4 407 390	-130 249
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR	2.2.2	761 516	1 364 756	-603 240
CLIENTS EFFETS IMPAYES	2.2.2	421 240	465 144	-43 904
CLIENTS CHEQUES IMPAYES	2.2.2	1 362 490	1 331 842	30 648
CLIENTS CONTENTIEUX EFFETS IMPAYES	2.2.2	413 322	413 322	0
CLIENTS CONTENTIEUX CHEQUES IMPAYES	2.2.2	82 741	82 741	0
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>7 318 450</b>	<b>8 065 195</b>	<b>-746 745</b>
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	2.2.1	-2 921 602	-3 038 322	116 720
PROVISIONS/EFFETS IMPAYES ET CONTENTIEUX	2.2.2	-834 362	-780 312	-54 050
PROVISIONS/CHEQUES IMPAYES ET CONTENTIEUX	2.2.2	-1 445 231	-1 382 560	-62 671
<b>TOTAL PROVISION</b>		<b>-5 201 395</b>	<b>-5 201 394</b>	<b>-1</b>
<b>TOTAL NET</b>		<b>2 117 055</b>	<b>2 863 801</b>	<b>-746 746</b>

### 2.2.1 -CLIENTS ORDINAIRES :

Ce poste qui s'élève à 4 277 141 DT en brut, se détaille comme suit :

			En DT
DESIGNATION		SOLDE 31.12.2018	PROVISION
CLIENTS VENTES DE BIENS ET SERVICES	⊙	4 519 891	2 896 141
CLIENTS A TERME TASESIT-RAFAHA-TESHIL		-6 621	0
CLIENTS TROP PERCU		-261 390	0
CLIENTS VENTES A L'EXPORTATION		25 461	25 461
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>4 277 141</b>	<b>2 921 602</b>

⊙Ce poste se détaille comme suit :

				En DT
DESIGNATION		SOLDE 31.12.2018	PROVISION	
ETABLISSEMENTS PRIVES	2.2.1.1	3 138 970	2 736 313	
ETABLISSEMENTS PUBLIQUES	2.2.1.2	1 570 023	0	
SOCIETES DU GROUPE	2.2.1.3	297 476	159 828	
CLIENT CREDITEUR	2.2.1.4	-176 585	0	
ECART BALANCE TIERS	2.2.1.5	-309 993	0	
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>4 519 891</b>	<b>2 896 141</b>	

Nous avons demandé la confirmation de 60 clients hors groupe. Uniquement 42 ont été envoyés. 7 réponses nous ont été parvenues dont 2 présentent les écarts suivants :

				En DT
DESIGNATION		SOLDE COTE	SOLDE CONF	ECART
LEONI		148 352	- 129 548	18 804
OFFICE DE DEVELOPPEMENT DU SUD		28 484	- 23 313	5 171

Ces écarts non justifiés, ont été provisionnés.

3.2.1.1 ETABLISSEMENTS PRIVES :

Ce poste, se détaille comme suit :

CLIENT	En DT	
	BRUT	PROVISION
MAISON YASMINE HAMMANET	772 118	772 118
MAISON LA BAIE DES ANGES	648 272	648 272
MAISON SIDI BOUSAID	392 822	392 822
LEONI	148 352	23 389
S P T P	88 913	88 913
CLIENTS BTS	87 956	24 575
S N R	76 100	76 100
S.T.T.G	61 061	61 061
GOLDEN TULIP	54 302	54 302
ST IMMOBILIERE LES HIRONDELLES	44 938	44 938
MME LEILA BEN ALI	36 651	36 651
SOMATRA-GET	36 572	0
S N D P	33 142	33 142
BANQUE DE L'HABITAT	24 472	24 472
AMBASSADE DU GABON	22 696	11 348
VILLA GOLDEN TULIP	20 074	20 074
U T A P	19 924	17 947
DR ABDELAZIZ ATTWALIRI	19 040	19 040
SEE SAPCOM JEUNE AFRIQUE	16 398	16 398
MR ALI MABROUK	15 905	15 905
MME HAYET BEN ALI	15 062	15 062
REGIE DES SONDAGES HYDRAULIQUE	12 935	6 408
S E R E P T	12 410	0
TUNISAIR	478 855	333 576
<b>TOTAL</b>	<b>5 138 970</b>	<b>2 736 313</b>

3.2.1.2 ETABLISSEMENTS PUBLIQUES

Ce poste se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	SOLDE
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	205 520
MINISTERE DES FINANCES	148 168
S N C F T	63 429
MINISTER.D EQUIPEMENT& HABITAT	59 632
C.R.D.A	55 430
S.O.N.E.D.E	38 378
MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALE	33 375
CONSEIL REGIONAL DE KAIROUAN	29 420
OFFICE DE DEVELOPPEMENT DU SUD	28 484
CONSEIL REGIONA.GOUVER.SILIANA	27 734
CONSEIL REG.GOUVERN.LE KEF	26 878
INSTITUT DES REGIONS ARIDES	26 397
CONSEIL.REG.GOUVERNORAT.MAHDIA	26 205
MINISTERE DE LA JUSTICE	24 264
COMMUNE DE M'SAKEN	23 272
GOUVERNORAT DE SFAX	21 716
CONSIEL REG.GOUVERN.TATAOUINE	19 173
R C D	18 517
MUNICIPALITE HAMMAM LIF	17 743
HOPITAL MOHAMED TAHER MAAMOURI	16 332
MINISTERE DE LA DEFENSE NATION	15 297
GOUVERNORAT DE NABEUL	14 930
MINISTERE.LA JEUNES. & DU SPORT	14 719
COMMUNE DE HAMMAM SOUSSE	13 756
UNIVERSITE DE MONASTIR	12 980
OFF.NAT.DE LA FAMILLE ET.POPUL	12 022
MINISTERE DE L'EDUCATION	11 983
GOUVERNORAT DU KEF	11 366
CONSEIL REGION.GOUVER.ZAGHOUAN	10 970
CONSEIL REG DE GOUVER.MONASTIR	10 849
INSTITUT DE DEFENSE NATIONALE	10 848
C N S S	10 678
MUNICIPALITE DE ZAGHOUAN	10 649
DIVERS CREANCES PUBLIQUES	498 909
<b>TOTAL</b>	<b>1 570 023</b>

### 2.2.1.3 SOCIETES DU GROUPE

Les créances sur les sociétés du groupe se détaillent, comme suit :

DESIGNATION	BRUT	En DT
		PROVISION
STE CLINIQUE DE SOUSSE	10 022	6 682
HOTEL EL MOURADI	87 472	57 387
HOTEL EL MOURADI PALACE	11 372	629
HOTEL ELMOURADI BEACH HAMMAMET	8 570	413
HOTEL EL MOURADI JERBA MENZEL	4 772	0
HOTEL EL MOURADI CLUB KANTAOUI	49 696	32 879
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	900	600
HOTEL EL MOURADI MAHDIA	8 801	5 867
HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	5 699	3 709
HOTEL MOURADI HAMMAM BOURGUIBA	9 403	5 909
HOTEL ELMOURADI MENZAH HAMMAME	8 905	5 937
HOTEL EL MOURADI CAP MAHDIA	12 367	2 758
HOTEL EL MOURADI AFRICA	6 206	3 937
EL MOURADI SKANES BEACH HOTEL	625	416
STE CARRIERES & BATIMENTS	24 883	12 813
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE	8 941	1 951
STE ELMOURADI POUR LE COMMERCE	11 845	7 897
MEUBLATEX INDUSTRIES	193	129
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	7 107	4 325
HOTEL ELMOURADI DOUZ	1 098	732
ECCOLE TOURISTIQUE EL MOURADI	11 444	0
STE FRIGO-LINE SARL	3 239	2 159
STE SEA WAYS	61	40
SUNSHINE HOLIDAY GROUP	3 855	2 569
<b>TOTAL</b>	<b>297 476</b>	<b>159 828</b>

❶ Ces soldes n'ont pas été confirmés.

❷ La confirmation reçue a dégagé les écarts suivants :

DESIGNATION	SOLDE CPTÉ	SOLDE CONFIRMÉ	En DT
			ECART
HOTEL EL MOURADI	87 472	-86 650	822
HOTEL EL MOURADI PALACE	11 372	-10 428	944
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	900	0	900
HOTEL MOURADI HAMMAM BOURGUIBA	9 403	-8 863	540
EL MOURADI SKANES BEACH HOTEL	625	-385	240
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE	8 941	-7 957	984

❸ Ces soldes ont été confirmés au 31/12/2018.

#### 2.2.1.4 CLIENT CREDITEUR

Ce solde aurait dû être présenté parmi les autres passifs courants.

#### 2.2.1.5 ECART BALANCE TIERS

Un écart entre la balance tiers comptable et l'état de suivi extra comptable pour un montant de 309 993 DT, reste non justifié.

#### 2.2.2 -CLIENTS EFFETS A RECEVOIR & CLIENTS IMPAYES & CONTENTIEUX:

Cette rubrique totalisant 3 041 309DT au 31/12/2018, se présente comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	SOLDE COMPTABLE	INVENTAIRE PHYSIQUE	ECART
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR	761 516	458 081	303 435
CLIENTS EFFETS ET CHEQUES IMPAYES	1 783 730	1 589 057	194 673
CLIENTS CONTENTIEUX CHEQUES ET EFFETS	496 063	0	496 063
<b>TOTAL</b>	<b>3 041 309</b>	<b>2 047 138</b>	<b>994 171</b>

Cet écart n'a pas été justifié.

❶ Les impayés totalisant 1 783 730 DT, sont totalement provisionnés. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE	En DT
CLIENTS EFFETS IMPAYES		421 241
CLIENTS CHEQUES IMPAYES		1 362 489
<b>TOTAL</b>		<b>1 783 730</b>

Nous avons procédé à la circularisation de 4 avocats. Toutefois, nous n'avons reçu aucune réponse.

### 2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 3 730 673 DT au 31 décembre 2018, contre 3 692 270 DT, au 31 décembre 2017. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2018	31/12/2017
FOURNISSEURS AVANCES	2.3.1	82 677	53 460
PERSONNEL AVANCES ET PRETS	2.3.2	294 580	215 142
ETAT, IMPOTS	2.3.3	330 595	391 441
SOCIETES DU GROUPE	2.3.4	2 047 010	1 152 179
ASSOCIES, OPERATIONS SUR LE CAPITAL		11 926	11 926
PRODUITS A RECEVOIR	2.3.5	899 186	1 197 741
DEBITEURS DIVERS		32 149	32 149
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2.3.6	90 514	708 323
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>3 808 637</b>	<b>3 762 361</b>
PROVISION FOURNISSEURS AVANCES	2.3.1	-39 920	-32 047
PROVISION PERSONNEL AVANCES ET PRETS	2.3.2	-26 118	-26 118
PROVISION SUR ASSOCIES OPERATIONS SUR LE CAPITAL		-11 926	-11 926
<b>TOTAL PROVISION</b>		<b>-77 964</b>	<b>-70 091</b>
<b>TOTAL NET</b>		<b>3 730 673</b>	<b>3 692 270</b>

#### 2.3.1-FOURNISSEURS AVANCES

Au 31 décembre 2018, ce poste s'élevant en brut à 82 677 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	BRUT	PROVISION	NET
MAITRE RIDHA CHEDI Y ABRES	32 391	2 000	30 391
DIVERS SOLDES GELES	17 488	17 488	0
MAITRE NABIL OUESLATI	10 000	0	10 000
STE EMFOO DE CLIMATISATION	7 873	7 873	0
MAITRE TOUHEMI ELMADDOURI	7 000	7 000	0
ACTI	5 059	5 059	0
TUNISIE AUTOROUTE	1 000	0	1 000
DAR ERRATEL AAM	500	500	0
DIVERS	1 366	0	1 366
<b>TOTAL</b>	<b>82 677</b>	<b>39 920</b>	<b>42 757</b>

### 2.3.2-PERSONNEL, AVANCES ET PRETS

Au 31 décembre 2018, ce poste s'élevant en brut à 294 580DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	BRUT	PROVISION	NET
PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	131 280	0	131 280
PRETS STE	156 182	23 287	132 895
PRETS MOUTONS	2 490	2490	0
PRETS BANCAIRES	4 287	0	4 287
DIVERS PRETS ET AVANCES	341	341	0
<b>TOTAL</b>	<b>294 580</b>	<b>26 118</b>	<b>268 462</b>

### 2.3.3-ETAT, IMPOTS ET TAXES

Au 31 décembre 2018, ce poste s'élevant à 350 595 DT, contre 391 441 DT en 2017, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2018	31/12/2017
IMPOTS DIFFERES	339 662	341 576
TVA D'EXPLOITATION 19%	236	0
CREDIT DE TVA A REPORTEUR	0	49 681
RETENUE 50 %	0	184
RETENUE 1,5 %	10 697	0
<b>TOTAL</b>	<b>350 595</b>	<b>391 441</b>

⊙ Ce solde est conforme au report figurant sur la déclaration de l'IS 2018.

### 2.3.4-SOCIETES DU GROUPE

Au 31 décembre 2018, ce poste s'élevant à 2 047 010 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION		En DT
		SOLDE AU 31/12/2018
ALARM SECURITY SYSTEMS	●	15 971
REPAT	●	3 167
CAP MEHDIA	●	36 817
BUANMERIE CENTRALE	●	40 967
CAR & BATHMENTS	●	122 037
FRIGOLINE	●	108 583
Q.C.I	●	14 953
LE FOYER	●	34 695
MOURADI DOUZ	●	22 224
MOURADI HAMMAMET	●	2 755
MOURADI MAHDIA	●	69 392
MOURADI TOZELUR	●	33 151
S.M.C	●	69 195
SELIMA	●	13 204
SEPS	●	538
SKANES	●	21 507
SOCIETE LA VILLA	●	1 076 658
STE VLT	●	17 461
STIK	●	84 934
TISSAGE	●	17 877
TRADE	●	160
CRÉANCES /INTERETS CLI BCHEFAA	●	79 743
HERGLA BATEAUX	●	10 248
S&A WAYES	●	103 891
SUNSHINE	●	470
EFFETS TISSAGE	●	46 412
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 047 010</b>

❶ Ces soldes n'ont pas été confirmés.

❷ La confirmation de ces soldes a dégagé des écarts se détaillant comme suit :

TIERS	En DT		
	SOLDE COTE	SOLDE CONFIRME	ECART
FRIGOLINE	108 583	-108 548	35
MOURADI DOUZ	22 224	-7 259	14 965
MOURADI HAMMAMET	2 755	-978	1 777
MOURADI MAHDIA	69 392	-69 179	213
MOURADI TOZELUR	33 151	-24 787	8 364
SELIMA	13 204	-6 636	6 568
SKANES	21 507	-5 670	15 837
STE VLT	17 461	-17 561	-100
STIK	84 934	-90 261	-5 327

### 2.3.5- PRODUITS A RECEVOIR :

Au 31 décembre 2018, les produits à recevoir se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
		SOLDE
DIVIDENDES MELIBLATEX INDUSTRIES 2009 & 2010	●	576 589
DIVIDENDES 2006-2009 PANDBOIS	●	322 110
INTERET CC GROUPE		198
PRODUIT PLACEMENT		289
<b>TOTAL</b>		<b>899 186</b>

● Ces soldes gelés, remontent à des exercices antérieurs. Ils ont été confirmés par les sociétés distributrices de dividendes. Nous n'avons pas obtenu le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant décidé cette distribution. Par conséquent et en vertu des termes de l'article 288 du code des sociétés commerciales, l'action en paiement des dividendes se prescrit après 5 ans à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale précitée.

#### 2.3.6- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce solde totalisant 90 514 DT au 31/12/2018, s'analyse ainsi:

DESIGNATION	En DT	
		SOLDE
LOYERS POINTS DE VENTE 2018		55 418
STEG		2 327
COMM D'AVAL BTL TUNIS		7 516
INT/PRET TISSAGE		21 722
COMAR		1 537
TOPNET		1 685
DIVERS		309
<b>TOTAL</b>		<b>90 514</b>

#### 2.4- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 328 742 DT au 31 décembre 2018 contre 474 934 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se composent des comptes suivants :

DESIGNATION		EN DT	
		31/12/2018	31/12/2017
CHEQUES A ENCAISSER	●	53 306	31 908
EFFET A L'ENCAISSEMENT & A L'ESCOMPTE	●	6 886	72 195
STUSID BANK	●	58 244	0
BANQUE DE SOLIDARITE BTS	●	23 894	9 883
AMEN BANK ARIANA	●	26 691	45 242
AMEN BANK DEVISE EUR		0	27 407
AMEN BANK EL MANAR		0	7 664
AMEN BANK TUNIS	●	5 349	3 132
STB KANTAQUI	●	13 044	0
BIAT KANTAQUI	●	28 029	0
ETTIARI BANK TAKSIT	●	22 990	25 071
U.J.B H-SOUSSE	●	13 601	6 154
BTL SAHLOUL	●	306	408
CAISSE EN DINARS	●	76 237	245 705
CAISSE SUCCURSALE		165	165
<b>TOTAL</b>		<b>328 742</b>	<b>474 934</b>

● Le solde comptable des chèques en caisse est valablement rapproché avec l'inventaire physique au 31/12/2018.

② Ces valeurs sont dénouées en 2019.

③ Les états de rapprochements de ces comptes bancaires comportent plusieurs suspens comptables non dénoués. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE C/PTE	En DT	
		ENCAISSEMENTS GELES NON COMPTABILISES	DECAISSEMENTS GELES NON COMPTABILISES
AMEN BANK ARIANA	26 691	453	0
AMEN BANK TUNIS	5 349	360	0
BIAT KANTAOUI	28 029	0	15 258
U.L.I.H-SOUSSE	13 601	449	0
ETILARI BANK TAKSIT	22 990	0	22 187
<b>TOTAL</b>	<b>96 660</b>	<b>1 262</b>	<b>37 445</b>

④ Les soldes comptables des comptes bancaires sont valablement rapprochés avec les relevés bancaires au 31 décembre 2018.

⑤ L'état de rapprochement de ce compte montre un blocage au profit de la CNSS débité par la banque et non encore dénoué depuis le 28/02/2018.

⑥ L'arrêté de la caisse au 31/12/2018, ne se base pas sur des inventaires dûment réalisés et approuvés dans chaque point de vente, mais sur un calcul théorique en faisant différence entre les recettes et les dépenses courus à cette date. En absence d'un inventaire physique, nous ne pouvons pas par conséquent, nous prononcer sur l'existence de ces valeurs totalisant un solde comptable de 76 237 DT à la clôture de l'exercice 2018.

### NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres avant affectation de la société « MEUBLATEX SA » s'élevant à 70 078 218 DT, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
CAPITAL SOCIAL	53 400 000	53 400 000	0
RESERVE LEGALE	2 594 238	2 594 238	0
RESERVE STATUTAIRE	76 152	76 152	0
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERE	14 969 853	14 969 853	0
RESERVE DE REEVALUATION	13 843 421	13 843 421	0
RESULTATS REPORTEES	-6 742 653	-6 168 193	-574 460
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT</b>	<b>78 141 011</b>	<b>78 715 471</b>	<b>-574 460</b>
RESULTATS DE L'EXERCICE	-8 062 793	-574 460	-7 488 333
<b>TOTAL CAPITAUX APRES RESULTAT</b>	<b>70 078 218</b>	<b>78 141 011</b>	<b>-8 062 793</b>

Au 31/12/2018, la structure du capital se présente comme suit :

En DT

ACTIONNAIRE	NOMBRE D'ACTIONS	VALEUR NOMINALE	MONTANT EN DT	% DE DETENTION
MR NEJI MHIRI	1 927 930	10	19 279 300	36,10%
HERITIERS MAHBOUBA MHIRI	1 405	10	14 050	0,03%
MR SAMI MHIRI	1 001 302	10	10 013 020	18,75%
MME SALMA MHIRI	1 001 302	10	10 013 020	18,75%
MR ADEL MHIRI	1	10	10	0,00002%
MR MOURAD MHIRI	1 001 302	10	10 013 020	18,75%
STTK HAMMAM DOURGUBBA SA	192 240	10	1 922 400	3,60%
TESSAGE MEUBLATEX SA	918	10	9 180	0,02%
STM SA	213 600	10	2 136 000	4%
<b>TOTAL</b>	<b>5 340 000</b>		<b>53 400 000</b>	<b>100%</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie en date du 23 juin 2018, a décidé l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2017 pour 574 460 DT en résultats reportés.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit:

En DT

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RESERVES POUR REINVESTIS.	RESERVE DE REVAL.	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2017	53 400 000	2 594 238	76 152	14 969 833	13 843 421	-6 168 152	-574 460	78 141 011
APPORTS RESULTAT 2017	0	0	0	0	0	-574 460	574 460	0
VARIATION 2018	0	0	0	0	0	0	-8 062 793	-8 062 793
<b>SOLDE AU 31/12/2018</b>	<b>53 400 000</b>	<b>2 594 238</b>	<b>76 152</b>	<b>14 969 833</b>	<b>13 843 421</b>	<b>-6 742 653</b>	<b>-8 062 793</b>	<b>70 078 218</b>

La société ne détient pas un registre des actionnaires au sens de l'article 315 du code des sociétés commerciales.

La société n'a pas respecté les dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières des décrets susvisés et de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et de l'administration des comptes en valeurs mobilières.

#### NOTE 4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants totalisant 20 472 291 DT au 31 décembre 2018 contre 18 169 492 DT au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2018	31/12/2017
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4.1	2 593 159	1 000 000
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4.2	11 510 457	14 034 309
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	4.3	6 368 675	3 135 183
<b>TOTAL</b>		<b>20 472 291</b>	<b>18 169 492</b>

#### 4.1-PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce solde qui s'élève à 2 593 159 DT au 31/12/2018, correspond à des provisions pour risques et charges divers.

#### 4.2- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Les emprunts, totalisant 11 510 457 DT au 31 décembre 2018 contre 14 034 309 DT au 31 décembre 2017, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2018	31/12/2017
EMPRUNT OBLIGATAIRE	4.2.1	7 200 000	9 000 000
EMPRUNT BANCAIRE	4.2.2	2 042 306	3 536 109
EMPRUNT NON ASSORTI DE SURETE	4.2.3	2 206 259	1 413 601
EMPRUNT LEASING		61 892	84 599
<b>TOTAL</b>		<b>11 510 457</b>	<b>14 034 309</b>

##### 4.2.1-EMPRUNT OBLIGATAIRE

La société a émis en juin 2016, un emprunt obligataire pour un montant 9 000 000 DT divisé en 90 000 obligations pour 100 DT chacune. Cet emprunt est remboursable par annuité constante sur une période de 7 ans dont 2 années de franchise pour un taux d'intérêt de 7.85%.

##### 4.2.2-EMPRUNT BANCAIRE

Les emprunts bancaires à long et moyen termes totalisant 2 042 306 DT, se détaillent comme suit :

EMPRUNT	En DT			
	SOLDE PLUS D'UN AN 2017	NOUVEL EMPRUNT	RECLASSEMENT ECHEANCE -1 AN	SOLDE PLUS D'UN AN 2018
ATB 1 400	372 892	0	372 892	0
BTE 3 000 000	125 000	0	125 000	0
STB 1 800 000	0	0	0	0
BT 2 500 000	1 054 217	0	361 446	692 771
BNA 350 000	0	0	0	0
ATB 300	0	300 000	142 465	157 535
BNA 784000	784 000	0	392 000	392 000
BIAT 1600000	1 200 000	0	400 000	800 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 536 109</b>	<b>300 000</b>	<b>1 793 803</b>	<b>2 042 306</b>

##### 4.2.3-EMPRUNT NON ASSORTI DE SURETES

Ce solde correspond aux emprunts des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

EMPRUNT	En DT	
	SOLDE 2018	SOLDE 2017
MEUBLATEX INDUSTRIES	0	1 166 680
SITT AFRICA	195 000	195 000
PANOBOIS	11 641	51 921
STM HAMMAMET	279 000	0
SEPT HOTEL EL MOURADI GAMMARTH	1 720 618	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 206 259</b>	<b>1 413 601</b>

### 4.3- AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Ce poste correspond aux échéances à plus d'un des engagements conclus avec l'administration fiscale et la CNSS. Il se détaille comme suit :

		En DT
EMPRUNT		SOLDE
ENGAGEMENT FISCAL AKOUDA		3 150 445
ENGAGEMENT FISCAL DGE-LAC		2 884 385
ENGAGEMENT CNSS		333 845
<b>TOTAL</b>		<b>6 368 675</b>

### NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 50 428 170 DT au 31 décembre 2018 contre 48 702 197 DT à la clôture de l'exercice 2017, se détaille ainsi :

					En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5.1	20 711 473	23 671 562	-2 960 089	
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	12 640 662	11 932 082	708 580	
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3	7 624 332	6 127 670	1 496 662	
CONCOURS BANCAIRES	5.4	9 451 703	6 970 883	2 480 820	
<b>TOTAL</b>		<b>50 428 170</b>	<b>48 702 197</b>	<b>1 725 973</b>	

### 5.1- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2018, le solde de cette rubrique s'élevant à 20 711 473 DT, se détaille ainsi :

				En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2018	31/12/2017	
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	5.1.1	11 667 474	17 757 953	
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION -EFFET A PAYER	5.1.2	8 131 271	4 830 380	
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	5.1.3	240 245	504 673	
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS EFFETS A PAYER		147 076	134 950	
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES		525 407	443 606	
<b>TOTAL</b>		<b>20 711 473</b>	<b>23 671 562</b>	

#### 5.1.1 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Le compte « Fournisseurs d'exploitation » se détaille comme suit :

			En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2018	
FOURNISSEURS GROUPE	5.1.1.1	10 360 948	
FOURNISSEURS HORS GROUPE	5.1.1.2	1 306 526	
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>11 667 474</b>	

#### 5.1.1.1 FOURNISSEURS GROUPE

Ce poste totalisant 10 360 948 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION		En DT
		MONTANT
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	①	8 974 383
STE TISSAGE MEUBLATEX	①	1 033 111
S.E.P.T EL MOURADI GAMMARTH	②	129 968
SIHM HOTEL.ELMOURADI CLUB KANTAOUI	②	66 961
STE EL MOURADI DE COMMERCE	③	63 648
HOTEL EL MOURADI PALM MARINA	①	18 388
SOCIETE LA VILLA	③	17 985
SIHM HOTEL DJERBA MENZEL	②	13 501
ALARM SECURITY SYSTEM	③	10 303
SIHM HOTEL EL MOURADI	①	9 573
HOTEL EL MOURADI PALACE	①	5 837
STM HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	②	4 893
HOTEL EL MOURADI EL MENZAH HAMMAMET	③	4 280
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE VLT	②	3 362
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	①	1 541
STE D'INVESTISSEMENT HOTELIERS EL MOURAD	①	1 486
STTK HOTEL HAMMAM BOURGUIBA	①	981
S.I.T.T HOTEL AFRICA	③	299
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	③	237
SIHM HOTEL SELIMA CLUB	①	120
STE D'INVESTISSEMENT HOTELIER EL MOURADI	①	91
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>10 360 948</b>

① Ces soldes ont été confirmés au 31 décembre 2018.

② La confirmation des soldes des sociétés de groupe a dégagé les écarts suivants :

DESIGNATION	SOLDE CPTÉ	En DT	
		SOLDE CONFIRME	ECART
S.E.P.T EL MOURADI GAMMARTH	129 968	143 806	-13 838
SIHM HOTEL.ELMOURADI CLUB KANTAOUI	66 961	66 934	27
SIHM HOTEL DJERBA MENZEL	14 987	15 878	-891
STM HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	4 893	5 025	-132
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE VLT	3 362	4 565	-1 203

③ Ces soldes n'ont pas été confirmés.

#### 5.1.1.2 FOURNISSEURS HORS GROUPE :

Le solde fournisseurs hors groupe se détaille comme suit :

	En DT
LIBELLEE	SOLDE
COMAR HADJ HASSINE	392 894
NESSMA BROADCAST	94 400
STE S.T.E.G	62 368
TUNISIE TELECOM	50 522
SOGEFOIRES	48 220
STE SOMMIERS A LATTE	44 688
INNOTECH CONSULTING	42 871
SOCIETE TASHEEL	41 312
SELECT HARDWARE	33 952
SOCIETE KACEM ET FILS	33 676
FOIRE INTERNATIONAL DE SOUSSE	28 739
CLIFTON ENTERPRISES WOLDWIDE	25 351
STE JOMAA PNEUS	18 518
C I R E B	17 411
DELTA IMPRESSION	16 390
DIVERS FOURNISSEURS	355 214
<b>TOTAL</b>	<b>1 306 526</b>

Nous avons procédé à la confirmation de 47 fournisseurs hors groupe. Uniquement une réponse nous a été parvenue n'ayant pas révélé d'écart significatif.

#### 5.1.2 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION-EFFET A PAYER

Ce poste totalisant 8 131 271 DT qui se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	SOLDE
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	4 258 712
STE TISSAGE MEUBLATEX	3 451 980
MED MEDIA	140 000
SOCIETE KACEM ET FILS	88 024
STE DES FOIRES INTERNATIONALES DE TUNIS	38 020
ETS DOUDECHE	22 804
STE JOMAA PNEUS	15 828
DAR ANWAR	12 300
STE PANOBOIS	12 025
ETS JEGHAM FRERES	10 081
DELTA IMPRESSION	9 981
HORIZONS ASCENSEURS	7 492
CTFEXPO	7 413
IRIS CONFECTION	6 447
DIVERS FRS EFFETS A PAYER	50 164
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 131 271</b>

#### 5.1.3 FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION

Les fournisseurs d'immobilisations, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2018
FOURNISSEURS GROUPE	5.1.3.1	61 850
FOURNISSEURS HORS GROUPE	5.1.3.2	178 395
<b>TOTAL</b>		<b>240 245</b>

### 5.1.3.1 FOURNISSEURS GROUPE

Ce solde se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT SOLDE
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	43 998
S.E.P.T EL MOURADI GAMMARTH	9 472
STE EL MOURADI DE COMMERCE	8 380
<b>TOTAL</b>	<b>61 850</b>

● Ce solde a été confirmé.

### 5.1.3.2 FOURNISSEURS HORS GROUPE

Ce solde se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT SOLDE
STE MARBERIE BENNOUR	35 964
STE GENERAL TRAVAUX DU SAHEL	30 650
STE CHAABANE ET CIE	29 457
STE AHMED HALLOUL	10 822
LE PARTENAIRE INFORMATIQUE LPI	9 966
STAFF ET DECOR (HABIB ELHICRI)	7 379
STE INDUSTRIELLE MARBRIERES	7 374
ENTREPRISE LOTFI GANDOUZ	5 537
STE DURAVIT TUNISIA	5 302
TECHNO MEDIA	5 094
DIVERS FRS IMMOB	30 850
<b>TOTAL</b>	<b>178 395</b>

## 5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevant à 12 640 662 DT au 31 décembre 2018, regroupent les postes suivants :

DESIGNATION	NOTES	SOLDE 31.12.2018	SOLDE 31.12.2017
CLIENTS-AVANCES SUR COMMANDES	5.2.1	3 928 775	4 595 696
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	5.2.2	1 184 768	716 287
ETAT-IMPOTS ET TAXES	5.2.3	971 752	2 556 132
ARRANGEMENT- DETTES FISCALES A MOINS D'UN AN	5.2.4	1 098 588	906 000
COMPTES COURANTS SOCIETES DU GROUPE	5.2.5	1 979 054	124 962
COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES	5.2.6	1 407 297	1 350 738
CNSS	5.2.7	1 983 999	1 654 000
CREDITEURS DIVERS		58 661	1 647
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		27 768	26 620
<b>TOTAL</b>		<b>12 640 662</b>	<b>11 932 082</b>

### 5.2.1-CLIENTS-AVANCES SUR COMMANDES

Ce solde s'élevant à 3 928 775 DT au 31/12/2018, correspond aux avances sur commandes clients. Toutefois, il comporte des avances gelées non dénouées pour un montant de 1 195 101 DT.

### 5.2.2-PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES

Ce poste totalisant 1 184 768 DT, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	MONTANT
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	1 005 172
PROVISION POUR CONGES PAYES	176 520
DIVERS PASSIFS	3 076
<b>TOTAL</b>	<b>1 184 768</b>

❶ Ce compte comporte des soldes gelés pour un montant global de 100 619 DT.

### 5.2.3- ETAT, IMPOTS ET TAXES

Ce poste totalisant 971 752 DT, se détaille comme suit :

		En DT	
DESIGNATION		SOLDE 31.12.2018	SOLDE 31.12.2017
RS/SALAIRE	❶	266 876	404 113
RS/TIERS	❶	256 374	869 455
TFP	❶	59 309	31 505
FOPROLOS	❶	19 932	38 842
TVA A PAYER	❶	330 944	1 131 816
TCL	❶	13 896	60 851
DROIT DE TIMBRE	❶	2 453	9 946
CONTRIBUTION CONJONCTURELLE	❶	15 789	0
CHARGES FISCALES CONGES PAYES		6 179	9 604
<b>TOTAL</b>		<b>971 752</b>	<b>2 556 132</b>

❶ Ces soldes sont valablement rapprochés avec ceux figurant sur la déclaration du mois de décembre 2018.

### 5.2.4- ARRANGEMENT- DETTES FISCALES A MOINS D'UN AN

Ce poste totalisant 1 098 588 DT au 31 décembre 2018, représente la dette de moins d'un an des engagements fiscaux signés en mars 2019.

### 5.2.5-COMPTES COURANTS SOCIETES DU GROUPE

Ce poste totalisant 1 979 054 DT au 31 décembre 2018, se détaille comme suit :

		En DT	
DESIGNATION		MONTANT	
CR/ INT S.I.H ELMOURADI	❶	89 569	
CR/ INT MOURADI GAMMARTH	❶	9 843	
CR/ INT DJERBA MENZEL	❷	721 265	
CR/ INT MOURADI MENZEH	❶	82 086	
CREANCES/INTERETS MX INDUSTRIES	❶	721 612	
CR/ INT MOURADI.PALACE	❶	248 573	
CR/ INT PALMARINA	❶	11 638	
CR/ INT PANOB	❶	41 812	
CR/ INT AFRICA	❷	41 172	
CR/ INT CLUB KANT	❷	11 484	
<b>TOTAL</b>		<b>1 979 054</b>	

① Ces soldes ont été confirmés.

② La vérification des confirmations auprès des sociétés de groupe a révélé les écarts suivants :

DESIGNATION	SOLDE CPTÉ	SOLDE CONFIRME	En DT
			ECART
CR/ INT DJERBA MENZEL	-721 265	680 367	-40 898
CR/ INT CLUB KANT.	-11 484	4 293	-7 191
CR/ INT AFRICA	-41 172	45 172	4 000

### 5.2.6-COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES

Ce poste totalisant 1 407 297 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2018
ASSOCIES COMPTE COURANT MOURAD MHIRI	367 682
ASSOCIES COMPTE COURANT SAMI MHIRI	348 406
ASSOCIES COMPTE COURANT SELMA MHIRI	313 887
ASSOCIES COMPTE COURANT STE TOUR EL MOURADI	140 000
ASSOCIES COMPTE COURANT STTK H. BOURGUIBA	126 000
ASSOCIES COMPTE COURANT NEJI MHIRI	110 586
ASSOCIES COMPTE COURANT HERITIERS FEUE MAHBOUBA MHIRI	129
ASSOCIES COMPTE COURANT STE TISSAGES MEUBLATEX	607
<b>TOTAL</b>	<b>1 407 297</b>

### 5.2.7-CNSS

Ce poste totalisant 1 983 999 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT
	MONTANT
COTISATION CNSS 2 <sup>EME</sup> TRIMESTRE 2017	10 566
COTISATION CNSS 1 <sup>EME</sup> TRIMESTRE 2018	233 239
COTISATION CNSS 2 <sup>EME</sup> TRIMESTRE 2018	385 750
COTISATION CNSS 3 <sup>EME</sup> TRIMESTRE 2018	402 407
COTISATION CNSS 4 <sup>EME</sup> TRIMESTRE 2018	655 711
ECHEANCE A MOINS D'UN AN ENGAGEMENT CNSS	267 076
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	29 250
<b>TOTAL</b>	<b>1 983 999</b>

### 5.3- AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant 7 624 332 DT au 31 décembre 2018 contre 6 127 670 DT au 31 décembre 2017, se ventile comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2018	31/12/2017
ECHEANCES A MOINS D'UN AN SUR EMPRUNTS	5.3.1	4 783 191	3 394 030
EMPRUNTS ECHUS ET IMPAYES	5.3.1	1 719 370	1 722 940
INTERETS COURUS	5.3.2	1 121 771	1 010 700
<b>TOTAL</b>		<b>7 624 332</b>	<b>6 127 670</b>

#### 5.3.1-ECHEANCES A MOINS D'UN ANS ET EMPRUNTS ECHUS ET IMPAYES

Au 31/12/2018, la situation des emprunts à moins d'un an, se présente comme suit :

EMPRUNT	En DT				
	SOLDE 2017	RECLASSEMENT 2018	REGLEMENT 2018	IMPAYES 2018	SOLDE 2018
ATB 1 400 000	472 069	372 892	349 231	122 838	372 892
BTE 3 000 000	500 000	125 000	319 045	180 955	125 000
STB 1 800 000	225 000	0	225 000	0	0
BT 2 500 000	361 446	361 446	331 325	30 121	361 446
ATB 300	0	142 465	0	0	142 465
BNA 350 000	58 334	0	0	58 334	0
BNA 784 000	0	392 000	0	0	392 000
BTL 200	0	0	0	0	0
BIAT 1 600 000	400 000	400 000	300 000	100 000	400 000
ATTIJARI	0	0	0	0	0
AB 900 000	0	0	0	0	0
EO 9 000 000	0	1 800 000	0	0	1 800 000
EMPRUNT LEASING	20 453	22 707	20 453	0	22 707
QNB CREDIT RELAIS 2 500	190 064		190 064	0	0
<b>TOTAL EMPRUNT BANCAIRE</b>	<b>2 227 366</b>	<b>3 616 510</b>	<b>1 735 118</b>	<b>492 248</b>	<b>3 616 510</b>
MEUBLATEX INDUSTRIES 8 600	1 166 664	1 166 680	874 997	291 667	1 166 680
<b>TOTAL EMPRUNT GROUPE</b>	<b>1 166 664</b>	<b>1 166 680</b>	<b>874 997</b>	<b>291 667</b>	<b>1 166 680</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 394 030</b>	<b>4 783 190</b>	<b>2 610 115</b>	<b>783 915</b>	<b>4 783 190</b>

Au 31/12/2018, les impayés se présentent comme suit :

EMPRUNT	En DT
	SOLDE 2018
ATB 1 400	124 801
BIAT 1 600 000	100 000
BTL 200	89 361
BTE 3 000	843 595
BT 2 500	30 120
BNA 350	58 333
BTK 1 000	80 332
MX INDUSTRIE	291 666
CNSS	101 162
<b>TOTAL</b>	<b>1 719 370</b>

### 5.3.2-INTERETS COURUS

Au 31/12/2018, ce poste qui s'élevant à 1 121 771 DT, se ventile comme suit :

DESIGNATION	En DT
	SOLDE 31/12/2018
AGIOS BANCAIRES	80 756
INTERET DE RETARD BANCAIRES	83 758
INTERET DE RETARD CNSS	75 000
INTERET ECHU IMPAYE	118 077
INTERET NON ECHU	375 684
COMMISSION EO	382 226
INTERET INTER GROUPE	6 270
<b>TOTAL</b>	<b>1 121 771</b>

#### 5.4- CONCOURS BANCAIRES

Cette rubrique totalisant 9 451 703 DT au 31 décembre 2018 contre 6 970 883 DT au 31 décembre 2017, se ventile comme suit :

DESIGNATION		En DT	
		31/12/2018	31/12/2017
BANQUE DE TUNISIE	①	777 701	975 802
U.B.C.IKHEZAMA	②	4 919	4 919
AMEN BANK SOUSSE	③	1 153 124	690 482
B.I.A.T KALAA SGHIRA	④	61 517	61 517
B.I.A.T SOUSSE	⑤	1 121 631	827 918
AMEN BANK EL MANAR	⑥	1 689	0
ATTIJARI BANK	⑦	343 914	380 805
B.N.A H.SOUSSE	⑧	2 901 081	1 135 104
BANQUE DE L'HABITAT	⑨	50 214	69 279
U.B.C.I KHEZAMA-2		0	334
A.T.B SOUSSE	⑩	303 381	584 507
S.T.B AKOUDA	⑪	920 788	144 575
BANQUE TUNISO – KOWEITIENNE	⑫	265 832	236 587
BQE DE TUNISIE ET DES EMIRATS	⑬	526	9 748
TUNSIAN QUATRI BANK SOUSSE (QNB)	⑭	759 604	33 365
STUSID BANK		0	13 995
C.C.P.	⑮	6 375	11 322
BIAT KANTAOUI		0	1 680 847
STB KANTAOUI		0	22 552
BANQUE TINISIEN LIBYEN (TUNIS)	⑯	779 407	87 225
<b>TOTAL</b>		<b>9 451 703</b>	<b>6 970 883</b>

① Les états de rapprochement de ces comptes bancaires comportent plusieurs suspens comptables et bancaires non dénoués. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018	En DT			
		ENCAISSEMENTS GELES NON COMPTABILISES	DECAISSEMENTS GELES NON COMPTABILISES	DECAISSEMENTS NON DENOUES PAR LA BANQUE	ENCAISSEMENTS NON DENOUES PAR LA BANQUE
BANQUE DE TUNISIE	777 701	22 654	0	0	0
AMEN BANK SOUSSE	1 153 124	115 775	205	712	170
B.I.A.T SOUSSE	1 121 631	17 432	180	1 139	1 677
AMEN BANK EL MANAR	1 689	4 671	0	0	0
ATTIJARI BANK	343 914	42 960	0	0	298
B.N.A H.SOUSSE	2 901 081	1 539		30 535	0
BANQUE DE L'HABITAT	50 214	7 700	0	0	0
A.T.B SOUSSE	303 381	3 806	0	0	0
S.T.BAKOUDA	920 788	5 419	13 099	32	0
BANQUE TUNISO – KOWEITIENNE	265 832	372	0	0	0
TUNSIAN QUATRI BANK SOUSS (QNB)	759 604	20 243	0	0	0
C.C.P.	6 375	24 314	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>8 605 334</b>	<b>266 885</b>	<b>13 484</b>	<b>32 418</b>	<b>2 145</b>

② Ces comptes ont été clôturés en 2013. Ces soldes auraient dû être constatés en gain.

③ Les soldes comptables de ces comptes sont conformes aux relevés bancaires, au 31/12/2018.

## NOTE -6- ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat de l'exercice 2018 s'est soldé par un résultat déficitaire, après modification comptable de 8 062 793 DT. Il comprend, notamment, les produits et charges suivants :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
REVENUS	6.1	34 804 568	43 808 806	-9 004 238
AUTRE PRODUIT D'EXPLOITATION	6.2	1 002 105	1 075 475	-73 370
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>35 806 673</b>	<b>44 884 281</b>	<b>-9 077 608</b>
ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES	6.3	23 537 674	29 690 851	-6 153 177
ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES	6.4	2 091 490	2 087 545	3 945
CHARGES DU PERSONNEL	6.5	8 161 570	7 596 833	564 737
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.6	2 715 684	179 838	2535846
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.7	3 705 430	4 528 488	-823 058
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>-4 405 175</b>	<b>800 726</b>	<b>-5 205 901</b>
CHARGES FINANCIERES NETTES	6.8	2 213 678	1 937 016	276 662
PRODUITS DES PLACEMENTS	6.9	506 682	747 559	-240 877
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.1	44 121	479 343	-435 222
AUTRES PERTES ORDINAIRES	6.11	1 912 195	562 354	1 349 841
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-7 980 245</b>	<b>-471 742</b>	<b>-7 508 503</b>
IMPOTS SUR LES BENEFICES	6.12	82 548	102 718	-20 170
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>-8 062 793</b>	<b>-574 460</b>	<b>-7 488 333</b>
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES NETS D'IMPOT		0	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-8 062 793</b>	<b>-574 460</b>	<b>-7 488 333</b>
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES		0	0	0
<b>RESULTAT NET APRES MODIFICATION COMPTABLE</b>		<b>-8 062 793</b>	<b>-574 460</b>	<b>-7 488 333</b>

### 6.1- REVENUS

Les revenus réalisés, ont atteint 34 804 568 DT au 31/12/2018 contre 43 808 806 DT au 31/12/2017, soit une diminution de 9 004 238 DT. Ils se ventilent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION	En DT
				VARIATION EN %
VENTES MARCHANDISES 18%	34 049 308	43 093 907	-9 044 599	-21%
VENTES DE MARCHANDISES A L'EXPORT	0	413 200	-413 200	-100%
VENTES DE MARCHANDISES SUSPENS TVA	757 674	306 522	451 152	147%
R. R & RISTOURNES ACCORDES	-2 414	-4 823	2 409	-50%
<b>TOTAL</b>	<b>34 804 568</b>	<b>43 808 806</b>	<b>-9 004 238</b>	<b>-21%</b>

### 6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation s'élevant à 1 002 105 DT au 31/12/2018 contre 1 075 475 DT au 31/12/2017, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	En DT
			VARIATION
REVENUS DES IMMEUBLES	826 215	823 306	2 909
INTERETS SUR VENTE A CREDIT	175 890	252 169	-76 279
<b>TOTAL</b>	<b>1 002 105</b>	<b>1 075 475</b>	<b>-73 370</b>

① Ce solde se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2018	31/12/2017
LOYER IMMEUBLE LA VILLA	715 254	715 254
LOYER IMMEUBLE MEUBLATEX INDUSTRIES	47 518	47 518
LOYER ORANGE	28 663	27 298
LOYER TELECOM	34 780	33 236
<b>TOTAL</b>	<b>826 215</b>	<b>823 306</b>

### 6.3- ACHAT DE MARCHANDISES, CONSOMMES

Au 31/12/2018, les achats de marchandises, consommés s'élèvent à 23 537 674 DT contre 29 690 851 DT soit une diminution de 6 153 178 DT. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT			
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION	VAR EN %
ACHATS LOCAUX DE MARCHANDISES	22 516 960	28 263 304	-5 746 344	-20%
VARIATIONS STOCK DE MARCHANDISES	1 020 714	1 427 547	-406 833	-28%
<b>TOTAL</b>	<b>23 537 674</b>	<b>29 690 851</b>	<b>-6 153 177</b>	<b>-21%</b>

Le taux de marge brute est stable. Il est égal à 32%.

### 6.4- ACHAT D'APPROVISIONNEMENTS, CONSOMMES

Au 31/12/2018, les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 2 091 490 DT contre 2 087 545 DT. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
ACHAT FOURNITURES CONSOMMABLES LOCAUX	47 009	50 920	-3 911
ACHAT CONSOMMABLES PIECES DE RECHANGE LOCAUX	361 119	354 441	6 678
ACHAT CONSOMMABLES CARBURANT	962 300	884 248	78 052
ACHAT FOURNITURES DE BUREAUX ET INFORMATIQUE	83 214	72 519	10 695
ACHAT TENUE DE TRAVAIL	12 743	29 626	-16 883
ACHAT ARTICLES DE DECORATION	108 807	135 428	-26 621
ACHAT EMBALLAGES	0	28 517	-28 517
ELECTRICITE	486 652	470 194	16 458
EAU	14 444	13 026	1 418
ACHAT HUILE ET GRAISSE	-4 070	45 091	-49 161
DIVERS	19 272	3 535	15 737
<b>TOTAL</b>	<b>2 091 490</b>	<b>2 087 545</b>	<b>3 945</b>

### 6.5- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel totalisant 8 161 570 DT au 31 décembre 2018 contre 7 596 833 DT au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2018	31/12/2017
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES	6 406 316	5 867 169
INDEMNITES REPRESENTATIVES DE FRAIS MIT	32 717	34 944
CHARGES CONNEXES AUX SALAIRES	666 926	610 053
CHARGES SOCIALES LEGALES	1 216 167	1 084 115
AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	140	552
TRANSFERT DE CHARGES	-160 696	0
<b>TOTAL</b>	<b>8 161 570</b>	<b>7 596 833</b>

## 6.6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Au 31/12/2018, les dotations aux amortissements et aux provisions totalisant 2 715 684 DT contre 2 829 937 DT au 31/12/2017, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2018	31/12/2017
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 021	17 186
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 688 330	1 984 006
<b>TOTAL DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>1 704 351</b>	<b>2 001 192</b>
REPRISE SUR PROVISION STOCK	0	-30 989
REPRISE SUR PROVISION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	-2 650 099
PROVISION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 621	0
PROVISION POUR PROVISION IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	173 336
PROVISION DEPRECIATION AUTRES DEBITEURS	7 873	66 883
PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	0	455 103
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	990 839	0
PROVISION DEPRECIATION POUR DEPRECIATION STOCK EN COURS	0	164 412
<b>TOTAL DOTATION NETTE AUX PROVISIONS</b>	<b>1 011 333</b>	<b>828 745</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 715 684</b>	<b>2 829 937</b>

## 6.7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élevant à 3 705 430 DT au 31/12/2018 contre 4 528 488 DT au 31/12/2017, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
LOCATIONS	989 434	870 309	119 125
ENTRETIENS ET REPARATIONS	157 505	290 277	-132 772
PRIMES D'ASSURANCE	229 731	208 005	21 726
FORMATION PROFESSIONNELLE	16 743	7 291	9 452
DOCUMENTATIONS	1 994	1 839	155
DIVERS SERVICES EXTERIEURS	7 503	9 972	-2 469
PERSONNEL EXTERIEUR <sup>①</sup>	118 906	833 912	-715 006
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE ET HONORAIRES	261 680	225 642	36 038
PUBLICITE, PUBLICATION	451 348	545 993	-94 645
TRANSPORT SUR ACHAT, VENTE	37 207	46 300	-9 093
VOYAGE ET DEPLACEMENT	350 469	376 597	-26 128
MISSION RECEPTION	79 912	129 079	-49 167
DONS	14 038	3 150	10 888
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	203 551	174 054	29 497
FRAIS ET COMMISSIONS	454 902	486 161	-31 259
TFP ET FOPROLOS	209 440	191 749	17 691
TCL	85 869	105 409	-19 540
DROIT D'ENREGISTREMENT	1 791	10 075	-8 284
DIVERS TAXE VEHICULE	90 661	103 937	-13 276
TRANSFERT DE CHARGE	-57254	-91 263	34 009
<b>TOTAL</b>	<b>3 705 430</b>	<b>4 528 488</b>	<b>-823 058</b>

① La variation au niveau de ce compte est due à une note de débit constatée en 2017 de la société « MEUBLATEX INDUSTRIES » de prestation de service personnel.

## 6.8- CHARGES FINANCIERES NETTES

Au 31 décembre 2018, cette rubrique totalisant 2 213 678 DT contre 1 937 016 DT au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2018	31/12/2017
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 366 448	1 316 399
INTERETS COMPTE COURANT	466 974	371 020
INTERETS SUR ESCOMPTE	129 099	155 704
INTERETS DE RETARD / EMPRUNT	133 868	77 698
INTERETS DE RETARD / EFFET FR	103 292	11 162
ESCOMPTE ACCORDES	2 836	4 216
PERTE DE CHANGE NON REALISEE	198	0
INTERETS DE RETARD / EFFET CLT	10 963	817
<b>TOTAL</b>	<b>2 213 678</b>	<b>1 937 016</b>

## 6.9- PRODUITS DES PLACEMENTS

Au 31 décembre 2018, cette rubrique totalisant 506 682 DT contre 747 559 DT au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS DES PARTICIPATIONS	505 809	447 446
INTERETS DE COMPTE COURANT	873	1 131
PRODUITS DES PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DU GROUPE		219 818
INTERETS DE COMPTE COURANT ASSOCIES		74 459
REVENUS DES VALEURS MOBILIERES		4 705
<b>TOTAL</b>	<b>506 682</b>	<b>747 559</b>

① Il s'agit des dividendes des produits de la participation au capital de « AMEN BANK ».

## 6.10- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2018, cette rubrique totalisant 44 121 DT contre 479 343 DT au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2018	31/12/2017
PLUS-VALUE SUR CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	467 609
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	44 121	7 018
GAIN DE CHANGE	0	4 716
<b>TOTAL</b>	<b>44 121</b>	<b>479 343</b>

① Ce solde s'élevant à un montant de 39 763 DT, correspond principalement à l'amnistie au titre des pénalités de retards prévues par la loi de finances 2016.

## 6.11- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31 décembre 2018, cette rubrique totalisant 1 912 195 DT contre 562 354 DT au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018	En DT
		31/12/2017
AMENDES FISCALES	510 346	167 569
PENALITES FISCALES	84 737	9 730
PENALITES SOCIALES	25 056	75 031
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	76 337	0
AMENDE CHEQUES IMPAYES ①	1 209 289	309 882
DIVERS	6 430	142
<b>TOTAL</b>	<b>1 912 195</b>	<b>562 354</b>

① La société n'a pas comptabilisé les amendes de retard non décaissées au titre des chèques impayés au 31.12.2018 et ce, pour un solde global de 912 982 DT.

## 6.12- IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les bénéficiaires s'élève à 82 548DT au 31/12/2018. Ce montant est calculé après imputation des déductions et des réintégrations.

## NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2018, la trésorerie nette dégagée par la société a atteint -8 867 432 DT contre -6 495 950 DT au 31 décembre 2017, soit une variation négative de 2 371 482 DT, ainsi ventilée :

DESIGNATION	NOTE	En DT
		31/12/2018
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION	7.1	-1 322 849
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	7.2	676 128
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	7.3	-1 724 565
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE		-196
<b>TOTAL</b>		<b>-2 371 482</b>

## 7.1- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION

Ces flux dégagant un solde de -1 322 849 DT au 31 décembre 2018, se détaillent comme suit :

DESIGNATION		En DT
		31/12/2018
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS		40 535 703
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	①	-39 305 841
ENCAISSEMENTS REÇUS DES AUTRES TIERS		77 797
SOMMES VERSEES AUX AUTRES TIERS		-508 207
INTERETS PAYES	②	-1 888 742
INTERETS REÇUS		7 514
IMPOTS ET TAXES PAYES		-241 073
<b>TOTAL</b>		<b>-1 322 849</b>

① Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT
	VALEUR
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL	5 115 334
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	34 190 507
<b>TOTAL</b>	<b>39 305 841</b>

② Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT
	VALEUR
<b>INTERETS / EMPRUNTS</b>	<b>1 153 507</b>
EMPRUNT OBLIGATAIRE	706 500
B N A	1 728
BTE	101 705
STB AKOUDA	19 513
B I A T	100 106
BANQUE DE TUNISIE	120 683
ATB	63 620
QNB	39 652
<b>AUTRES INTERETS</b>	<b>735 235</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 888 742</b>

### 7.2- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux dégagant un solde de 676 128 DT au 31 décembre 2018, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2018
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMO. CORP. ET INCORP.	-326 929
DECAISSEMENTS/ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-649 063
ENCAISSEMENT /PRESTATIONS ACCORDEES AUX SOCIETES DU GROUPE	1 146 311
PRODUITS DES PARTICIPATIONS	505 809
<b>TOTAL</b>	<b>676 128</b>

### 7.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux dégagant un solde de -1 724 565DT au 31 décembre 2018, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2018
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	1 907 000
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	-3 631 565
<b>TOTAL</b>	<b>-1 724 565</b>

① Ce solde se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT
	VALEUR
ATB	300 000
EMPRUNT GROUPE	1 607 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 907 000</b>

### NOTE -8- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nous n'avons pas reçu une note sur les engagements hors bilan. Toutefois, selon les informations disponibles ? la situation des engagements se présente comme suit :

#### 8.1- ENGAGEMENTS DONNES

Au 31/12/2018, la situation des engagements donnés par la société « MEUBLATEX SA », se présente comme suit :

En DT

BANQUE	EMPRUNTEUR	MONTANT DE CREDIT	NATURE DU CREDIT	GARANTIES CONSTITUEES
BNA	PANOBOIS	3 000 000	Emprunt obligataire	Caution de la société MEUBLATEX
		1 205 000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
	TISSAGE MEUBLATEX	700 000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
	MEUBLATEX	1 000 000	Emprunt obligataire (*)	-Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTJ.B, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTJ.B, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun
		2 000 000	CMT(*)	-Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 Tunis - Nantissement sur FC point de vente Ain Zaghouan
	MEUBLATEX INDUSTRIES	2 064 000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
		1 000 000	Emprunt obligataire	Caution solidaire de MEUBLATEX
	FRIGOLINE	1 900 000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
EL MOURADI POUR LE COMMERCE	1 800 000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX	
CARRIERES ET BATIMENTS	69 000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX	
BIAT	DECOR SOL MOQUETTE (TISSAGE MX)	1 200 000	CMT	- Caution réelle hypothécaire de MEUBLATEX en rang utile et en pari passu avec la B.S sur le T.F 6067 Sousse.
	PANOBOIS	530 000	CG	- Caution solidaire de MEUBLATEX
		63 000	CG	- Caution solidaire de MEUBLATEX
	PANOBOIS	1 000 000	Crédit de conso	- Caution solidaire de MEUBLATEX
	MEUBLATEX	450 000	CG	- Hypothèque de rang utile TF 20570 Ben Arous
		2 000 000	Emprunt obligataire(*)	-Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTJ.B, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTJ.B, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun
	2 000 000	CMT(*)	- Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 TUNIS Nantissement sur FC point de vente de Ain Zaghouan	
ATTIJARI BANK	MEUBLATEX	2 000 000	Emprunt obligataire(*)	-Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE,BNA , BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Médenine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun.

	DECOR SOL MOQUETTE (TISSAGE MEUBLATEX)	1 200 000 400 000	CMT C G	-Caution réelle hypothécaire de MEUBLATEX. -Caution Solidaire de Mr Neji MHIRI
BANQUE DE TUNISIE	MEUBLATEX	3 000 000	CMT(*)	- Hypothèque en 2 <sup>ème</sup> rang sur T.F n° 97731 dénommée "RIADH ARIANA 5" situé à l'ARIANA
	MEUBLATEX	675 000	CG	- Hypothèque en rang utile sur TF 38917 Ariana
	MEUBLATEX	2 500 000	Crédit participatif	-Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang sur TF 34563 Sousse. - Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang sur TF 81589 Sousse
	MEUBLATEX IND.	3 000 000	Emprunt obligataire	-Caution Solidaire de la société MEUBLATEX -Caution solidaire de la société "MEUBLATEX " en rang utile sur TF N°11397 Sousse.
		8 450 000	Crédit de conso	-Nantissement de 15 564 actions appartenant à la société MEUBLATEX dans le capital de l'AMEN BANK
		1 245 000	C.G	- Caution solidaire de la Société MEUBLATEX
		2 000 000	C.G	-Nantissement de 339 562 actions appartenant à la société MEUBLATEX dans le capital de l'amen bank
	10 000 000	CMT	-Nantissement de 33 957 actions appartenant à la société MEUBLATEX dans le capital de l'amen bank	
PANOBOIS	600 000	C.C.T	- Caution solidaire de la société MEUBLATEX	
	1 400 000	C.CONSOLE	-Caution solidaire et hypothécaire de MEUBLATEX en 1 <sup>er</sup> rang sur TF N°8374 Sousse et 10154 Sousse. -Caution solidaire de la société MEUBLATEX	
B.N.P (PANOBOIS)	468 265	Prêt pour financement de programme de mise à niveau	- Caution solidaire de MEUBLATEX	
BANQUE DE L'HABITAT	MEUBLATEX	950 000	CMT(*)	-Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang sur les parts indivises du TF 103058 Sousse
		1 500 000	Emprunt obligataire(*)	-Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari Bank, la BTE, BNA, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari B, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun.
		450 000	CG	- Hypothèque sur TF 58991Tunis - Hypothèque sur TF 38917Ariana
		1 137 233	Crédit de Consolidation(*)	- Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec BTL sur TF 58991 Tunis. - Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang sur TF 38917 Ariana. - Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang su TF 321473 Bizerte. - Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang sur TF 103058 Sousse.
	SITT AFRICA	3 500 000	CG	- Caution solidaire de MEUBLATEX
AMEN BANK	MEUBLATEX	3 000 000	CMT(*)	- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991

ATB		900 000	CMT	- Nantissement de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel point de vente Ain Zaghouan - Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991		
		2 700 000	CG	- Nantissement de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu sur le fonds de commerce point de vente Ain Zaghouan - Hypothèque immobilière en rang utile sur : TF 63891 Sousse et TF 78331 Sousse		
		675 000	CG	- Hypothèque immobilière de 1 <sup>er</sup> rang sur TF 25 Kairouan - Hypothèque immobilière de 1 <sup>er</sup> rang sur Parcelle n°27 dénommée ARDH EL AJRA		
		4 000 000	Emprunt Obligataire	- Hypothèque immobilière de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu sur TF 1132 Jendouba et 20570 Ben Arous - Hypothèque immobilière de 2eme rang et en pari passu sur TF 2434 Bizerte et 1189 Le Kef -Nantissement de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel points de vente Bizerte, Le Kef et Hammam Lif - Nantissement en rang utile et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel point de vente Jendouba et la Société MEUBLATEX -Nantissement sur le fonds de commerce et le matériel point de vente Msaken -Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la STB sur le TF 2060 MAHDIA -Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la STB sur le TF 119266 TUNIS -Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la STB sur le TF 44866 TUNIS -Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la STB sur le TF 70 MEDENINE -Nantissement de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la STB sur les FC RUE DE MARSEILLE, MEDENINE et MAHDIA		
	LA VILLA			800 000	CG	-Caution hypothécaire de MEUBLATEX en 1 <sup>er</sup> rang sur TF N°78331 Sousse et 73891 Sousse. -Nantissement fonds de commerce du point de vente de meuble sis à MSAKEN.
	MEUBLATEX INDUSTRIES			1 940 000	CG	-Caution solidaire de MEUBLATEX
				700 000	CG	-Caution solidaire de MEUBLATEX
	PANOBOIS			480 000	CG	-Caution solidaire de MEUBLATEX
				690 000	CG	-Caution solidaire de MEUBLATEX
		1 500 000	Emprunt obligataire(*)	Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang objet du TF 6969 MONASTIR -Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang objet du TF 28395 MONASTIR -Hypothèque en rang utile TF 58991 TUNIS -Nantissement de 1 <sup>er</sup> rang sur les deux FC MONASTIR et JERBA MIDOUN		

CNE

20

		1 600 000	CMT(*)	<p>Hypothèque en rang utile TF 58991 TUNIS</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang TF 6969 MONASTIR</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang TF 28395 MEDNINE</p> <p>- Hypothèque immobilière en rang utile sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991</p> <p>- Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang objet du TF 6969 MONASTIR</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang objet du TF 28395 Medenine</p>
STB	MEUBLATEX	150 000	CG	<p>-Nantissement FC du point de vente de meuble sis au Kram.</p> <p>- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991</p>
		2 400 000	CMT	<p>- Nantissement en rang utile et en pari passu sur sur FC point de vente Ain Zaghouan</p> <p>- Caution solidaire de MEUBLATEX INDUSTRIES</p> <p>Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et l'AMEN BANK sur le TF 2060 MAHDIA</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la l'AMEN BANK sur le TF 119266 TUNIS</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et l'AMEN BANK sur le TF 44866 TUNIS</p>
		1 500 000	Emprunt Obligataire(*)	<p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et l'AMEN BANK sur le TF 70 MEDENINE</p> <p>-Nantissement de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et l'AMEN BANK sur les FC RUE DE MARSEILLE, MEDENINE et MAHDIA</p> <p>Hypothèque immobilière en rang utile sur le TF 58991 TUNIS</p>
BTL		1 500 000	Emprunt obligataire(*)	<p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, BNA, Attijari Bank et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir</p> <p>-Nantissement sur fonds de commerce en 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, Attijari Bank et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun</p>
	MEUBLATEX INDUSTRIES	1 000 000	Escompte commercial	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
		200 000	Découvert mobilisé	-Hypothèque immobilière en rang utile sur TF 6051 Sousse.
		250 000	CCT(*)	-Hypothèque immobilière de 1 <sup>er</sup> rang sur le TF 6051 SOUSSE

	MEUBLATEX	1 000 000	<b>Emprunt Obligataire</b>	<p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La QNB et la STB sur le TF 2060 MAHDIA</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La QNB et la STB sur le TF 119266 TUNIS</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La QNB et la STB sur le TF 44866 TUNIS</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La QNB et la STB sur le TF 70 MEDENINE</p> <p>-Nantissement de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La QNB et la STB sur les FC RUE DE MARSEILLE, MEDENINE et MAHDIA</p>
	MEUBLATEX INDUSTRIES	464 800	<b>CCT</b>	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
		443 200	<b>Crédit à échéance</b>	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
		443 200	<b>CCT</b>	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
		3 600 000	<b>C.CONSO</b>	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
		2 000 000	<b>Emprunt Obligataire</b>	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
<b>BTE</b>	MEUBLATEX	1 000 000	<b>Emprunt Obligataire(*)</b>	<p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL,BNA , Attij B et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir</p> <p>-Nantissement sur fonds de commerce en 1<sup>er</sup> rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL, la BNA, Attijari Bank et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun</p>
		200 000	<b>Découvert mobilisé</b>	<p>-Hypothèque immobilière en rang utile sur le TF N°6969 Monastir et 28395 Médenine.</p> <p>-Nantissement du fonds de commerce et du matériel.</p>
		3 000 000	<b>CMT</b>	<p>- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991</p> <p>- Nantissement en rang utile sur sur FC point de vente Ain Zaghouan et MONASTIR</p>
<b>BTK</b>	MEUBLATEX	1 000 000	<b>CMT</b>	<p>Hypothèque en rang utile sur le T.F 58991 TUNIS.</p> <p>-Nantissement sut FC point de vente de Ain Zaghouan.</p>
	MEUBLATEX INDUSTRIES	3 000 000	<b>CG</b>	-Caution hypothécaire de MEUBLATEX en 1 <sup>o</sup> rang sur TF 8374 Sousse, 10552 Béja et 24197 Monastir
<b>QNB</b>	MEUBLATEX	2 500 000	<b>Crédit relais</b>	<p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang objet du TF 2060 MAHDIA</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang objet du TF 119266 TUNIS</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang objet du TF 44866 TUNIS</p> <p>-Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang objet du TF 70 MEDENINE</p> <p>-Nantissement de 1<sup>er</sup> rang sur les deux FC RUE DE MARSEILLE et MAHDIA</p>

		2 500 000	<b>Emprunt Obligataire</b>	-Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La BTL et la STB sur le TF 2060 MAHDIA -Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La BTL et la STB sur le TF 119266 TUNIS -Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La BTL et la STB sur le TF 44866 TUNIS -Hypothèque de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La BTL et la STB sur le TF 70 MEDENINE -Nantissement de 1 <sup>er</sup> rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La BTL et la STB sur les FC RUE DE MARSEILLE, MEDENINE et MAHDIA
CNSS	MEUBLATEX INDUSTRIES	333 500	<b>Prêt destiné au financement des petits projets de santé et de sécurité de travail</b>	-Caution hypothécaire de 1 <sup>er</sup> rang de la société MEUBLATEX pour la parcelle N° 1652 objet du titre foncier N° 59432 Sousse.
	<b>TOTAL</b>	<b>113 926 198</b>		

(\* Il s'agit des crédits remboursés en 2016 sans que la société ait récupéré les mainlevées y afférentes.

## 8.2- ENGAGEMENTS RECUS

Au 31/12/2017, la situation des engagements reçus par la société « MEUBLATEX SA », se présente comme suit :

<b>En DT</b>				
<b>BANQUE</b>	<b>EMPRUNTEUR</b>	<b>MONTANT DU CREDIT</b>	<b>NATURE DU CREDIT</b>	<b>GARANTIES CONSTITUEES</b>
<b>B.N.A</b>	MEUBLATEX	300 000	CREDIT DE GESTION	CAUTION SOLIDAIRE DE MEUBLATEX INDUSTRIES.
<b>BT</b>	MEUBLATEX	450 000	CREDIT DE GESTION	CAUTION SOLIDAIRE DE MEUBLATEX INDUSTRIES
<b>STB</b>	MEUBLATEX	150 000	CREDIT DE GESTION	CAUTION SOLIDAIRE DE MEUBLATEX INDUSTRIES.
		2 400 000	CMT	CAUTION SOLIDAIRE DE MEUBLATEX INDUSTRIES.
<b>BTL</b>	MEUBLATEX	1 100 000	CREDIT DE GESTION	CAUTION SOLIDAIRE DE MEUBLATEX INDUSTRIES
<b>BTE</b>	MEUBLATEX	1 000 000	EMPRUNT OBLIGATAIRE	CAUTION SOLIDAIRE DE LA SIH EL MOURADI
<b>ATTIJARI BANK</b>	MEUBLATEX	400 000	CREDIT DE GESTION	CAUTION SOLIDAIRE DE MR NEJI MHIRI
	<b>TOTAL</b>	<b>5 800 000</b>		

## 8.3- EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS

La valeur des effets escomptés et non échus au 31/12/2018, s'élève à 1 313 027 DT.

## NOTE 9- LES PARTIES LIEES

### 9.1-PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DU GROUPE

En vertu des conventions de prêts signées, la société « MEUBLATEX SA » a alloué aux sociétés du groupe, des prêts qui se détaillent comme suit :

En DT

IDENTITE DE L'EMPRUNTEUR	MONTANT PRET 2017	MOUVEMENT 2018	MONTANT PRET 2018
CLINIQUE DE SOUSSE	200 000	0	200 000
CAP MAHDIA	147 000	-129 000	18 000
SIHM	194 533	-194 533	0
SOCIETE TOURISTIQUE EL MAHDIA	362 500	-349 000	13 500
PALM MARINA	0	0	0
BAHAMAS HOTEL EL MENZEH	267 500	-267 500	0
STTK	517 000	-25 000	492 000
CARRIERES ET BATIMENTS	2 000	- 2 000	0
AFRICA	0	0	0
EL MOURADI GAMMARTH	0	0	0
EL MOURADI TOZEUR	220 500	0	220 500
EL MOURADI PALACE	59 000	-59 000	0
SKANES	0	0	0
VLT	46 000	-40 000	6 000
LA VILLA	100 000	0	100 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 116 033</b>	<b>-1 066 033</b>	<b>1 050 000</b>

Ces opérations ont été matérialisées par des conventions de prêt pour une période indéterminée. Ces conventions ont été approuvées par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2018.

#### **9.2--CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « MEUBLATEX INDUSTRIES »**

La société « MEUBLATEX SA » a obtenu au cours de l'exercice 2013, un emprunt auprès de la société « MEUBLATEX INDUSTRIES » pour un montant de 8 600 000 DT rémunéré au taux de 8% l'an remboursable sur 7 ans. Les remboursements cumulés, en principal, ont atteint 7 141 654 DT au 31/12/2018.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 22 juin 2015.

En 2018, les intérêts conventionnels constatés, s'élèvent à 152 121 DT.

Au 31/12/2018, l'encours en principal, s'élève à 1 458 346 DT.

#### **9.3--CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « TISSAGE MEUBLATEX »**

En date du 10 février 2015, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « TISSAGE MEUBLATEX » pour un montant de 100 000 DT, remboursable à partir du 30 juin 2015 et rémunéré au taux de 8% l'an.

Cette convention n'ayant pas été autorisée au préalable par votre Conseil d'Administration, a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2016.

En date du 27 décembre 2016, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « TISSAGE MEUBLATEX » pour un montant de 215 000 DT, rémunéré au taux de 8% l'an.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23/06/2017.

Courant l'exercice 2017, l'encours en principal dudit emprunt totalisant 315 000 DT a été reclassé en compte courant de la société « TISSAGE MEUBLATEX ».

#### 9.4--CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « PANOBOIS »

En date du 27 décembre 2016, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « PANOBOIS » pour un montant de 233 000 DT, rémunéré au taux de 8% l'an.

En 2018, les intérêts conventionnels constatés, s'élèvent à 2 909 DT.

Au 31/12/2018, l'encours en principal dudit emprunt s'élève à 11 641 DT.

#### 9.5-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « SITT HOTEL AFRICA »

En date du 24 Aout 2016, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « SITT HOTEL AFRICA » pour un montant de 300 000 DT, rémunéré au taux de 8% l'an.

En 2018, les intérêts conventionnels constatés, s'élèvent à 15 600 DT.

Au 31/12/2018, l'encours en principal dudit emprunt s'élève à 195 000 DT.

#### 9.6 OPERATIONS COMMERCIALES REALISEES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

En 2018, la société a réalisé des opérations d'achats avec les sociétés du groupe. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT			
	SOLDE 2017	ACHAT 2018	REGLEMENT 2018	SOLDE 2018
ALARM SECURITY SYSTEM	15 662	14 290	19 649	10 303
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	237	0	0	237
BUREAU FORMATION & ASSISTANCE	0	17 996	17 996	0
HOTEL EL MOURADI EL MENZAH HAM	4 280	0	0	4 280
HOTEL EL MOURADI PALACE	3 587	2 250	0	5 837
HOTEL EL MOURADI PALM MARINA	18 388	0	0	18 388
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	1 541	0	0	1 541
S.E.P.T EL MOURADI GAMMARTH	92 532	37 435	0	129 968
S.I.T.T HOTEL AFRICA	299	0	0	299
SIHM HOTEL DJERBA MENZEL	12 611	891	0	13 501
SIHM HOTEL EL MOURADI	9 573	0	0	9 573
SIHM HOTEL SELIMA CLUB	120	0	0	120
SIHM HOTEL.ELMOURADI CLUB KANT	55 461	11 499	0	66 961
STE D'INVESTISSEMENT HOTELIERS	1 577	0	0	1 577
STE EL MOURADI DE COMMERCE	63 648	0	0	63 648
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	14 911 261	62 722 504	68 659 381	8 974 383
STE PANOBOIS	8 758	22 162	30 920	0
STE TISSAGE MEUBLATEX	1 083 363	3 877 464	3 927 716	1 033 111
STM HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	4 893	0	0	4 893
STTK HOTEL HAMMAM BOURGUIBA	197	785	0	982
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE V	2 987	751	376	3 362
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 290 975</b>	<b>66 708 026</b>	<b>72 656 037</b>	<b>10 342 964</b>

Le solde des effets à payer des sociétés de groupe se détaille comme suit :

		En DT
DESIGNATION		SOLDE 2018
STE MEUBLATEX INDUSTRIES		4 258 712
STE TISSAGE MEUBLATEX		3 451 980
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 710 692</b>

Dans le cadre de ses activités, la société a réalisé des opérations de ventes avec les sociétés du groupe. Les opérations réalisées avec lesdites sociétés courant 2018, se détaillent comme suit :

				En DT
DESIGNATION	SOLDE 2017	MOUVEMENT 2018		SOLDE 2018
STE CLINIQUE DE SOUSSE	10 023	0		10 023
HOTEL EL MOURADI	87 472	0		87 472
HOTEL EL MOURADI PALACE	19 539	8 167		11 372
HOTEL EL MOURADI BEACH	621	7 949		8 570
HOTEL EL MOURADI JERBA MENZEL	0	4 772		4 772
HOTEL EL MOURADI CLUB KANTAOUI	49 696	0		49 696
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	900	0		900
HOTEL EL MOURADI MAHDIA	8 800	0		8 800
HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	5 699	0		5 699
HOTEL MOURADI HAMMAM BOURGUIBA	8 864	539		9 403
HOTEL ELMOURADI MENZAH HAMMAMET	8 906	0		8 906
HOTEL EL MOURADI CAP MAHDIA	4 136	8 231		12 367
HOTEL EL MOURADI AFRICA	6 206	0		6 206
EL MOURADI SKANES BEACH HOTEL	25 889	25 264		625
STE CARRIERES & BATIMENTS	24 884	0		24 884
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE	8 941	0		8 941
STE EL MOURADI POUR LE COMMERCE	11 845	0		11 845
MEUBLATEX INDUSTRIES	193	0		193
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	7 107	0		7 107
HOTEL ELMOURADI DOUZ	1 098	0		1 098
STE FRIGO-LINE SARL	3 238	0		3 238
STE SEA WAYS	60	0		60
SUNSHINE HOLIDAY GROUP	3 855	0		3 855
ECOLE TOURISTIQUE EL MOURADI	11 444	0		11 444
HOTEL SELIMA CLUB	42 406	42 406		0
HOTEL EL MOURADI GAMMARTH	29 361	29 361		0
HOTEL EL MOURADI PALM MARINA	21 563	21 563		0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>402 746</b>	<b>105 270</b>		<b>297 476</b>

Le compte effets impayés « HOTEL EL MOURADI TOZEUR » accuse un solde débiteur de 54 545 DT au 31/12/2018.

Le compte effets impayés « SHEK PALMARINA » accuse un solde débiteur de 1 754 DT au 31/12/2018.

#### 9.7 -OPERATIONS D'INVESTISSEMENT REALISEES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

Dans le cadre de ses activités, la société a réalisé des opérations d'investissement avec les sociétés du groupe. Les opérations réalisées avec lesdites sociétés courant 2018, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 2017	INVEST 2018	REGLEMENT 2018	En DT	
				SOLDE 2018	
ALARM SECURITY SYSTEM	-3 428	-805	1 132		-3 101
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	-8 600	-218 162	205 807		-20 955
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 028</b>	<b>218 967</b>	<b>206 939</b>		<b>24 056</b>

#### 9.8-CONTRATS DE LOCATION CONCLUS AVEC LES SOCIETES DE GROUPE :

La société « MEUBLATEX SA » loue divers locaux au profit des sociétés liées et ce, comme suit :

LOCATAIRE	ESPACE LOUE	DATE EFFET	En DT	
			PRODUIT 2018	
LA VILLA	LOCAL COMMERCIAL SIS A LA ROUTE DE LA MARSA-AIN ZAGHOUAN	01/08/2012		715 254
MEUBLATEX INDUSTRIES	LOCAL INDUSTRIEL SIS A EL HAMEDA EL KEBIRA-ROUTE DE TUNIS	01/01/2004		47 518

● Ces conventions non autorisées par votre Conseil d'Administration, ont été approuvées par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 22 juin 2015.

En 2016, un avenant relatif au contrat de location conclu avec la société « LA VILLA » ramenant le loyer mensuel de 76 271 DT à 59 605 DT à partir du 01/03/2016.

#### 9.9-AUTRES OPERATIONS CONCLUES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

Les opérations, avec les sociétés du groupe, présentées au niveau des autres actifs courants, accumulent au 31/12/2018, un solde de 2 000 597 DT, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 2017	En DT		SOLDE 2018
		MOUVEMENT DEBIT	MOUVEMENT CREDIT	
ALARM SECURITY SYSTEMS	6 890	9 081	0	15 971
BEFAT	1 630	1 537	0	3 167
CAP MEHDIA	14 737	26 195	4 114	36 817
BUANDERIE CENTRALE	13 975	40 287	13 295	40 967
CAR & BATIMENTS	36 508	110 528	25 000	122 037
FRIGOLINE	98 728	29 564	19 709	108 583
G.C.I	13 564	1 389	0	14 953
LE FOYER	34 695	0	0	34 695
MOURADI DOUZ	3 697	23 795	5 268	22 224
MOURADI HAMMAMET	2 588	23 362	23 194	2 755
MOURADI HBOURGUIBA	8 973	44 256	0	53 229
MOURADI MAHDIA	35 383	76 592	42 582	69 392
MOURADI TOZEUR	13 165	47 362	27 375	33 151
S.M.C	55 527	21 790	8 122	69 195
SELIMA	18 594	18 459	23 850	13 204
CR/ INT SEPS	538	0	0	538
CR/ INT SKANES	5 549	25 838	9 879	21 507
CR/ INT SOCIETE LA VILLA	204 955	963 797	92 094	1 076 658
CR/ INT STE VLT	12 691	349 964	345 194	17 461
CR/ INT STTK	31 238	4 206	3 739	31 705
CR/ INT TISSAGE	232 643	87 813	302 579	17 877
CR/INT TRADE	160	0	0	160
CREANCES /NTERETS CLI ECHEFAA	61 749	21 050	3 056	79 743
HERGLA BATEAUX	6 825	5 904	2 482	10 248
SEA WAYES	72 002	67 889	36 001	103 890
SUNSHINE	470	1 057	1 057	470
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>987 473</b>	<b>2 001 715</b>	<b>988 590</b>	<b>2 000 597</b>

Ces opérations ne sont pas matérialisées par des conventions et elles ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du .....

Les opérations, avec les sociétés du groupe, présentées au niveau des autres passifs courants accumulent au 31/12/2018, un solde de -1 979 054 DT, se détaillent comme suit :

	En DT			
DESIGNATION	SOLDE 2017	MVT DEBIT	MVT CREDIT	SOLDE 2018
AFRICA	- 7 839	44 229	- 77 562	-41 172
CLUB KANT.	23 834	77 778	-113 096	-11 484
DJERBA MENZEL	16 260	77 513	-815 038	-721 265
MOURADI GAMMART	2 781	14 036	-26 660	- 9 843
MOURADI MENZEH	18 702	60 100	-160 888	-82 086
MOURADI.PALACE	10 908	45 889	-305 369	-248 573
MX INDUSTRIE	-69 254	1 823 296	-2 475 654	-721 612
PALM MARINA	-4 807	36 910	- 43 741	-11 638
PANOB	45 810	202 411	-290 033	-41 812
S.I.H ELMOURADI	-42 944	33 127	-79 752	-89 569
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>-6 550</b>	<b>2 415 288</b>	<b>-4 387 793</b>	<b>-1 979 054</b>

#### 9.10-CAUTIONS DONNEES AU PROFIT DES SOCIETES DU GROUPE

La société s'est engagée, vis-à-vis de plusieurs banques, sous forme de cautions solidaires en garantie de crédits bancaires accordés aux sociétés du groupe, pour un solde global de 43 738 965 DT, se détaillant comme suit :

	en DT
SOCIETE	VALEUR
MEUBLATEX INDUSTRIES	24 833 700
PANOBOIS	8 436 265
TISSAGE MEUBLATEX	2 400 000
SITT AFRICA	3 500 000
FRIGOLINE	1 900 000
SMC	1 800 000
CARRIERE ET BATIMENT	69 000
LA VILLA	800 000
<b>TOTAL</b>	<b>43 738 965</b>

Ces opérations ne sont pas matérialisées par des conventions et elles ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28/05/2018.

#### 9.11-CAUTIONS RECUES DES PARTIES LIEES

La société a reçu des cautions des sociétés de groupe et actionnaires, en garantie de crédits bancaires contractés par la société « MEUBLATEX SA », pour un solde global de 5 800 000 DT, se détaillant comme suit :

	En DT
SOCIETE	VALEUR
MEUBLATEX INDUSTRIES	4 400 000
SIHM	1 000 000
MRNEJIMHIRI	400 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 800 000</b>

Ces opérations ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28/05/2018.

#### 9.12-CREANCES IMMOBILISEES

Ce poste s'élevant à 6 164 522 DT au 31/12/2018, correspond à des créances immobilisées qui seront reconverties en titres de participation. Il se détaille, par titre, comme suit :

	<b>En DT</b>
<b>SOCIETE</b>	<b>VALEUR</b>
CARRIERE ET BATIMENT	2 000 000
IMMOB MX	950 000
FRIGOLINE	1 210 000
PALM MARINA	780 222
SIHM	1 224 300
<b>TOTAL</b>	<b>6 164 522</b>

#### 9.13-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « SEPT HOTEL MOURADI GAMAMRTH »

Par divers versements constatés en 2018, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « SEPT HOTEL EL MOURADI GAMMARTH » pour un montant global de 1 163 000 DT, non rémunéré.

La société « SEPT HOTEL EL MOURADI GAMMARTH » a réglé au lieu et place de la société « MEUBLATEX SA » l'échéance impayée de la CNSS relatif au 4 e trimestre 2017 pour un solde de 557 618 DT.

Au 31/12/2018, l'encours du crédit en principal s'élève à 1 720 618 DT.

#### 9.15-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « STM HOTEL MOURADI HAMMAMET »

Par divers versements constatés en 2018, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « STM HOTEL EL MOURADI HAMMAMET » pour un montant global de 279 000 DT, non rémunéré.

Au 31/12/2018, l'encours du crédit en principal s'élève à 279 000 DT.

## NOTE -10 : SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

### SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION PERIODE DE 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018 (Montants exprimés en dinars)

Désignation	31-déc 2018	%	31-déc 2017	%
Ventes de marchandises	34 804 568	100%	43 808 806	100%
Cout d'achat de marchandises vendues	-23 537 674	68%	-29 690 851	-68%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>11 266 894</b>	<b>32%</b>	<b>14 117 955</b>	<b>32%</b>
Autres charges externes	-5 409 157	-16%	-6 204 863	-14%
Autres produits d'exploitation	1 002 105	3%	1 075 475	2%
<b>VALEUR AJOUTEE BRUTE</b>	<b>6 859 842</b>	<b>20%</b>	<b>8 988 567</b>	<b>21%</b>
Charges de personnel	-8 161 570	-23%	-7 596 833	-17%
Impôts et taxes	-387 763	-1%	-411 170	-1%
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 689 491</b>	<b>-5%</b>	<b>980 564</b>	<b>2%</b>
Autres produits et gains	44 121	0%	479 343	1%
Produits financiers	506 682	1%	747 559	2%
Autres charges et pertes	-1 912 195	-5%	-562 354	-1%
Charges financières	-2 213 678	-6%	-1 937 016	-4%
Dotations aux amortissements & provisions	-2 715 684	-8%	-2 860 926	-7%
Reprises sur provisions & amortissements		0%	2 681 088	6%
<b>RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT</b>	<b>-7 980 245</b>	<b>-23%</b>	<b>-471 742</b>	<b>-1%</b>
Impôt sur les sociétés	-82 548	0%	-102 718	0%
<b>RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT</b>	<b>-8 062 793</b>	<b>-23%</b>	<b>-574 460</b>	<b>-1%</b>
Eléments extraordinaires				
<b>RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES</b>	<b>-8 062 793</b>	<b>-23%</b>	<b>-574 460</b>	<b>-1%</b>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,**

**I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2018, nous avons procédé à l'audit des états financiers, de la « MEUBLATEX SA », arrêtés au 31 Décembre 2018. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 140 978 679 dinars, un résultat déficitaire de 8 062 793 dinars et une trésorerie négative à la fin de la période de 8 867 432 dinars.

**OPINION**

A notre avis, à l'exception de l'incidence des réserves décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « MEUBLATEX SA », au 31 Décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE**

01. Contrairement à l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, la société n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations au 31/12/2018. Cette situation ne nous a pas permis de nous assurer, par d'autres procédés, de l'existence des immobilisations relatives aux matériels et mobiliers d'exploitation, totalisant une valeur nette de 316 901 DT. En outre, les immobilisations encours totalisant une valeur de 723 072 DT demeurant gelées.
02. Comme l'indique la note 1-3-1, la société « MEUBLATEX SA » n'a pas constaté en 2018 des provisions pour dépréciations de son portefeuille titres. En effet, nos travaux d'évaluation basés sur des états financiers arrêtés au 31/12/2018, ont permis de dégager des moins-values latentes nettes des reprises non provisionnées, estimées à

2 914 978 DT.

En outre, faute de disponibilité d'informations financières récentes au titre des participations au capital des sociétés « TRADE AND RETAIL », « CARRIERES & BATIMENTS », « GCI », « SOCIETE IMMOBILIERE MEUBLATEX », « JEUNE AFRIQUE » & « LA VILLA » pour une valeur globale nette de 12 514 364 DT, nous n'avons pas pu procéder à une évaluation de ces participations au 31/12/2018.

03. Comme l'indique la note 2.1, le stock de la société totalisant 5 325 896 DT en brute au 31/12/2018, a été valorisé suivant le dernier prix d'achat ce qui est contraire aux dispositions de la norme comptable NCT 04.

En outre, nos travaux ont été limités par l'absence d'informations extra comptables fiables et détaillées. Cette situation constitue une limite pour nous prononcer sur la valeur du stock au 31/12/2018.

04. Comme l'indique la note 2.2.2, le rapprochement de l'inventaire physique des effets à recevoir, des effets impayés et des chèques impayés, par rapport aux données comptables, a dégagé des écarts totalisant un montant de 498 108 DT. Cette situation ne permet pas de vérifier l'existence physique de ces actifs au 31/12/2018. En outre, le défaut de réponse aux demandes de confirmation envoyées aux avocats de la société, ne nous a pas permis de nous assurer de l'existence et de la réalité des créances contentieuses s'élevant au 31/12/2018, à 496 063 DT.

05. La société présente plusieurs actifs détenus envers des sociétés du groupe. Ils se rattachent aux « comptes débiteurs » pour un montant de 2 000 597 DT. S'agissant de comptes intergroupes, aucune politique d'évaluation périodique de ces actifs n'a été définie et mise en place par la société. En outre, cette rubrique comporte des soldes non confirmés pour un montant global de 1 673 799 DT. Compte tenu de l'antériorité des créances, nous estimons qu'une provision de 1 899 013 DT aurait dû être constatée.

Comme indiqué dans la note 2.3.3, le rapprochement des « comptes débiteurs groupe » avec les confirmations reçues des sociétés du groupe, a révélé des écarts totalisant 47 759 DT, qui auraient dû être provisionnés.

06. L'arrêté de la caisse au 31/12/2018, ne se base pas sur des inventaires dûment réalisés et approuvés dans chaque point de vente, mais sur un calcul théorique en faisant différence entre les recettes et les dépenses courus à cette date. En absence d'un inventaire physique, nous ne pouvons pas par conséquent, nous prononcer sur l'existence de ces valeurs totalisant un solde comptable de 76 237 DT à la clôture de l'exercice 2018.

07. La société a fait l'objet, au cours de l'exercice 2013, d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices (2009-2012) dégageant ainsi un redressement de 9 405 846 DT y compris les pénalités pour un montant de 2 524 354 DT. La société a fait opposition à ce redressement. Pour couvrir les risques en cours, une provision pour 1 000 000 DT, a été comptabilisée. Le dossier a été porté devant le tribunal de première instance et il est en cours de jugement après expertise.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **PARAGRAPHE D'OBSERVATION**

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait suivant :

En vertu des termes de la loi n° 36-2016 du 29 Avril 2016, relative aux procédures collectives portant redressement des entreprises en difficultés économiques et le décret N° 2018-463 du 31 mai 2018 relatif à la détermination des critères et procédures de notification des signes précurseurs des difficultés économiques, la continuité de l'activité de la société se trouve menacée.

En date du 25/05/2019, nous avons adressé une lettre d'alerte au PDG de la société « MEUBLATEX SA » dans laquelle nous avons demandé des éclaircissements sur la situation de la société qui a rencontré une baisse continue de la capacité d'autofinancement et au niveau du résultat d'exploitation.

## **RAPPORT DE GESTION**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois

pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation de l'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II-RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### *Efficacité du système de contrôle interne*

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N° 94-117 du 14/11/1994 telle que modifiée par la loi N° 2005-96 du 18/10/2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne, relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler certaines insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la société, lesquelles ont été développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, qui fait partie intégrante de ce rapport .

### *Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur*

La société n'a pas respecté les dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n° 2005-3144 du 6 décembre 2005, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières des décrets susvisés et de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et de l'administration des comptes en valeurs mobilières.

### *Création d'un comité permanent d'audit*

Ayant rempli les conditions prévues par le décret N° 2006-1546 du 6 juin 2006 portant sur l'application de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales, la société n'a pas respecté les dispositions dudit article portant sur la création d'un comité permanent d'audit.

### *Elaboration des états financiers consolidés*

En sa qualité de société mère au sens de l'article 471 du code des sociétés commerciales, la société n'a pas établi les états financiers consolidés relatifs aux exercices 2015 à 2018.

### *Dépôt des documents prévus par l'article 3 de la loi 94-117*

En sa qualité de société faisant appel public à l'épargne, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, relatives à la publication au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis, des états financiers et le rapport du commissaire aux comptes ainsi que l'ordre du jour et le projet de résolution proposés par le Conseil d'Administration et ce, pour les exercices 2015 – 2016 -2017 et 2018.

**Tunis, le 1<sup>er</sup> Juin 2019**

**Les commissaires aux comptes**

FETHI NEJI

SEIFEDDINE CHEBIL MAHJOUR

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**(SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475**  
**DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES)**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

**1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2018**

**1.1-PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DU GROUPE**

En vertu des conventions de prêts signées, la société « MEUBLATEX SA » a alloué aux sociétés du groupe, des prêts qui se détaillent comme suit :

IDENTITE DE L'EMPRUNTEUR	En DT		
	MONTANT PRET 2017	MOUVEMENT 2018	MONTANT PRET 2018
CLINIQUE DE SOUSSE	200 000		200 000
CAP MAHDIA	147 000	129 000	18 000
SIHM	194 533	194 533	0
SOCIETE TOURISTIQUE EL MAHDIA	362 500	349 000	13 500
PALM MARINA	0	0	0
BAHAMAS HOTEL EL MENZEH	267 500	267 500	0
STTK	517 000	25 000	492 000
CARRIERES ET BATIMENTS	2 000	2 000	
AFRICA	0	0	0
EL MOURADI GAMMARTH	0	0	0
EL MOURADI TOZEUR	220 500		220 500
EL MOURADI PALACE	59 000	59 000	
SKANES	0	0	0
VLT	46 000	40 000	6 000
LA VILLA	100 000		100 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 116 033</b>	<b>1 066 033</b>	<b>1 050 000</b>

Ces opérations ont été matérialisées par des conventions de prêt pour une période indéterminée. Ces conventions ont été approuvées par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2018.

Les prêts ont été ratifiés par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28/05/2018.

#### 1.2-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « MEUBLATEX INDUSTRIES »

La société « MEUBLATEX SA » a obtenu au cours de l'exercice 2013, un emprunt auprès de la société « MEUBLATEX INDUSTRIES » pour un montant de 8 600 000 DT rémunéré au taux de 8% l'an remboursable sur 7 ans. Les remboursements cumulés, en principal, ont atteint 7 141 654 DT au 31/12/2018.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 22 juin 2015.

En 2018, les intérêts conventionnels constatés, s'élèvent à 152 121 DT.

Au 31/12/2018, l'encours en principal, s'élève à 1 458 346 DT.

#### 1.3-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « PANOBOIS »

En date du 27 décembre 2016, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « PANOBOIS » pour un montant de 233 000 DT, rémunéré au taux de 8% l'an.

En 2018, les intérêts conventionnels constatés, s'élèvent à 2 909 DT.

Au 31/12/2018, l'encours en principal dudit emprunt s'élève à 11 641 DT.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2017.

#### 1.4-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « SITT HOTEL AFRICA »

En date du 24 Aout 2016, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « SITT HOTEL AFRICA » pour un montant de 300 000 DT, rémunéré au taux de 8% l'an.

En 2018, les intérêts conventionnels constatés, s'élèvent à 15 600 DT.

Au 31/12/2018, l'encours en principal dudit emprunt s'élève à 195 000 DT.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2017.

#### 1.5 OPERATIONS COMMERCIALES REALISEES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

En 2018, la société a réalisé des opérations d'achats avec les sociétés du groupe. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT			
	SOLDE 2017	ACHAT 2018	REGLEMENT 2018	SOLDE 2018
ALARM SECURITY SYSTEM	15 662	14 290	19 649	10 303
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	237	0	0	237
BUREAU FORMATION & ASSISTANCE	0	17 996	17 996	0
HOTEL EL MOURADI EL MENZAH HAM	4 280	0	0	4 280
HOTEL EL MOURADI PALACE	3 587	2 250	0	5 837
HOTEL EL MOURADI PALM MARINA	18 388	0	0	18 388
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	1 541	0	0	1 541
S.E.P.T EL MOURADI GAMMARTH	92 532	37 435	0	129 968
S.I.T.T HOTEL AFRICA	299	0	0	299
SIHM HOTEL DJERBA MENZEL	12 611	891	0	13 501
SIHM HOTEL EL MOURADI	9 573	0	0	9 573
SIHM HOTEL SELIMA CLUB	120	0	0	120
SIHM HOTEL.ELMOURADI CLUB KANT	55 461	11 499	0	66 961
STE D'INVESTISSEMENT HOTELIERS	1 577	0	0	1 577
STE EL MOURADI DE COMMERCE	63 648	0	0	63 648
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	14 911 261	62 722 504	68 659 381	8 974 383
STE PANOBOIS	8 758	22 162	30 920	0
STE TISSAGE MEUBLATEX	1 083 363	3 877 464	3 927 716	1 033 111
STM HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	4 893	0	0	4 893
STTK HOTEL HAMMAM BOURGUIBA	197	785	0	982
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE V	2 987	751	376	3 362
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 290 975</b>	<b>66 708 026</b>	<b>72 656 037</b>	<b>10 342 964</b>

Le solde des effets à payer des sociétés de groupe se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT
	SOLDE 2018
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	4 258 712
STE TISSAGE MEUBLATEX	3 451 980
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 710 692</b>

Dans le cadre de ses activités, la société a réalisé des opérations de ventes avec les sociétés du groupe. Les opérations réalisées avec lesdites sociétés courant 2018, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 2017	MOUVEMENT 2018	SOLDE 2018
STE CLINIQUE DE SOUSSE	10 023	0	10 023
HOTEL EL MOURADI	87 472	0	87 472
HOTEL EL MOURADI PALACE	19 539	8 167	11 372
HOTEL EL MOURADI BEACH	621	7 949	8 570
HOTEL EL MOURADI JERBA MENZEL	0	4 772	4 772
HOTEL EL MOURADI CLUB KANTAOUI	49 696	0	49 696
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	900	0	900
HOTEL EL MOURADI MAHDIA	8 800	0	8 800
HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	5 699	0	5 699
HOTEL MOURADI HAMMAM BOURGUIBA	8 864	539	9 403
HOTEL ELMOURADI MENZAH HAMMAMET	8 906	0	8 906
HOTEL EL MOURADI CAP MAHDIA	4 136	8 231	12 367
HOTEL EL MOURADI AFRICA	6 206	0	6 206
EL MOURADI SKANES BEACH HOTEL	25 889	25 264	625
STE CARRIERES & BATIMENTS	24 884	0	24 884
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE	8 941	0	8 941
STE EL MOURADI POUR LE COMMERCE	11 845	0	11 845
MEUBLATEX INDUSTRIES	193	0	193
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	7 107	0	7 107
HOTEL ELMOURADI DOUZ	1 098	0	1 098
STE FRIGO-LINE SARL	3 238	0	3 238
STE SEA WAYS	60	0	60
SUNSHINE HOLIDAY GROUP	3 855	0	3 855
ECOLE TOURISTIQUE EL MOURADI	11 444	0	11 444
HOTEL SELIMA CLUB	42 406	42 406	0
HOTEL EL MOURADI GAMMARTH	29 361	29 361	0
HOTEL EL MOURADI PALM MARINA	21 563	21 563	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>402 746</b>	<b>105 270</b>	<b>297 476</b>

Le compte effets impayés « HÔTEL EL MOURADI TOZEUR » accuse un solde débiteur de 54 545 DT au 31/12/2018.

Le compte effets impayés « SHEK PALM MARINA » accuse un solde débiteur de 1 754 DT au 31/12/2018.

#### 1.6-OPERATIONS D'INVESTISSEMENT REALISEES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

Dans le cadre de ses activités, la société a réalisé des opérations d'investissement avec les sociétés du groupe. Les opérations réalisées avec lesdites sociétés courant 2018, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 2017	INVEST 2018	REGLEMENT 2018	En DT
				SOLDE 2018
ALARM SECURITY SYSTEM	3 428	805	1 132	3 101
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	8 600	218 162	205 807	20 955
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 028</b>	<b>218 967</b>	<b>206 939</b>	<b>24 056</b>

#### 1.7-CONTRATS DE LOCATION CONCLUS AVEC LES SOCIETES DE GROUPE

La société « MEUBLATEX SA » loue divers locaux au profit des sociétés liées et ce, comme suit :

LOCATAIRE	ESPACE LOUE	En DT	
		DATE EFFET	PRODUIT 2018
LA VILLA	LOCAL COMMERCIAL SIS A LA ROUTE DE LA MARSA-AIN ZAGHOUAN	01/08/2012	715 254
MEUBLATEX INDUSTRIES	LOCAL INDUSTRIEL SIS A EL HAMEDA EL KEBIRA-ROUTE DE TUNIS	01/01/2004	47 518

① Ces conventions non autorisées par votre Conseil d'Administration, ont été approuvées par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 22 juin 2015.

En 2016, un avenant relatif au contrat de location conclu avec la société « LA VILLA » ramenant le loyer mensuel de 76 271 DT à 59 605 DT à partir du 01/03/2016.

#### 1.8-AUTRES OPERATIONS CONCLUES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

Les opérations, avec les sociétés du groupe, présentées au niveau des autres actifs courants, accumulant au 31/12/2018 un solde de 2 000 597 DT, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 2017	MOUVEMENT		SOLDE 2018
		DEBIT	CREDIT	
ALARM SECURITY SYSTEMS	6 890	9 081	0	15 971
BEFAT	1 630	1 537	0	3 167
CAP MEHDIA	14 737	26 195	4 114	36 817
BUANDERIE CENTRALE	13 975	40 287	13 295	40 967
CAR & BATIMENTS	36 508	110 528	25 000	122 037
FRIGOLINE	98 728	29 564	19 709	108 583
G.C.I	13 564	1 389	0	14 953
LE FOYER	34 695	0	0	34 695
MOURADI DOUZ	3 697	23 795	5 268	22 224
MOURADI HAMMAMET	2 588	23 362	23 194	2 755
MOURADI HBOURGUIBA	8 973	44 256	0	53 229
MOURADI MAHDIA	35 383	76 592	42 582	69 392
MOURADI TOZEUR	13 165	47 362	27 375	33 151
S.M.C	55 527	21 790	8 122	69 195
SELIMA	18 594	18 459	23 850	13 204
CR/ INT SEPS	538	0	0	538
CR/ INT SKANES	5 549	25 838	9 879	21 507
CR/ INT SOCIETE LA VILLA	204 955	963 797	92 094	1 076 658
CR/ INT STE VLT	12 691	349 964	345 194	17 461
CR/ INT STTK	31 238	4 206	3 739	31 705
CR/ INT TISSAGE	232 643	87 813	302 579	17 877
CR/INT TRADE	160	0	0	160
CREANCES /INTERETS CLI ECHEFAA	61 749	21 050	3 056	79 743
HERGLA BATEAUX	6 825	5 904	2 482	10 248
SEA WAYES	72 002	67 889	36 001	103 890
SUNSHINE	470	1 057	1 057	470
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>987 473</b>	<b>2 001 715</b>	<b>988 590</b>	<b>2 000 597</b>

Ces opérations ne sont pas matérialisées par des conventions ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28 Mai 2019.

Les opérations, avec les sociétés du groupe, présentées au niveau des autres passifs courants accumulant au 31/12/2018, un solde de -1 979 054 DT, se détaillent comme suit :

18

DESIGNATION	En DT			
	SOLDE 2017	MVT DEBIT	MVT CREDIT	SOLDE 2018
AFRICA	7 839	44 229	77 562	41 172
CLUB KANT.	23 834	77 778	113 096	11 484
DJERBA MENZEL	16 260	77 513	815 038	721 265
EL MOURADI GAMMART	2 781	14 036	26 660	9 843
EL MOURADI MENZEH	18 702	60 100	160 888	82 086
EL MOURADI PALACE	10 908	45 889	305 369	248 573
MX INDUSTRIES	69 254	1 823 296	2 475 654	721 612
PALM MARINA	4 807	36 910	43 741	11 638
PANOBOIS	45 810	202 411	290 033	41 812
S.I.H. MOURADI	42 944	33 127	79 752	89 569
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 550</b>	<b>2 415 288</b>	<b>4 387 793</b>	<b>1 979 054</b>

Ces opérations ne sont pas matérialisées par des conventions ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28 Mai 2019.

#### 1.9-CAUTIONS DONNEES AU PROFIT DES SOCIETES DU GROUPE

La société s'est engagée, vis-à-vis de plusieurs banques, sous forme de cautions solidaires en garantie de crédits bancaires accordés aux sociétés du groupe, pour un solde global de 43 738 965 DT, se détaillant comme suit :

SOCIETE	En DT
	VALEUR
MEUBLATEX INDUSTRIES	24 833 700
PANOBOIS	8 436 265
TISSAGE MEUBLATEX	2 400 000
SITTAFRICA	3 500 000
FRIGOLINE	1 900 000
SMC	1 800 000
CARRIERE ET BATIMENT	69 000
LA VILLA	800 000
<b>TOTAL</b>	<b>43 738 965</b>

Ces opérations ne sont pas matérialisées par des conventions et elles ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28/05/2018.

#### 1.10-CAUTIONS RECUES DES PARTIES LIEES

La société a reçu des cautions des sociétés de groupe et actionnaires, en garantie de crédits bancaires contractés par la société « MEUBLATEX SA », pour un solde global de 5 800 000 DT, se détaillant comme suit :

SOCIETE	En DT
	VALEUR
MEUBLATEX INDUSTRIES	4 400 000
SIHM	1 000 000
MR NEJI MHIRI	400 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 800 000</b>

Ces opérations ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28/05/2018.

### 1.11-CREANCES IMMOBILISEES

Ce poste s'élevant à 6 164 522 DT au 31/12/2018, correspond à des créances immobilisées qui seront converties en titres de participation. Il se détaille, par titre, comme suit :

		En DT
SOCIETE	VALEUR	
CARRIERE ET BATIMENT		2 000 000
IMMOB MX		950 000
FRIGOLINE		1 210 000
PALM MARINA		780 222
SIHM		1 224 300
<b>TOTAL</b>		<b>6 164 522</b>

Ces créances ont été approuvées par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2017.

### 2- CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2018

#### 2.1 CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « SEPT HOTEL MOURADI GAMMARTH »

Par divers versements constatés en 2018, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « SEPT HOTEL EL MOURADI GAMMARTH » pour un montant global de 1 163 000 DT, non rémunéré.

La société « SEPT HOTEL EL MOURADI GAMMARTH » a réglé au lieu et place de la société « MEUBLATEX SA » l'échéance impayée de la CNSS relative au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 pour un solde de 557 618 DT.

Au 31/12/2018, l'encours du crédit en principal s'élève à 1 720 618 DT.

Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'Administration réuni le 28/05/2019.

#### 2.2 CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « STM HOTEL MOURADI HAMMAMET »

Par divers versements constatés en 2018, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « STM HOTEL EL MOURADI HAMMAMET » pour un montant global de 279 000 DT, non rémunéré.

Au 31/12/2018, l'encours du crédit en principal s'élève à 279 000 DT.

Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'Administration réuni le 28/05/2019.

### 3-OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS LES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

REFERENCE	QUALITE	REMUNERATION ANNUELLE 2018	AVANTAGES EN NATURE	PASSIFS EVENTUELS
Le mandat du Président du Conseil d'Administration a été renouvelé par décision du Conseil d'Administration du 24/11/2016.	Président Du Conseil d'Administration (MR NEJI MHIRI)	NEANT	NEANT	NEANT
<p>Le Conseil d'Administration du 24/11/2016 accepte la démission de Mr SAMI MHIRI de ses fonctions de suppléant du Directeur Général Adjoint qui sera effective le 31/12/2016 et lui confie les fonctions de Directeur Général Adjoint pour la durée restante de son mandat d'administrateur allant du 01/01/2017 au 30/06/2017 soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.</p> <p>Le conseil du 23 juin 2017, décide de reconduire Mr SAMI MHIRI aux fonctions de Directeur Général Adjoint pour la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les résultats de l'exercice 2019.</p>	Directeur Général Adjoint (MR SAMI MHIRI)	NEANT	NEANT	NEANT
Le mandat de MR MOURAD MHIRI a été renouvelé par décision du Conseil d'Administration du 24/11/2016.	Vice Président Directeur Général (MR MOURAD MHIRI)	NEANT	NEANT	NEANT
Jetons de présence	Administrateurs	NEANT	NEANT	NEANT

En dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été informés par votre Conseil d'Administration quant à l'existence d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 1<sup>er</sup> Juin 2019

Les commissaires aux comptes

FETHI NEJI

SEIFEDDINE CHEBIL MAHJOUR

# **TUNISIE SICAV**

## **SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019**

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2019**

#### **Introduction**

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 553.272.995, un actif net de D : 510.380.586 et un bénéfice de la période de D : 7.039.586.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

#### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriel ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphes post Conclusion**

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. L'encours desdites obligations détenues par « TUNISIE SICAV » s'élève à D : 300.000

La Sicav a procédé au reclassement des échéances impayées en principal et intérêts, qui s'élèvent à D : 78.696, parmi les créances d'exploitation qu'elle a provisionné en totalité.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 Janvier 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<b>341 516 196</b>	<b>322 583 675</b>
Obligations et valeurs assimilées		333 564 509	321 035 366
Titres des Organismes de Placement Collectif		7 951 687	1 548 309
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>211 755 983</b>	<b>275 229 250</b>
Placements monétaires	5	211 755 547	275 226 943
Disponibilités		436	2 306
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<b>816</b>	<b>269 828</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>553 272 995</b>	<b>598 082 753</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Dettes sur opérations de pensions livrées</b>	7	<b>39 847 379</b>	<b>24 673 570</b>
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	<b>1 347 616</b>	<b>1 517 679</b>
<b>Autres créditeurs divers</b>	9	<b>1 697 414</b>	<b>2 620 688</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>42 892 409</b>	<b>28 811 937</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	10	<b>485 805 078</b>	<b>544 575 556</b>
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice		24 575 508	24 695 261
<b>ACTIF NET</b>		<b>510 380 586</b>	<b>569 270 817</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>553 272 995</b>	<b>598 082 753</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	11	<b>4 269 368</b>	<b>17 360 236</b>	<b>4 153 396</b>	<b>16 859 605</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 269 368	16 954 884	4 153 396	16 811 008
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	405 352	-	48 596
<b>Revenus des placements monétaires</b>	12	<b>4 329 351</b>	<b>17 930 126</b>	<b>5 129 592</b>	<b>18 393 781</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>8 598 719</b>	<b>35 290 362</b>	<b>9 282 989</b>	<b>35 253 386</b>
<b>Intérêts des mises en pensions</b>		(456 817)	(1 147 305)	(26 709)	(223 086)
<b>Charges de gestion des placements</b>	13	(1 585 431)	(6 496 379)	(1 785 505)	(7 266 342)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>6 556 471</b>	<b>27 646 678</b>	<b>7 470 775</b>	<b>27 763 958</b>
<b>Autres produits</b>		-	10 339	20 419	35 450
<b>Autres charges</b>	14	(155 193)	(657 375)	(175 622)	(709 987)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>6 401 278</b>	<b>26 999 642</b>	<b>7 315 572</b>	<b>27 089 422</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(1 639 609)	(2 424 134)	(2 474 464)	(2 394 161)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>4 761 669</b>	<b>24 575 508</b>	<b>4 841 108</b>	<b>24 695 261</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		1 639 609	2 424 134	2 474 464	2 394 161
<b>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</b>		634 015	1 624 222	223 182	1 034 925
<b>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres</b>		4 293	193 738	(295 202)	(90 296)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>7 039 586</b>	<b>28 817 602</b>	<b>7 243 552</b>	<b>28 034 051</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 039 586</b>	<b>28 817 602</b>	<b>7 243 552</b>	<b>28 034 051</b>
Résultat d'exploitation	6 401 278	26 999 642	7 315 572	27 089 422
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	634 015	1 624 222	223 182	1 034 925
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 293	193 738	(295 202)	(90 296)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(37 988 294)</b>	<b>(87 707 833)</b>	<b>(67 448 953)</b>	<b>(47 521 269)</b>
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	55 948 870	302 742 884	87 420 502	475 905 505
- Régularisation des sommes non distribuables	2 703 189	14 114 935	3 223 258	11 274 850
- Régularisation des sommes distribuables	2 597 688	12 201 042	3 650 454	17 280 989
<b>Rachats</b>				
- Capital	(90 620 149)	(384 191 247)	(150 083 150)	(519 402 929)
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 380 595)	(17 950 272)	(5 535 098)	(12 904 534)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 237 297)	(14 625 176)	(6 124 918)	(19 675 150)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(30 948 708)</b>	<b>(58 890 231)</b>	<b>(60 205 401)</b>	<b>(19 487 218)</b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	541 329 294	569 270 817	629 476 218	588 758 035
En fin de période	510 380 586	510 380 586	569 270 817	569 270 817
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>				
En début de période	2 908 216	3 181 495	3 561 014	3 444 939
En fin de période	2 705 661	2 705 661	3 181 495	3 181 495
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>188,634</b>	<b>188,634</b>	<b>178,932</b>	<b>178,932</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,34%</b>	<b>5,42%</b>	<b>1,22%</b>	<b>4,70%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

**AU 31 DECEMBRE 2019**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS", "AMEN BANK" étant le dépositaire de fonds et de titres.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### **3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **3.3 Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins values potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4 Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3-6 Opérations de pensions livrées**

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

#### Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 341.516.196 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2019	% actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		<b>318 472 891</b>	<b>333 564 509</b>	<b>65,36%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>99 807 545</b>	<b>103 624 475</b>	<b>20,30%</b>
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	586 674	605 424	0,12%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	675 000	698 238	0,14%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2,2%	20 000	1 600 000	1 664 112	0,33%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	3 518 240	3 600 195	0,71%
AMEN BANK SUB 2011-1	26 000	520 000	526 725	0,10%
AMEN BANK SUB 2012 A	28 900	867 000	879 555	0,17%
AMEN BANK SUB 2012 B	11 350	338 210	345 618	0,07%
AMEN BANK SUB 2016-1 CAT A TF	40 000	1 600 000	1 610 611	0,32%
AMEN BANK SUB,2009 A	52 850	1 759 905	1 779 402	0,35%
AMEN BANK SUB,2009 B	4 000	133 200	135 545	0,03%
AMEN BANK SUB,2014-C	57 127	1 142 468	1 199 958	0,24%
AMEN BANK SUB.2017-1 A TF 7.4%	40 000	2 400 000	2 495 496	0,49%
ATB 2007/1 D	8 000	416 000	435 736	0,09%
ATB SUB 09 TR,B L,B2	20 000	1 333 000	1 371 857	0,27%
ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2,05	8 000	800 000	850 468	0,17%
ATL 2013-1 TF	33 000	659 850	684 871	0,13%
ATL 2013-2 TF	45 100	898 992	906 049	0,18%
ATL 2014-3 CAT A	21 000	420 000	442 807	0,09%
ATL 2014-3 CAT C	13 000	780 000	823 471	0,16%
ATL 2015-1 CAT, A TF	10 000	200 000	205 752	0,04%
ATL 2015-2 CAT,A - TF 7,5%	20 000	800 000	840 767	0,16%
ATL 2016-1 CAT, A - TF 7,5%	17 000	680 000	700 957	0,14%
ATL 2017-1 C TF 7.8%	30 000	3 000 000	3 149 351	0,62%
ATL 2018-1 CAT. B TMM +2,2%	25 000	2 000 000	2 073 571	0,41%
ATL 2019-1 CAT. A TF	2 000	200 000	201 318	0,04%
ATTIJARI BANK SUB, 2015-CAT,AF	50 000	1 000 000	1 010 190	0,20%
ATTIJARI BANK SUB 2017 A -TF 7.4%	75 000	4 472 700	4 634 547	0,91%
ATTIJARI LEAS, SUB14	5 000	200 000	200 203	0,04%
ATTIJARI LEASING 2015/1 B TF	5 000	300 000	312 991	0,06%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	20 000	2 000 000	2 104 323	0,41%
ATJLEAS. SUB 2018-1-TV TMM +2,3%	20 000	1 600 000	1 670 784	0,33%
BH 2009	75 000	2 880 000	2 880 334	0,56%
BH 2013-1	20 000	284 000	291 897	0,06%
BH SUBORDONNE 2015 CAT,A TF	130 178	2 608 997	2 697 157	0,53%
BH SUBORDONNE 2016-1 CAT,A TF	50 000	2 000 000	2 077 639	0,41%
BH SUB 2018-1 CAT.A-TV- TMM +2%	24 000	1 920 000	2 025 569	0,40%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT A TF	10 000	1 000 000	1 061 421	0,21%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT A TV	15 000	1 500 000	1 591 523	0,31%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	666 000	687 167	0,13%
BNA SUB. 2017-1-CAT.A-TF 7.4%	20 000	1 200 000	1 242 702	0,24%

BNA SUB.2018-1 CAT.A TMM +2%	25 000	2 000 000	2 061 786	0,40%
BTE 2010 B	25 900	1 424 500	1 443 811	0,28%
BTE 2011 B	30 000	1 950 000	2 037 093	0,40%
BTK 2009 CAT,C	15 000	599 550	634 385	0,12%
BTK 2009 CAT,D	8 500	467 500	486 022	0,10%
CIL 2013/1 CAT B TF	20 000	400 000	401 648	0,08%
CIL 2014/2	20 000	399 890	423 774	0,08%
CIL 2015/1 TF 7,65%	15 000	300 000	310 033	0,06%
CIL 2015/2 TF 7,65%	19 000	380 000	384 003	0,08%
CIL 2016/2	25 000	1 500 000	1 578 904	0,31%
CIL 2016-1 CAT,A - TF 7,50%	20 000	800 000	830 164	0,16%
CIL 2017-1 TF 7,6%	20 000	1 200 000	1 237 477	0,24%
CIL 2017/2 TF 7,95%	25 000	2 000 000	2 101 482	0,41%
HL 2015-01 CAT,A - 7	10 000	200 000	208 281	0,04%
MODERN LEASING 2012	25 000	500 000	522 581	0,10%
SERVICOM 2016 (*)	3 000	240 000	240 000	0,05%
STB 2008/1	11 250	351 563	368 109	0,07%
STB 2008/2	27 000	1 012 500	1 058 236	0,21%
STB 2010/1	50 000	1 998 500	2 064 301	0,40%
TL 2012-2 B	20 000	400 000	419 694	0,08%
TL 2013-1 CAT B TF	25 000	499 930	507 078	0,10%
TL 2014-2 CAT,B TF	10 000	400 000	401 159	0,08%
TL 2015-1 - CAT B TF	17 062	1 023 720	1 064 296	0,21%
TL 2015-2 - CAT,A - TF 7,5%	26 860	1 074 400	1 127 768	0,22%
TL 2016-1 CAT,B TF 7,75%	22 993	1 839 440	1 923 883	0,38%
TL SUB 2013-2 CAT B	19 000	760 000	801 777	0,16%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT,A TF	3 000	60 000	61 878	0,01%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT,B TF	6 850	411 000	424 201	0,08%
TL SUBORDONNE 2016 CAT,B TF	3 600	358 283	377 472	0,07%
TL 2017-1 - CAT.A - TF 7.55%	6 269	376 140	389 051	0,08%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	30 000	3 000 000	3 106 387	0,61%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	30 000	2 400 000	2 536 749	0,50%
TL 2018-1 CAT.A TF 7,95%	10 000	800 000	833 225	0,16%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM + 2,3%	20 000	1 600 000	1 684 598	0,33%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	20 000	2 000 000	2 162 165	0,42%
TLF 2019-1 C. A TF	23 783	2 378 300	2 489 121	0,49%
TUNISIE FACTORING 2014-1	15 000	300 420	317 556	0,06%
UBCI 2013	15 000	300 000	309 587	0,06%
UIB 2009/1 TR B	30 000	999 000	1 019 177	0,20%
UIB 2009/1 TR C	50 000	2 500 000	2 553 705	0,50%
UIB 2011/1 TR B	30 000	1 800 000	1 831 727	0,36%
UIB 2012/1 A	66 200	937 683	990 611	0,19%
UIB SUB 2016 CAT A TF	68 750	4 104 990	4 352 417	0,85%
UIB SUBORDONNE 2015 CAT,A-TF	15 000	300 000	309 559	0,06%
WIFAK BANK 2019-1 C.B TF	5 000	500 000	521 230	0,10%
<b>Obligations de L'ETAT</b>		<b>3 588 065</b>	<b>3 692 141</b>	<b>0,72%</b>
EMPRUNT NATIONAL 2014-B	90 313	3 579 410	3 683 197	0,72%
EMPRUNT NATIONAL 2014-C	145	8 655	8 944	0,00%

<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>176 075 128</b>	<b>186 400 514</b>	<b>36,52%</b>
BTA 11/02/2022 6%	18 983	18 371 019	19 544 781	3,83%
BTA 11/06/2025 6,5%	7 650	6 909 241	7 006 075	1,37%
BTA 11/03/2026 6,3%	20 080	18 642 056	19 723 839	3,86%
BTA 11/08/2022 5,6%	34 983	33 168 092	35 473 131	6,95%
BTA 12/01/2024 6%	15 260	14 356 541	15 344 065	3,01%
BTA 12/02/2020 5,5%	18 363	17 480 120	18 963 737	3,72%
BTA 13/04/2023 6%	423	404 811	423 126	0,08%
BTA 12/10/2023 6%	13 690	12 516 027	12 880 702	2,52%
BTA 13/01/2021 5,75%	20 300	19 644 035	21 039 439	4,12%
BTA 14/06/2021 6%	14 465	14 104 650	14 636 053	2,87%
BTA 14/10/2020 5,5%	5 701	5 596 544	5 732 882	1,12%
BTA 14/10/2026 6,3%	2 500	2 300 000	2 384 611	0,47%
BTA 15/06/2023 6%	7 318	6 851 681	7 241 281	1,42%
BTA 15/07/2032 7,5%	100	94 250	89 574	0,02%
BTA 29/02/2027 6,6%	5 999	5 636 061	5 917 218	1,16%
<b>Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées</b>		<b>39 002 153</b>	<b>39 847 379</b>	<b>7,81%</b>
MISE EN PENSION BTA 11/08/2022 5,6%, BIAT, du 25/12/2019 au 24/04/2020 au taux de 7.70%	5 155	4 866 108	4 872 368	0,95%
MISE EN PENSION BTA 11/08/2022 5,6%, BIAT, du 30/12/2019 au 27/07/2020 au taux de 7.70%	5 050	4 770 092	4 772 137	0,94%
MISE EN PENSION BTA 11/08/2022 5,6%, BIAT, du 17/10/2019 au 18/02/2020 au taux de 7.70%	5 160	4 865 534	4 940 650	0,97%
MISE EN PENSION BTA 11/08/2022 5,6%, BIAT, du 19/12/2019 au 08/04/2020 au taux de 7.70%	5 190	4 879 837	4 892 395	0,96%
MISE EN PENSION BTA 12/02/2020 5,5%, BIAT, du 14/06/2019 au 24/01/2020 au taux de 7,41%	7 629	7 661 701	7 973 154	1,56%
MISE EN PENSION BTA 12/02/2020 5,5%, BIAT, du 27/06/2019 au 24/01/2020 au taux de 7,03%	11 890	11 958 881	12 396 676	2,43%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>7 895 385</b>	<b>7 951 687</b>	<b>1,56%</b>
<b>Titres d'OPCVM</b>		<b>7 895 385</b>	<b>7 951 687</b>	<b>1,56%</b>
<b><u>Actions SICAV</u></b>		<b>7 895 385</b>	<b>7 951 687</b>	<b>1,56%</b>
AMEN PREMIERE SICAV	19 320	2 000 122	1 989 033	0,39%
SICAV BH OBLIGATAIRE	42 150	4 395 318	4 406 277	0,86%
SICAV ENTREPRISE	14 563	1 499 945	1 556 377	0,30%
<b>TOTAL</b>		<b>326 368 277</b>	<b>341 516 196</b>	<b>66,91%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>61,73%</b>

(\*) voir note 6

## Note 5: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 211.755.547 et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
<b>Dépôts à vue</b>		<b>6 224 435</b>	<b>6 280 520</b>	<b>1,23%</b>
AMEN BANK PASTEUR		5 542 876	5 596 862	1,10%
AMEN BANK SIEGE		681 558	683 657	0,13%
<b>Dépôts à terme</b>		<b>70 456 000</b>	<b>71 200 419</b>	<b>13,95%</b>
BH au 09/01/2020, à 13,25%, pour 365 jours		355 000	391 805	0,08%
BH au 10/01/2020, à 13,25%, pour 365 jours		1 825 000	2 013 680	0,39%
BH au 15/01/2020, à 13,5%, pour 365 jours		125 000	137 982	0,03%
BH au 26/02/2020, à 12,24%, pour 365 jours		332 000	359 522	0,07%
BH au 02/03/2020, à 11,28%, pour 363 jours		1 109 000	1 191 803	0,23%
BH au 15/01/2020, à 11,5%, pour 120 jours		2 500 000	2 566 795	0,50%
BH au 15/01/2020, à 11,5%, pour 106 jours		47 000	48 090	0,01%
BH au 26/02/2020, à 11,5%, pour 127 jours		1 038 000	1 056 576	0,21%
BH au 09/11/2020, à 11,81%, pour 364 jours		1 548 000	1 568 436	0,31%
BH au 02/03/2020, à 12,01%, pour 103 jours		6 300 000	6 369 651	1,25%
BH au 02/03/2020, à 12,01%, pour 98 jours		2 500 000	2 524 349	0,49%
BH au 24/11/2020, à 12,25%, pour 350 jours		355 000	357 097	0,07%
BH au 24/11/2020, à 12,25%, pour 349 jours		1 014 000	1 019 717	0,20%
BH au 10/12/2020, à 12,25%, pour 360 jours		1 355 000	1 360 821	0,27%
BH au 10/12/2020, à 12,35%, pour 353 jours		5 500 000	5 513 399	1,08%
BH au 21/10/2020, à 12,5%, pour 300 jours		6 419 000	6 429 552	1,26%
BH au 08/06/2021, à 12,95%, pour 530 jours		5 000 000	5 008 515	0,98%
BH au 28/06/2021, à 12,95%, pour 550 jours		5 000 000	5 008 515	0,98%
BH au 01/09/2021, à 13%, pour 611 jours		3 500 000	3 501 995	0,69%
BH au 13/09/2021, à 13%, pour 623 jours		3 500 000	3 501 995	0,69%
BH au 10/11/2021, à 13%, pour 681 jours		5 334 000	5 337 040	1,05%
BH au 22/11/2021, à 13%, pour 692 jours		5 762 000	5 763 642	1,13%
AB au 21/05/2024, à 10%, pour 1827 jours		900 000	944 384	0,19%
AB au 22/05/2024, à 10%, pour 1827 jours		800 000	839 277	0,16%
AB au 23/05/2024, à 10%, pour 1827 jours		800 000	839 101	0,16%
BIAT au 30/06/2020, 10,51%, pour 186 jours		2 398 000	2 400 762	0,47%
BIAT au 27/10/2020, à 10,51%, pour 305 jours		5 140 000	5 145 920	1,01%
<b>Certificats de dépôt</b>	<b>126 500 000</b>	<b>118 457 651</b>	<b>123 068 789</b>	<b>24,11%</b>
BH au 03/01/2020 à 13,25% pour 360 jours	3 500 000	3 172 406	3 498 180	0,69%
BH au 04/01/2020 à 13,25% pour 360 jours	3 500 000	3 172 406	3 497 270	0,69%
BH au 08/01/2020 à 13,25% pour 365 jours	500 000	452 628	499 091	0,10%
BH au 12/01/2020 à 13,5% pour 365 jours	6 500 000	5 873 942	6 481 132	1,27%
BH au 17/01/2020 à 13,5% pour 365 jours	1 500 000	1 355 525	1 493 666	0,29%
BH au 03/02/2020 à 13,5% pour 360 jours	1 000 000	904 846	991 277	0,19%
BH au 14/02/2020 à 13,5% pour 360 jours	4 500 000	4 071 806	4 447 665	0,87%
BH au 24/02/2020 à 13,5% pour 365 jours	1 000 000	903 683	985 750	0,19%
BH au 26/02/2020 à 13,5% pour 365 jours	2 500 000	2 259 208	2 463 056	0,48%

BH au 24/11/2020 à 12,25% pour 350 jours	4 000 000	3 659 448	3 680 853	0,72%
UIB au 13/02/2020 à 11,05% pour 350 jours	7 000 000	6 456 750	6 933 258	1,36%
UIB au 19/02/2020 à 11,05% pour 350 jours	3 500 000	3 228 375	3 461 973	0,68%
UIB au 16/04/2020 à 10,8% pour 350 jours	4 000 000	3 695 928	3 907 910	0,77%
UIB au 08/06/2020 à 10,8% pour 360 jours	4 000 000	3 688 087	3 862 238	0,76%
STB au 13/01/2020 à 10,83% pour 210 jours	2 000 000	1 904 926	1 994 567	0,39%
STB au 12/02/2020 à 10,83% pour 240 jours	1 000 000	946 129	990 573	0,19%
BIAT au 24/01/2020 à 9,61% pour 220 jours	8 000 000	7 644 991	7 962 885	1,56%
BIAT au 24/01/2020 à 9,83% pour 220 jours	12 500 000	11 957 681	12 440 603	2,44%
BIAT au 18/02/2020 à 10,5% pour 120 jours	5 000 000	4 864 734	4 945 894	0,97%
BIAT au 08/10/2020 à 10,61% pour 310 jours	10 000 000	9 330 277	9 392 929	1,84%
BIAT au 08/04/2020 à 10,51% pour 110 jours	5 000 000	4 875 541	4 889 119	0,96%
BIAT au 24/04/2020 à 10,51% pour 120 jours	5 000 000	4 864 610	4 871 379	0,95%
BIAT au 27/07/2020 à 10,51% pour 210 jours	5 000 000	4 768 933	4 771 134	0,93%
TUNISIE LEASING & FACTORING au 24/01/2020 à 11,96% pour 220 jours	1 500 000	1 418 267	1 491 455	0,29%
ATB au 03/01/2020 à 11,01% pour 60 jours	1 500 000	1 478 377	1 499 279	0,29%
ATB au 15/01/2020 à 11,01% pour 70 jours	4 500 000	4 424 545	4 484 909	0,88%
ATB au 09/03/2020 à 12% pour 90 jours	2 000 000	1 953 398	1 964 790	0,38%
ATB au 03/12/2020 à 12,10% pour 350 jours	4 500 000	4 121 076	4 135 150	0,81%
ATB au 14/12/2020 à 12,10% pour 360 jours	3 000 000	2 740 946	2 749 581	0,54%
ATB au 10/12/2020 à 12,10% pour 350 jours	3 000 000	2 747 384	2 751 715	0,54%
ATB au 30/11/2020 à 12,10% pour 340 jours	3 000 000	2 753 861	2 758 205	0,54%
ATB au 10/11/2020 à 12,10% pour 320 jours	3 000 000	2 766 934	2 771 304	0,54%
<b>Bons de trésor à court terme</b>	<b>12 000 000</b>	<b>11 069 593</b>	<b>11 205 819</b>	<b>2,20%</b>
BTCT 52 semaines au 28/07/2020, Taux 8,280%	4 000 000	3 685 515	3 790 334	0,74%
BTCT 52 semaines au 15/12/2020, Taux 8,220%	2 000 000	1 846 529	1 851 214	0,36%
BTCT 52 semaines au 15/12/2020, Taux 8,220%	1 000 000	924 629	925 880	0,18%
BTCT 52 semaines au 15/12/2020, Taux 8,220%	2 500 000	2 304 760	2 313 338	0,45%
BTCT 52 semaines au 17/11/2020, Taux 8,220%	2 500 000	2 308 161	2 325 053	0,46%
<b>Total général</b>		<b>206 207 678</b>	<b>211 755 547</b>	<b>41,49%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>38,27%</b>

#### Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 décembre 2019 un solde de D : 816 contre un solde de D : 269.828 à la même date de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Ventes titres à encaisser	816	269 828
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts (*)	78 696	-
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	(78 696)	-
<b>Total</b>	<b>816</b>	<b>269 828</b>

(\*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT.

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV.

Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts, au niveau de la rubrique «Créances d'exploitation» qu'elle a provisionné en totalité.

#### Note 7 : Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique s'élève au 31.12.2019 à D : 39.847.379 contre D : 24.673.570 au 31.12.2018 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de pensions livrées.

#### Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2019 à D : 1.347.616 contre D : 1.517.679 au 31.12.2018 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2019, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Montant HT	1 332 295	1 500 424
TVA	253 136	285 081
<b>Total TTC</b>	<b>1 585 431</b>	<b>1 785 505</b>
Retenue à la source	237 815	267 826
<b>Net à payer</b>	<b>1 347 616</b>	<b>1 517 679</b>

#### Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2019 à D : 1.697.414 contre D : 2.620.688 au 31.12.2018, et se détaille ainsi:

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance CMF	44 092	49 499
Retenues à la source sur commissions	237 815	267 826
TCL à payer	14 624	7 724
Achats titres à payer	7 655	955 704
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	1 392 921	1 339 492
Autres	308	443
<b>Total</b>	<b>1 697 414</b>	<b>2 620 688</b>

## **Note 10 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2019 se détaillent ainsi :

### **Capital au 31-12-2018**

Montant	544 575 556
Nombre de titres	3 181 495
Nombre d'actionnaires	11 792

### **Souscriptions réalisées**

Montant	302 742 884
Nombre de titres émis	1 768 671
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 045

### **Rachats effectués**

Montant	(384 191 247)
Nombre de titres rachetés	(2 244 505)
Nombre d'actionnaires sortants	(2 019)

### **Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 624 222
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	193 738
Régularisation des sommes non distribuables	(141 839)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	24 695 261
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(3 693 498)

### **Capital au 31-12-2019**

Montant	485 805 078
Nombre de titres	2 705 661
Nombre d'actionnaires	10 818

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 Mai 2019.

**Note 11 : Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 4.269.368 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2019, contre D : 4.153.396 pour la même période de l'exercice 2018, et se détaillent comme suit :

	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Revenus des obligations</b>				
- intérêts	1 947 294	7 439 369	2 085 773	7 863 668
<b>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</b>				
- intérêts ( BTA , Emprunt National )	2 322 074	9 515 515	2 067 623	8 947 340
<b>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</b>				
<b>Revenus des parts de Fonds communs de créances</b>				
- intérêts	-	-	-	29
<b>Revenus des titres OPCVM</b>				
- Dividendes	-	405 352	-	48 568
<b>TOTAL</b>	<b>4 269 368</b>	<b>17 360 236</b>	<b>4 153 396</b>	<b>16 859 605</b>

**Note 12 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2019 à D : 4.329.351, contre D : 5.129.592 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2018 et représente le montant des intérêts courus au titre du quatrième trimestre 2019 sur les dépôts, les certificats de dépôt et les bons de trésor à court terme qui se détaille ainsi :

	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Intérêts des certificats de dépôt	2 780 130	11 556 080	3 005 856	10 243 853
Intérêts des dépôts à vue	150 613	361 593	79 072	362 410
Intérêts des BTCT	330 691	500 530	131 382	1 051 157
Intérêts des dépôts à terme	1 067 918	5 339 176	1 809 407	6 604 259
Intérêts des billets de trésorerie	-	172 748	103 875	132 102
<b>TOTAL</b>	<b>4 329 351</b>	<b>17 930 126</b>	<b>5 129 592</b>	<b>18 393 781</b>

**Note 13 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2019 à D : 1.585.431, contre D : 1.785.505 pour la même période de l'exercice 2018 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du quatrième trimestre 2019.

	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	1 585 431	6 496 379	1 785 505	7 266 342
<b>TOTAL</b>	<b>1 585 431</b>	<b>6 496 379</b>	<b>1 785 505</b>	<b>7 266 342</b>

**Note 14 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.10 au 31.12.2019 à D : 155.193, contre D : 175.622 pour la même période de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Redevance CMF	133 229	545 914	150 043	610 617
TCL	21 572	88 290	23 190	89 470
Autres	392	23 172	2 390	9 899
<b>TOTAL</b>	<b>155 193</b>	<b>657 375</b>	<b>175 622</b>	<b>709 987</b>

**Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs****Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération du dépositaire :**

"AMEN BANK" , assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

**Rémunération des distributeurs :**

TUNISIE VALEURS et AMEN BANK assurent la distribution des titres de TUNISIE SICAV. La commission de distribution revenant à AMEN BANK est supportée par le gestionnaire.

## **AMEN PREMIERE SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019**

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE**

**SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 DECEMBRE 2019**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 85.060.219DT et un résultat de la période de 3.569.124DT.

#### **I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :**

##### **Introduction:**

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

##### **Etendue de l'examen limité:**

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

##### **Conclusion :**

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 31 Décembre 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Paragraphes d'observation :**

Nous attirons l'attention sur :

- La note 2.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société «AMEN PREMIERE SICAV» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable. Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

**II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 31 Décembre 2019, 18,38% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 1,62% en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 69.376.453 DT au 31 Décembre 2019, et représente une quote-part de 81,56% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 1,56% au-delà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 14 février 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**

**Emna RACHIKOU**

**BILAN**  
(Unité :enDT)

	Note	31/12/2019	31/12/2018
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b>AC1</b>	<b><u>Portefeuille Titres</u></b>	<b><u>69 376 452,571</u></b>	<b><u>90 755 541,181</u></b>
a-	Action, valeurs assimilées et droits rattachés	2 103 300,656	204 132,256
b-	Obligations et valeurs assimilées	67 273 151,915	90 551 408,925
<b>AC2</b>	<b><u>Placements monétaires et disponibilités</u></b>	<b><u>15 635 939,221</u></b>	<b><u>18 719 518,463</u></b>
a-	Placements monétaires	3.2 0,000	0,000
b-	Disponibilités	3.3 15 635 939,221	18 719 518,463
<b>AC4</b>	<b><u>Autres actifs</u></b>	<b>47 826,798</b>	<b>56 859,223</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>85 060 218,590</b>	<b>109 531 918,867</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1</b>	<b><u>Dettes sur opérations de pension livrées</u></b>	<b><u>0,000</u></b>	<b><u>0,000</u></b>
<b>PA2</b>	<b><u>Opérateurs créditeurs</u></b>	<b><u>137 845,593</u></b>	<b><u>410 344,046</u></b>
a-	Opérateurs créditeurs	137 845,593	410 344,046
<b>PA3</b>	<b><u>Autres créditeurs divers</u></b>	<b><u>145 142,562</u></b>	<b><u>191 528,386</u></b>
a-	Autres créditeurs divers	145 142,562	191 528,386
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>282 988,155</b>	<b>601 872,432</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1</b>	<b><u>Capital</u></b>	<b><u>79 970 371,712</u></b>	<b><u>104 394 994,877</u></b>
<b>CP2</b>	<b><u>Sommes distribuables</u></b>	<b><u>4 806 858,723</u></b>	<b><u>4 535 051,558</u></b>
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs	-719,209	539,122
b-	Sommes distribuables de l'exercice	4 807 577,932	4 534 512,436
<b>ACTIF NET</b>		<b>84 777 230,435</b>	<b>108 930 046,435</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>85 060 218,590</b>	<b>109 531 918,867</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b><u>Revenus du portefeuille-titres</u></b>	<b><u>3.1</u></b>	<u>940 195,733</u>	<u>4 368 519,642</u>	<u>1 239 421,144</u>	<u>5 660 402,856</u>
<b><u>Revenus des placements monétaires</u></b>	<b><u>3.2</u></b>	<u>34 905,290</u>	<u>217 279,993</u>	<u>153 203,861</u>	<u>1 137 546,388</u>
<b>Total des revenus des placements</b>		<b><u>975 101,023</u></b>	<b><u>4 585 799,635</u></b>	<b><u>1 392 625,005</u></b>	<b><u>6 797 949,244</u></b>
<b><u>Intérêts des mises en pension</u></b>	<b><u>3.10</u></b>	<u>-70 007,393</u>	<u>-102 263,246</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<b><u>Charges de gestion des placements</u></b>	<b><u>3.11</u></b>	<u>-168 658,426</u>	<u>-812 009,569</u>	<u>-248 861,002</u>	<u>-1 123 756,834</u>
<b>Revenu net des placements</b>		<b><u>736 435,204</u></b>	<b><u>3 671 526,820</u></b>	<b><u>1 143 764,003</u></b>	<b><u>5 674 192,410</u></b>
<b><u>Autres charges</u></b>	<b><u>3.12</u></b>	<u>-29 798,619</u>	<u>-128 188,563</u>	<u>-39 449,654</u>	<u>-173 568,017</u>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b><u>706 636,585</u></b>	<b><u>3 543 338,257</u></b>	<b><u>1 104 314,349</u></b>	<b><u>5 500 624,393</u></b>
<b><u>Régularisation du résultat d'exploitation</u></b>		<b><u>799 115,455</u></b>	<b><u>1 264 239,675</u></b>	<b><u>-325 800,065</u></b>	<b><u>-966 111,957</u></b>
<b>Sommes distribuables de la période</b>		<b><u>1 505 752,040</u></b>	<b><u>4 807 577,932</u></b>	<b><u>778 514,284</u></b>	<b><u>4 534 512,436</u></b>
<b><u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u></b>		<b><u>-799 115,455</u></b>	<b><u>-1 264 239,675</u></b>	<b><u>325 800,065</u></b>	<b><u>966 111,957</u></b>
<b><u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u></b>		<u>27 801,936</u>	<u>89 064,740</u>	<u>1 202,181</u>	<u>32 783,452</u>
<b><u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u></b>		<u>17 095,874</u>	<u>-63 176,999</u>	<u>11 477,225</u>	<u>-564 534,388</u>
<b><u>Frais de négociation de titres</u></b>		<u>-79,911</u>	<u>-101,549</u>	<u>-147,202</u>	<u>-288,795</u>
<b>Résultat net de la période</b>		<b><u>751 454,484</u></b>	<b><u>3 569 124,449</u></b>	<b><u>1 116 846,553</u></b>	<b><u>4 968 584,662</u></b>

**ETAT DE VARIATION DEL'ACTIF NET**  
(Unité : en DT)

	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b>AN1</b> <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>751 454,484</u>	<u>3 569 124,449</u>	<u>1 116 846,553</u>	<u>4 968 584,662</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>706 636,585</u>	<u>3 543 338,257</u>	<u>1 104 314,349</u>	<u>5 500 624,393</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	<u>27 801,936</u>	<u>89 064,740</u>	<u>1 202,181</u>	<u>32 783,452</u>
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	<u>17 095,874</u>	<u>-63 176,999</u>	<u>11 477,225</u>	<u>-564 534,388</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>-79,911</u>	<u>-101,549</u>	<u>-147,202</u>	<u>-288,795</u>
<b>AN2</b> <u>Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-4 533 568,002</u>	<u>0,000</u>	<u>-5 279 278,494</u>
<b>AN3</b> <u>Transactions sur le capital</u>	<u>1 463 844,919</u>	<u>-23 188 372,447</u>	<u>-6 619 683,759</u>	<u>-48 836 237,699</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>121 126 109,657</u>	<u>403 340 633,944</u>	<u>138 754 048,249</u>	<u>544 948 198,171</u>
<u>Capital</u>	<u>115 895 092,529</u>	<u>395 192 800,380</u>	<u>133 923 247,722</u>	<u>526 319 408,646</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>3 122 774,088</u>	<u>-6 352 156,482</u>	<u>-540 307,019</u>	<u>-1 274 876,202</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>2 108 243,040</u>	<u>14 499 990,046</u>	<u>5 371 107,546</u>	<u>19 903 665,727</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-119 662 264,738</u>	<u>-426 529 006,391</u>	<u>-145 373 732,008</u>	<u>-593 784 435,870</u>
<u>Capital</u>	<u>-114 418 251,136</u>	<u>-418 039 437,842</u>	<u>-140 241 777,003</u>	<u>-573 937 385,417</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>-3 934 873,843</u>	<u>4 748 384,587</u>	<u>564 985,129</u>	<u>1 389 420,787</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>-1 309 139,759</u>	<u>-13 237 953,136</u>	<u>-5 696 940,134</u>	<u>-21 236 471,240</u>
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>2 215 299,403</b>	<b>-24 152 816,000</b>	<b>-5 502 837,206</b>	<b>-49 146 931,531</b>
<b>AN4</b> <u>Actif net</u>				
a- <u>En début de période</u>	<u>82 561 931,032</u>	<u>108 930 046,435</u>	<u>114 432 883,641</u>	<u>158 076 977,966</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>84 777 230,435</u>	<u>84 777 230,435</u>	<u>108 930 046,435</u>	<u>108 930 046,435</u>
<b>AN5</b> <u>Nombre d'actions</u>				
a- <u>En début de période</u>	<u>809 434</u>	<u>1 054 042</u>	<u>1 117 584</u>	<u>1 532 910</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>823 367</u>	<u>823 367</u>	<u>1 054 042</u>	<u>1 054 042</u>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>102,964</b>	<b>102,964</b>	<b>103,345</b>	<b>103,345</b>
<b>AN6</b> <u>Taux de rendement annualisé</u>	<b>3,75%</b>	<b>3,79%</b>	<b>3,69%</b>	<b>3,79%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2019**

**PRESENTATION DE LA SOCIETE**

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

**1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

**2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

**2.2- Evaluation des placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit:

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **2.3- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **2.4- Traitement des opérations de pension livrée**

Les titres donnés en pensions ont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC2-Placements monétaires et disponibilités». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique «PR2-Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

### 3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### 3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2019 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	2 103 300,656
Obligations	2	15 665 793,537
Bons de trésor assimilable	3	51 607 358,378
<b>Total</b>		<b>69 376 452,571</b>

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

#### (1)Actions et valeurs assimilées:

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
Tunisie sicav	11 152	2 000 133,504	2 103 300,656	2,48%
<b>TOTAL</b>		<b>2 000 133,504</b>	<b>2 103 300,656</b>	<b>2,48%</b>

**(2) Obligations :**

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB2016-1	5 000	200 000,000	201 328,000	0,24%	
ABSUB2016-111	5 000	200 000,000	201 328,000	0,24%	
AB 2009 CA	18 000	599 976,000	606 628,800	0,72%	
AB 2009 CB	13 000	433 316,000	440 637,600	0,52%	
AB 2011-1	20 000	400 000,000	405 168,000	0,48%	
AB 2011-1VAR	20 000	400 000,000	407 168,000	0,48%	
AB 2012 B	60 000	1 800 000,000	1 836 528,000	2,17%	
AB 2012 BB	10 000	300 000,000	306 088,000	0,36%	
AB 2014	20 000	400 000,000	419 840,000	0,50%	
AB 2014A2	5 000	100 000,000	104 960,000	0,12%	
AB2008 TA	25 000	666 628,664	687 948,664	0,81%	
AB2008 TAA	40 000	1 066 610,600	1 100 722,600	1,30%	
AB2008 TB	15 000	675 000,000	698 232,000	0,82%	
ATB 2009 TB1	5 000	250 000,000	257 040,000	0,30%	
ATL 2013-2TF	10 000	200 000,000	201 480,000	0,24%	
ATL 2016-1 C	2 000	160 000,000	165 096,000	0,19%	
ATILESG15-2A	5 000	100 000,000	100 116,000	0,12%	
ATTIJ 2017	4 000	240 000,000	248 345,600	0,29%	
ATTIJ 2017	10 000	600 000,000	620 864,000	0,73%	
BATAM 2001 (i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%	
BNA 2009	10 000	333 320,000	343 904,000	0,41%	
BNA 20091	10 000	333 320,000	343 904,000	0,41%	
BTE 2011/B	5 000	325 000,000	339 512,000	0,40%	
CIL 2013/1B	5 000	100 000,000	100 412,000	0,12%	
CIL 2014/2	3 000	60 000,000	63 357,600	0,07%	
CIL 2015/2	10 000	200 000,000	202 104,000	0,24%	
HL 2013/2B	7 500	300 000,000	314 838,000	0,37%	
HL 2016/1	5 000	200 000,000	206 252,000	0,24%	
HL 2016-1	10 000	400 000,000	412 504,000	0,49%	
MODSING2012	5 000	100 000,000	104 516,000	0,12%	
SERVICOM16 (ii)	1 000	100 000,000	90 000,000	0,11%	
TL 2013/2	2 000	80 000,000	84 396,800	0,10%	
TL SUB 2016	2 500	250 000,000	263 126,000	0,31%	
TLG 2016-1 B	5 000	400 000,000	418 364,000	0,49%	
ATTIJ LEASING 2017-1	5 250	315 000,000	315 533,401	0,37%	
UIB 2009/1C	16 000	800 000,000	817 190,400	0,96%	
UIB 2011/B	15 000	900 000,000	915 020,872	1,08%	
UIB 2011-1BB	5 000	300 000,000	305 288,000	0,36%	
UIBSUB2016	16 000	960 000,000	1 016 051,200	1,20%	
<b>TOTAL</b>		<b>17 248 171,264</b>	<b>15 665 793,537</b>	<b>18,48%</b>	

(i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.

(ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100000 DT est provisionné de 10 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 11 KDT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant Enfin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

**(3) BTA:**

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
BTA 5.50% 10/2020	13 000	12 975 690,000	13 097 591,639	15,45%
BTA 5.50% 10/2020A	3 000	2 993 370,000	3 021 501,147	3,56%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	4 000	3 912 240,000	3 982 744,918	4,70%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)B	3 213	3 207 537,900	3 264 370,094	3,85%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS) E	7 787	7 787 000,000	7 942 613,626	9,37%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 852 000,000	4 015 540,984	4,74%
BTA 6% AVRIL 2024A	500	482 000,000	498 442,623	0,59%
BTA 6% AVRIL 2024B	500	481 500,000	498 812,623	0,59%
BTA 6% AVRIL 2024C	500	482 000,000	499 242,623	0,59%
BTA 6% AVRIL 2024D	500	481 750,000	499 027,623	0,59%
BTA 6% AVRIL 2024E	1 000	960 500,000	998 245,246	1,18%
BTA13042028	1 000	915 000,000	953 621,360	1,12%
BTA290327	3	2 775,000	2 895,314	0,00%
BTA290327A	12 537	11 829 913,200	12 332 708,558	14,55%
<b>TOTAL</b>		<b>50 363 276,100</b>	<b>51 607 358,378</b>	<b>60,87%</b>

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit:

Désignation	Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des obligations	347 680,978	1 784 810,683	775 457,986	3 177 645,268
Dividendes	0,000	111 427,473	0,000	651 630,386
Revenus des BTA	592 514,755	2 472 281,486	463 963,158	1 831 127,202
<b>TOTAL</b>	<b>940 195,733</b>	<b>4 368 519,642</b>	<b>1 239 421,144</b>	<b>5 660 402,856</b>

**3.2- Placements monétaires et revenus y afférents**

Le solde de la rubrique placements monétaires est nul au 31/12/2019.

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit:

Désignation	Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des Placement en compte courant à terme	0,000	0,000	49 802,830	400 476,571
Revenus des Certificats de dépôt	0,000	28 827,830	49 376,847	216 074,129
Revenus de Comptes Rémunérés	27 000,000	139 724,184	54 024,184	334 711,629
Revenus des Pensions Livrées	7 905,290	48 727,979	0,000	186 284,059
<b>TOTAL</b>	<b>34 905,290</b>	<b>217 279,993</b>	<b>153 203,861</b>	<b>1 137 546,388</b>

### 3.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2019 à 15 635 939,221 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	15 635 939,221	18,44%
<b>TOTAL</b>	<b>15 635 939,221</b>	<b>18,44%</b>

### 3.4 Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Intérêt courus /compte rémunéré	47 826,798	54 024,184
Intérêts intercalaires à recevoir	0,000	2 835,039
<b>Total</b>	<b>47 826,798</b>	<b>56 859,223</b>

### 3.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2019.

### 3.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Gestionnaire	16 071,351	24 814,382
Dépositaire	121 774,242	385 529,664
<b>Total</b>	<b>137 845,593</b>	<b>410 344,046</b>

### 3.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Retenue à la Source	119 322,053	154 263,372
Jetons de Présence	18 391,956	25 200,001
TCL	1 000,000	1 885,341
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000
CMF	6 428,553	9 979,672
<b>Total</b>	<b>145 142,562</b>	<b>191 528,386</b>

### 3.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

<b>Capital social au 31-12-2018</b>	<b>104 394 994,877</b>
Souscriptions	395 192 800,380
Rachats	-418 039 437,842
Frais de négociation de titres	-101,549
VDE/emp.société	-2 010 000,000
VDE/titres.Etat	25 365,000
VDE / titres OPCVM	103 167,152
+/-V réalisée emp.société	-23,183
+/- V réal/titres Etat	-22 514,500
+/- V réal/ titres OPCVM	-40 639,316
+/- V report/oblig.société	2 000 000,000
+/- V report/titres.Etat	-25 365,000
+/- V report/titres OPCVM	-4 102,412
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-6 352 156,482
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	4 748 384,587
<b>Capital au 31-12-2019</b>	<b>79 970 371,712</b>

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 s'élève à -24.152.816,000 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31/12/2019 est de 823 367 contre 1 054 042 au 31/12/2018.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

<b>Nombre d'actionnaires au 31-12-2018</b>	<b>1 169</b>
Nombre d'actionnaires entrants	205
Nombre d'actionnaires sortants	-378
<b>Nombre d'actionnaires au 31-12-2019</b>	<b>996</b>

### 3.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2019 s'élèvent à 4.806.858,723 DT contre 4.535.051,558 DT au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-719,209	539,122
Résultat d'exploitation	3 543 338,257	5 500 624,393
Régularisation du résultat d'exploitation	1 264 239,675	-966 111,957
<b>Total</b>	<b>4 806 858,723</b>	<b>4 535 051,558</b>

### 3.10- Intérêts des mises en pensions :

Le solde de cette rubrique au 31/12/2019 est de 102.263,246 DT.

Désignation	Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Intérêts courus sur pension livrée	70 007,393	102 263,246	0,000	0,000
<b>Total</b>	<b>70 007,393</b>	<b>102 263,246</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>

### 3.11 Charges de gestion des placements

#### Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05% TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST;  
Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.
- la rémunération de Amen Bank composée de :
  - A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de:

%de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	>20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise ( le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	50 350,063	234 077,450	76 420,562	329 352,426
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	29 750,000	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	110 870,863	548 182,119	165 002,940	764 654,408
<b>Total</b>	<b>168 658,426</b>	<b>812 009,569</b>	<b>248 861,002</b>	<b>1 123 756,834</b>

### 3.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit:

Désignation	Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Redevance du CMF	20 140,028	93 684,891	30 568,209	131 740,967
Sces bancaires et assimilés	416,557	1 414,964	37,178	2 588,169
TCL	1 442,034	8 888,708	2 794,267	13 838,881
Jetons de présence	7 800,000	24 000,000	5 850,000	25 200,000
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000	200,000	200,000
<b>Total</b>	<b>29 798,619</b>	<b>128 188,563</b>	<b>39 449,654</b>	<b>173 568,017</b>

## **SICAV AMEN**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019**

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE**

**SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 DECEMBRE 2019**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **SICAV AMEN** pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 45.585.855 DT et un résultat de la période de 2.189.186 DT.

#### **I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :**

##### **Introduction :**

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société **SICAV AMEN**, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

##### **Etendue de l'examen :**

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

##### **Conclusion :**

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société **SICAV AMEN** arrêtés au 31 décembre 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

### **II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Décembre 2019 20,34% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,34% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 36.295.527 DT au 31 Décembre 2019, et représente une quote-part de 79,62% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,38% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par **Sicav Amen** et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations s'élève, au 31 décembre 2019, à **5.345.295 DT**, représentant ainsi une quote-part de **11,73% de l'actif** de la société **Sicav Amen**, soit 1,73% au-delà du seuil de 10% autorisé par l'**article 29 du code des organismes de placement collectif**.

Tunis, le 19 février 2019

**Le commissaire aux comptes :**  
**FINANCIAL AUDITING & CONSULTING**  
**Dorsaf LITAIEM**

**BILAN**  
(Unité : en DT)

	Note	31/12/2019	31/12/2018
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b>AC1</b>	<b><u>Portefeuille Titres</u></b>	<b><u>36 295 527,204</u></b>	<b><u>51 713 484,037</u></b>
a-	Action et valeurs assimilées	1 802 380,664	103 928,080
b-	Obligations et valeurs assimilées	34 493 146,540	51 609 555,957
<b>AC2</b>	<b><u>Placements monétaires et disponibilités</u></b>	<b><u>9 271 640,929</u></b>	<b><u>6 353 153,413</u></b>
a-	Placements monétaires	4.2 0,000	0,000
b-	Disponibilités	4.3 9 271 640,929	6 353 153,413
<b>AC4</b>	<b><u>Autres actifs</u></b>	<b>4.4 18 686,695</b>	<b>27 151,071</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>45 585 854,828</b>	<b>58 093 788,521</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1</b>	<b><u>Dettes sur Opérations de Pension livrée</u></b>	<b>4.5 0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>PA2</b>	<b><u>Opérateurs créditeurs</u></b>	<b>4.6 92 250,983</b>	<b>232 845,105</b>
a-	Opérateurs créditeurs	92 250,983	232 845,105
<b>PA3</b>	<b><u>Autres créditeurs divers</u></b>	<b>4.7 85 175,801</b>	<b>86 748,690</b>
a-	Autres créditeurs divers	85 175,801	86 748,690
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>177 426,784</b>	<b>319 593,795</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1</b>	<b><u>Capital</u></b>	<b>4.8 43 364 662,770</b>	<b>55 300 757,825</b>
<b>CP2</b>	<b><u>Sommes capitalisables</u></b>	<b>4.9 2 043 765,274</b>	<b>2 473 436,901</b>
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
b-	Sommes capitalisables de l'exercice	2 043 765,274	2 473 436,901
<b>ACTIF NET</b>		<b>45 408 428,044</b>	<b>57 774 194,726</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>45 585 854,828</b>	<b>58 093 788,521</b>

**ETAT DE RESULTAT**

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b>PR 1</b> <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<b>4.10</b>	<u>572 082,011</u>	<u>2 788 117,803</u>	<u>737 220,940</u>	<u>3 269 063,176</u>
<b>PR 2</b> <u>Revenus des placements monétaires</u>	<b>4.11</b>	<u>17 572,236</u>	<u>72 690,919</u>	<u>59 412,700</u>	<u>628 115,743</u>
<b>Total des revenus des placements</b>		<b><u>589 654,247</u></b>	<b><u>2 860 808,722</u></b>	<b><u>796 633,640</u></b>	<b><u>3 897 178,919</u></b>
<b>CH 3</b> <u>Intérêts des mises en pension</u>	<b>4.12</b>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<b>CH 1</b> <u>Charges de gestion des placements</u>	<b>4.13</b>	<u>-101 321,209</u>	<u>-451 101,533</u>	<u>-169 047,929</u>	<u>-651 320,601</u>
<b>Revenu net des placements</b>		<b>488 333,038</b>	<b>2 409 707,189</b>	<b>627 585,711</b>	<b>3 245 858,318</b>
<b>CH 2</b> <u>Autres charges</u>	<b>4.14</b>	<u>-17 705,231</u>	<u>-80 923,035</u>	<u>-23 231,349</u>	<u>-103 934,873</u>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>470 627,807</b>	<b>2 328 784,154</b>	<b>604 354,362</b>	<b>3 141 923,445</b>
<b>PR 4</b> <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<b><u>-317 819,094</u></b>	<b><u>-285 018,880</u></b>	<b><u>-606 454,077</u></b>	<b><u>-668 486,544</u></b>
<b>Sommes capitalisables de la période</b>		<b>152 808,713</b>	<b>2 043 765,274</b>	<b>-2 099,715</b>	<b>2 473 436,901</b>
<b>PR 4</b> <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>317 819,094</u>	<u>285 018,880</u>	<u>606 454,077</u>	<u>668 486,544</u>
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>-9 244,592</u>	<u>-20 444,796</u>	<u>50 152,260</u>	<u>80 022,591</u>
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		<u>22 666,234</u>	<u>-119 081,389</u>	<u>-46 732,959</u>	<u>-440 366,703</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>-49,903</u>	<u>-71,942</u>	<u>-8,763</u>	<u>-155,145</u>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>483 999,546</b>	<b>2 189 186,027</b>	<b>607 764,900</b>	<b>2 781 424,188</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<b>AN1</b> <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>483 999,546</u>	<u>2 189 186,027</u>	<u>607 764,900</u>	<u>2 781 424,188</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>470 627,807</u>	<u>2 328 784,154</u>	<u>604 354,362</u>	<u>3 141 923,445</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	<u>-9 244,592</u>	<u>-20 444,796</u>	<u>50 152,260</u>	<u>80 022,591</u>
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	<u>22 666,234</u>	<u>-119 081,389</u>	<u>-46 732,959</u>	<u>-440 366,703</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>-49,903</u>	<u>-71,942</u>	<u>-8,763</u>	<u>-155,145</u>
<b>AN3</b> <u>Transactions sur le capital</u>	<u>-8 605 536,836</u>	<u>-14 554 952,709</u>	<u>-16 047 608,615</u>	<u>12 858 888,223</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>37 909 722,748</u>	<u>52 306 109,819</u>	<u>9 203 939,956</u>	<u>65 263 606,858</u>
<u>Capital</u>	<u>35 472 778,487</u>	<u>48 595 112,771</u>	<u>8 544 388,909</u>	<u>62 093 531,102</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>-639 426,067</u>	<u>-525 886,970</u>	<u>-48 009,117</u>	<u>-90 636,875</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>3 076 370,328</u>	<u>4 236 884,018</u>	<u>707 560,164</u>	<u>3 260 712,631</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-46 515 259,584</u>	<u>-66 861 062,528</u>	<u>-25 251 548,571</u>	<u>-52 404 718,635</u>
<u>Capital</u>	<u>-43 640 233,313</u>	<u>-62 191 980,334</u>	<u>-23 444 227,815</u>	<u>-49 190 301,741</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>875 660,441</u>	<u>460 950,327</u>	<u>122 729,113</u>	<u>181 265,490</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>-3 750 686,712</u>	<u>-5 130 032,521</u>	<u>-1 930 049,869</u>	<u>-3 395 682,384</u>
<b>Variation de l'actif net</b>	<b><u>-8 121 537,290</u></b>	<b><u>-12 365 766,682</u></b>	<b><u>-15 439 843,715</u></b>	<b><u>15 640 312,411</u></b>
<b>AN4</b> <u>Actif net</u>				
a- <u>En début de période</u>	<u>53 529 965,334</u>	<u>57 774 194,726</u>	<u>73 214 038,441</u>	<u>42 133 882,315</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>45 408 428,044</u>	<u>45 408 428,044</u>	<u>57 774 194,726</u>	<u>57 774 194,726</u>
<b>AN5</b> <u>Nombre d'actions</u>				
a- <u>En début de période</u>	<u>1 201 055</u>	<u>1 337 094</u>	<u>1 710 424</u>	<u>1 013 791</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>1 008 341</u>	<u>1 008 341</u>	<u>1 337 094</u>	<u>1 337 094</u>
<b>Valeur liquidative</b>	<b><u>45,032</u></b>	<b><u>45,032</u></b>	<b><u>43,208</u></b>	<b><u>43,208</u></b>
<b>AN6</b> <u>Taux de rendement annualisé</u>	<b><u>4,12%</u></b>	<b><u>4,22%</u></b>	<b><u>3,74%</u></b>	<b><u>3,97%</u></b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2019**

**1- PRESENTATION DE LA SOCIETE SICAV AMEN**

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004

**2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille- titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

**3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

### **3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM**

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6- Traitement des opérations de pension livrée**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

#### 4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

##### 4.1- Portefeuille titres

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées	1	1 802 380,664
Obligations et Valeurs assimilées	2	34 493 146,540
<b>Total</b>		<b>36 295 527,204</b>

##### 1- Actions et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
Amen première Sicav	17 507	1 800 768,450	1 802 380,664	3,97%
<b>Total</b>		<b>1 800 768,450</b>	<b>1 802 380,664</b>	<b>3,97%</b>

##### 2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	25 449 034,752
Obligations (b)	9 044 111,788
<b>Total</b>	<b>34 493 146,540</b>

**(a) BTA:**

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
BTA15102020	5 000	5 000 000,000	5 046 885,246	11,11%
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 508 439,344	3,32%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	2 948 216,066	6,49%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 495 327,869	3,29%
BTA052022	5 000	4 997 000,000	5 178 721,311	11,40%
BTA13042028	850	796 875,000	829 703,238	1,83%
BTA13042028A	2 500	2 327 500,000	2 431 753,282	5,36%
BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 938 442,702	4,27%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	967 621,242	2,13%
BTA13042028	3 150	2 953 125,000	3 103 924,452	6,84%
<b>Total</b>		<b>24 691 200,000</b>	<b>25 449 034,752</b>	<b>56,04%</b>

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès de SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

	31/12/19	31/12/18
Montant	29 142,307	4 162,672

**(b) Obligations :**

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB2016-1	10 000	400 000,000	402 656,000	0,89%	
ABSUB2016-11	5 000	200 000,000	201 328,000	0,44%	
AB 2009 CA	18 000	599 971,498	606 624,298	1,34%	
AB 2009 CB	13 000	433 319,248	440 640,848	0,97%	
AB 2010	2 000	79 998,001	81 785,201	0,18%	
AMEN BANK 2010 SUB1	80 000	3 199 760,000	3 271 248,000	7,20%	
AB 2012B	9 000	270 000,000	275 479,200	0,61%	
AB 2012B	2 141	64 230,000	65 533,441	0,14%	
ATB 2009 TB1	5 000	250 000,000	257 040,000	0,57%	
ATB 2009 TB1	10 000	500 000,000	514 080,000	1,13%	
ATL SUB2017	10 000	1 000 000,000	1 013 296,000	2,23%	
ATTIJARI LEASING 2018	3 000	240 000,000	250 480,800	0,55%	
BH 2015AF	50 000	1 000 000,000	1 035 080,000	2,28%	
HL 2015/B	10 000	600 000,000	603 840,000	1,33%	
SERVICOM16 (1)	500	50 000,000	56 571,482	0,12%	
<b>TOTAL</b>		<b>8 887 278,747</b>	<b>9 075 683,270</b>	<b>19,99%</b>	

<b>Décote sur Obligations Servicom2016</b>	<b>-31 571,482</b>
--	--------------------

<b>TOTAL NET</b>		<b>8 887 278,747</b>	<b>9 044 111,788</b>	<b>19,92%</b>
------------------	--	----------------------	----------------------	---------------

(1) En raison des difficultés rencontrées par SERVITRA la filiale de SERVICOM spécialisée dans les Travaux publics et du non-paiement de l'échéance de février 2019, l'assemblée générale spéciale des détenteurs d'obligations a décidé dans sa réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2019 la restructuration de l'emprunt obligataire Servicom 2016 telle qu'elle a été proposée et approuvée par le conseil d'administration de la société Servicom dans sa réunion du 18 juillet 2019. Cette restructuration se traduit par la modification du taux de l'emprunt (Fixe 11,6% au lieu de 8,2% et variable TMM+4,6% au lieu de TMM+3%), le paiement partiel des intérêts échus le 12/12/2019 à cette même date et le report du reliquat des intérêts sur les échéances à venir à partir du 12/12/2020 et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de l'année 2020. Selon les résolutions de la même assemblée, Servicom SA affectera à Sicav Amen, en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1<sup>er</sup> rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019. Au 12/12/2019, Servicom n'a pas procédé, comme convenu, au paiement partiel des intérêts échus à cette date. Les montants des intérêts non réglés à SICAV AMEN ainsi que ceux non échus s'élèvent au 31 décembre 2019 à 6.571 DT Dinars, ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. Le principal a également fait l'objet d'une décote à hauteur de 50%, soit 25.000 DT.

#### 4.2- Placements monétaires

Le solde de cette rubrique est nul au 31/12/2019.

#### 4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2019 à 9.271.640,929 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque		9 271 640,929	20,42%
<b>TOTAL</b>		<b>9 271 640,929</b>	<b>20,42%</b>

#### 4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 31/12/2019 18.686,695 DT contre 27.151,071 DT au 31/12/2018. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Intérêts courus sur comptes rémunérés	15 619,160	15 223,121
RS sur obligations	3 067,535	11 927,950
<b>Total</b>	<b>18 686,695</b>	<b>27 151,071</b>

#### 4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 31/12/2019.

#### 4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Gestionnaire	14 303,124	9 637,431
Dépositaire	77 947,859	223 207,674
<b>Total</b>	<b>92 250,983</b>	<b>232 845,105</b>

#### 4.7- Autres créditeurs divers :

Les autres créditeurs divers sont détaillés dans le tableau ci-après :

Désignation	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Etat	920,828	920,828
Retenue à la source	59 026,962	57 278,569
Jetons de présence	21 000,000	22 200,000
TCL	857,722	1 033,816
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000
CMF	3 370,289	5 115,477
<b>Total</b>	<b>85 175,801</b>	<b>86 748,690</b>

#### 4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 s'élève à -12.365.766,682 dinars et se détaille comme suit :

<b><i>Variation de la part du capital</i></b>	-13.801.402,333
<b><i>Variation de la part du revenu</i></b>	1.435.635,651

La variation de la part du capital se détaille comme suit :

<b>Capital social au 31-12-2018 (1)</b>		<b>57 166 065,103</b> *
<b>Variation de la part du capital (2)</b>		<b>-13 801 402,333</b>
Souscriptions	48 595 112,771	
Rachats	-62 191 980,334	
Frais de négociation de titres	-71,942	
VDE/titres.Etat	6 300,000	
VDE / titres OPCVM	1 612,214	
VDE / obligations	-26 105,200	
+/-V réalisée emp.société	-245,860	
+/- V réal/act.cote	1 559,650	
+/- V réal/titres Etat	-2 847,500	
+/- V réal/ titres OPCVM	-117 547,679	
+/- V report/act.cote	-1 601,650	
+/- V report/titres Etat	1 400,000	
+/- V report/titres OPCVM	-2 050,160	
Regu. Des sommes non cap.(souscription)	-525 886,970	
Regu. Des sommes non cap.(rachat)	460 950,327	
<b>Capital au 31-12-2019 (1)+(2)</b>		<b>43 364 662,770</b>

(\*) : Etant donné que SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation, le montant de 57 166 065,103 DT est constitué du capital au 31/12/2018 de 55 300 757,825 DT augmenté du montant net des sommes capitalisables pour un montant égal à 2 473 436,901 DT et de la régularisation de ces sommes capitalisables d'un montant de -608 129,623 DT.

La variation de la part du revenu se détaille comme suit :

Désignation	du 01/01/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2018 au 31/12/2018
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable	-608 129,623	533 516,791
Résultat d'exploitation	2 328 784,154	3 141 923,445
Régularisation du résultat d'exploitation	-285 018,880	-668 486,544
<b>Total</b>	<b>1 435 635,651</b>	<b>3 006 953,692</b>

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

<b>Nombre d'actionnaires au 31-12-2018</b>	<b>410</b>
Nombre d'actionnaires entrants	20
Nombre d'actionnaires sortants	-69
<b>Nombre d'actionnaires au 31-12-2019</b>	<b>361</b>

#### 4.9- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Les sommes capitalisables se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	2 328 784,154	3 141 923,445
Régularisation du résultat d'exploitation	285 018,880	-668 486,544
<b>Total</b>	<b>2 043 765,274</b>	<b>2 473 436,901</b>

#### 4.10 Revenus du Portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Dividendes	0,000	273 024,254	0,000	379 954,385
Revenus des obligations	221 277,187	1 039 170,164	302 063,136	1 168 725,104
Revenus des BTA	350 804,824	1 475 923,385	435 157,804	1 720 383,687
<b>Total</b>	<b>572 082,011</b>	<b>2 788 117,803</b>	<b>737 220,940</b>	<b>3 269 063,176</b>

#### 4.11- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des Placements en compte courant à terme	0,000	0,000	35 952,541	332 582,086
Revenus des Certificats de dépôt	0,000	44 978,683	8 236,523	77 333,735
Revenus des Pensions livrées	0,000	0,000	0,000	170 963,428
Revenus du Compte rémunéré	17 572,236	27 712,236	15 223,636	47 236,494
<b>Total</b>	<b>17 572,236</b>	<b>72 690,919</b>	<b>59 412,700</b>	<b>628 115,743</b>

#### 4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 31/12/2019.

#### 4.13- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018 ;
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente, constitué d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

<b>% de l'Actif de Sicav Amen</b>	<b>Montant de l'Actif</b>
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, constitué d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018</b>	<b>Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018</b>
Rémunération du gestionnaire	23 569,342	106 161,641	32 528,107	142 457,209
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	29 750,000	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	70 314,367	315 189,892	129 082,322	479 113,392
<b>Total</b>	<b>101 321,209</b>	<b>451 101,533</b>	<b>169 047,929</b>	<b>651 320,601</b>

#### **4.14- Autres charges :**

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>	<b>Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018</b>	<b>Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018</b>
Redevance du CMF	11 807,271	52 973,445	16 264,056	71 226,589
Sces bancaires et assimilés	49,140	706,671	45,250	2 317,316
TCL	1 048,820	6 242,919	1 622,043	8 800,566
Jetons de présence	4 800,000	21 000,000	5 100,000	21 390,402
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	200,000	200,000
<b>Total</b>	<b>17 705,231</b>	<b>80 923,035</b>	<b>23 231,349</b>	<b>103 934,873</b>